

SENATES READING ROOM
5629
31 D 53
OTTAWA, ONT.

UNE TRAGÉDIE AU PASSAGE À NIVEAU DE VILLE ST-PIERRE

Etablissement de céramique incendié la nuit dernière

Un violent incendie, qui nécessita une deuxième alerte et obligea l'assistant-directeur C. Ouellette à demander l'aide des pompiers de plusieurs casernes, a dévasté, vers 3 heures la nuit dernière, l'établissement de la Ceramic Floor and Walls Limited, 274 est, rue Demontigny, endommageant considérablement un établissement voisin — celui de la "Refrigeration Component Limited" (propriété de M. J.-P. Delage) — et chassant de leurs logis, en vêtements de nuit, deux familles habitant les étages supérieurs de l'édifice.

(Suite à la page 4)

Un citoyen de Mackayville, M. J. O'Neill, a été très grièvement blessé, vers 8 heures ce matin, quand la camionnette qu'il pilotait est entrée en collision avec le rapide Vaudreuil-Montréal du Canadien National, à un passage à niveau sis à la 5^e Avenue dans la municipalité de Ville St-Pierre. M. O'Neill eut les deux jambes fracturées et souffre en outre de multiples blessures internes. Son état est grave. Il fut transporté d'urgence à l'hôpital St-Joseph de Lachine. Le chef Eugène Lavallée, de Ville St-Pierre, s'est rendu sur les lieux de la tragédie pour les constatations d'usage. La camionnette fut presque entièrement démolie durant la collision.



UN CAMIONNEUR A ETE GRIEUEMENT BLESSE, vers 8 h. ce matin, à cette traverse à niveau sise 5^e avenue, à Ville St-Pierre, quand son véhicule fut heurté par un rapide du C.N.R. La victime, M. J.-O. O'Neill,

de Mackayville, gît dans un état grave à l'hôpital St-Joseph, de Lachine. Quant à la camionnette, elle fut presque entièrement démolie.

(Photo Jacques Doyon—La Patrie)

Des règlements sévères imposés par Radio-Canada empêchent les compagnies privées de téléviser

A une réunion spéciale tenue, hier soir, l'Association canadienne des postes privés a critiqué la politique appliquée au Canada relativement à la télévision.

Dans un communiqué remis à la presse à l'issue de la réunion à huis clos, l'Association dit que la politique actuelle ferme les régions de choix — désignées comme réservées à Radio-Canada — et, par des règlements établissant des standards minima sévères, "rend pratiquement impossible, au point de vue économique à une compagnie privée dans une autre ville de se lancer dans la télévision".

M. Harry Sedgwick, de Toronto, président de CFRB, a déclaré:

"S'ils ne sont pas déjà découragés par les frais, les compagnies privées canadiennes sont défaits par les règlements avant même de commencer."

RADIO VS VIDEO

Au cours de la journée, les radiodiffuseurs privés du Canada se sont fait rassurer sur la puissance et la valeur de la radio et sur sa survie dans la concurrence que présente la télévision. On leur a dit aussi que ce n'était peut-être pas une idée excellente de juger d'un programme d'après la réaction de leurs épouses.

Aux séances d'ouverture du 28e congrès annuel de l'Association, M. Pat Freeman, de Toronto, directeur des ventes de l'association, a déclaré que les annonces radiophoniques représentent en valeur la plus grande publicité donnée au 20e siècle.

Après avoir affirmé qu'au moins 95 pour cent des foyers canadiens avaient au moins un appareil de radio, il a parlé du pouvoir de suggestion que présente la parole. "Pour être parfaite, la communication entre les personnes doit faire appel à la parole humaine", a-t-il affirmé.

"LIBERTÉ DE DIFFUSER"

M. Harold E. Fellows, de Washington, président de l'Association nationale des diffuseurs de radio et de télévision, a affirmé qu'il avait naturellement suivi avec sympathie les difficultés que l'Association rencontre auprès de Radio-Canada. Il a déclaré que bien qu'il ne lui appartienne pas de prendre

partie dans ce conflit canadien, "on ne permettra sûrement de dire que votre lutte pour la liberté de diffuser est en elle-même un sujet du plus haut intérêt."

M. Fellows a prononcé quelques mots d'encouragement à l'adresse des diffuseurs qui contemplent avec méfiance la concurrence que présente la télévision. "Le bon poste de radio bien établi continuera à prospérer", a-t-il affirmé.

Mme Harriet Bruce, de Chicago, directrice des services de psychologie de Social Research Inc., est l'orateur qui a demandé aux directeurs de programmes de ne pas se servir de leurs femmes comme sujets d'expériences, parce qu'elles n'appartenaient pas nécessairement à la classe de la masse des auditeurs auxquels tout diffuseur veut plaire.

Mme Bruce a présenté la suggestion suivante: "La masse de l'auditoire trouve un plaisir inlassable dans les récits de succès et dans les programmes qui montrent que le talent réussit et que tout homme peut accéder au succès."

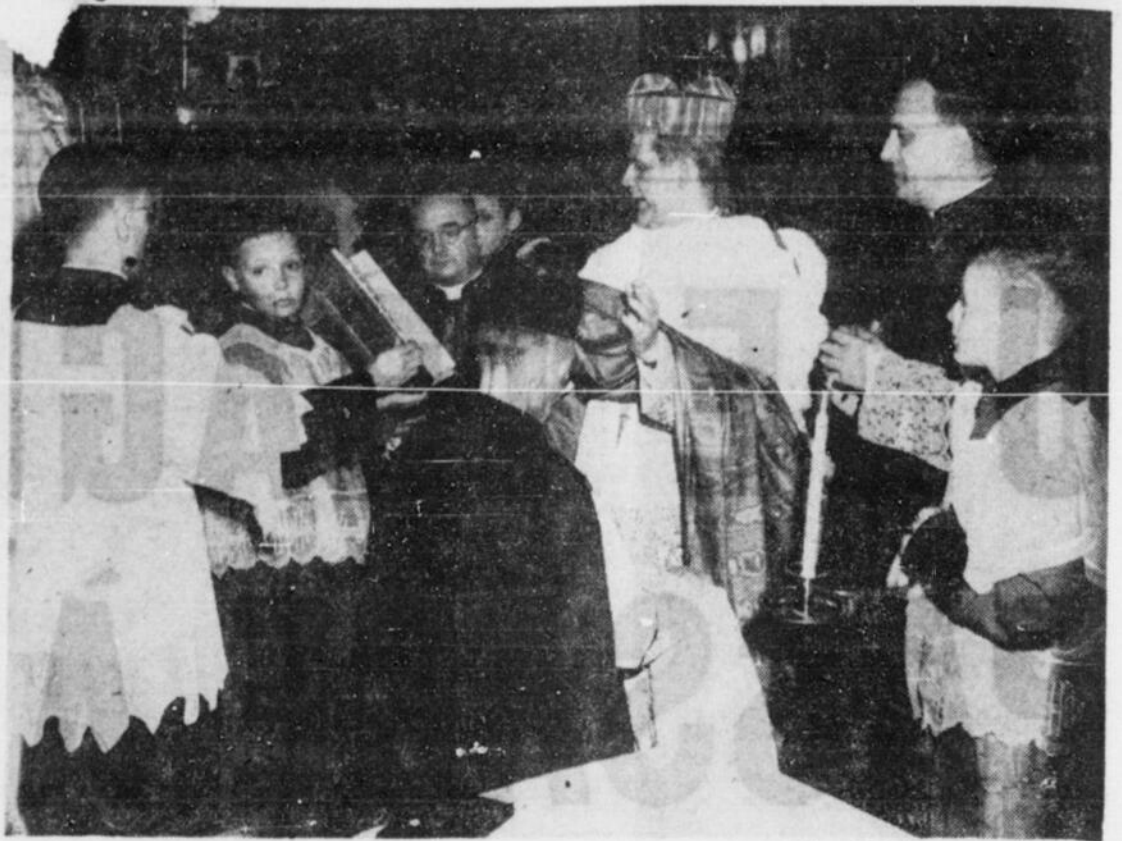
G. Malenkov pourrait souffrir du coeur

NASHVILLE, Tenn., 10. (P.A.F.) — Une enquête auprès des cardiologues a révélé une quasi-unanimité sur le point suivant: Georgi-M. Malenkov ne passerait pas l'examen médical d'une compagnie d'assurances.

Six spécialistes sur quinze, interrogés par le "Nashville Tennessean", ont autorisé la publication de leurs remarques sur le cas Malenkov et tous ont déclaré que le nouveau maître de toutes les Russies pourrait bien souffrir d'une maladie du coeur ou de déficience glandulaire.

Ces spécialistes ont toutefois souligné qu'un diagnostic fondé sur des photographies est peu fiable.

La description du successeur de Staline est la suivante: âge: 51 ans; grandeur: cinq pieds et sept pouces; poids: 250 livres; figure sévère, bouffie, olivâtre.



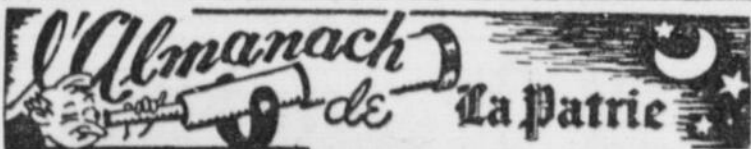
(Photo J.-P. Laliberté—La Patrie)

INVESTITURE DE MGR ARTHUR CHAMPAGNE, PRELAT DOMESTIQUE — Son Em. le cardinal Paul-Emile Léger a présidé, dimanche soir, l'investiture de Mgr Arthur Champagne, curé de St-François-Solano, comme prélat domestique. Au cours de la cérémonie, on reconnaît ci-haut, de gauche à droite: Mgr Paul Touchette, C.S., maître de cérémonie, Mgr Georges Clément, P.D., directeur de l'Oeuvre Pontificale Saint-Pierre-Apôtre, Mgr Arthur Champagne, P.D., Son Em. le cardinal Léger, et Mgr Irénée Lussier, P.D., visiteur-en-chef des Ecoles catholiques de Montréal.



(Photo J.-P. Laliberté—La Patrie)

INVESTITURE DE MGR DONAT GODIN, PRELAT DOMESTIQUE — Son Em. le cardinal Paul-Emile Léger a présidé, dimanche après-midi, l'investiture de Mgr Donat Godin, aumônier général de la Société des Artisans et curé de St-François-d'Assise. On voit ci-haut, durant l'imposition des insignes, Mgr Eudore Charbonneau, P.D., curé de Saint-Edouard, Mgr Donat Godin, à genoux, Son Em. le cardinal Léger, Mgr Ernest Labelle, P.D., curé de Saint-Pierre-Claver, et Mgr Paul Touchette, C.S., maître de cérémonie.



MARDI, 10 MARS 1953

69e jour de l'année

Le soleil s'est levé à 6 h. 23 et se couchera à 5 h. 59

Pronostics



Prévisions atmosphériques officielles selon l'Observatoire du Canada, valables jusqu'à minuit. Synopsis: Durant la nuit, des vents venant du nord ont poussé une autre bande d'air froid dans le Québec et la vallée de l'Outaouais. Malgré un ciel ensoleillé aujourd'hui, on prévoit que le mercure se maintiendra entre 15 et 20 degrés au-

dessus de zéro ce qui est environ 10 degrés plus froid que la normale pour le début de mars.

Une masse d'air plus chaud s'est avancée dans la partie inférieure de la vallée du Mississippi, mais on ne prévoit pas encore de changement dans la vague de froid qui assaille le Québec depuis quelques jours.

Régions de Montréal, de l'Outaouais, de Québec, des Cantons de l'Est, des Laurentides, de la Mauricie, de Chicoutimi, du Lac St-Jean, et de la Baie Comeau:

Ensoleillé et plus froid. Vents du nord de 15 milles. Maximum aujourd'hui à Montréal, à Ottawa, à Québec, à Sherbrooke, 20. A Ste-Agathe, à La Tuque, à Chicoutimi, à Rivière-du-Loup, 15.

Nouvelle augmentation des taux de transport

OTTAWA, 10 — (P.C.F.) — La Commission du Transport a accordé, hier, aux chemins de fer une hausse de sept pour cent dans les tarifs-marchandises, mais a exprimé son inquiétude quant à la capacité du Canada d'absorber de nouvelles augmentations indéfiniment.

Les trois partis de l'opposition aux Communes ont demandé que le cabinet fédéral rescinde la décision de la Commission du Transport jusqu'à ce que l'égalisation des tarifs-marchandises prenne effet ou que le comité parlementaire ait étudié la situation financière du Canadien National pour déterminer s'il y a nécessité d'une hausse des tarifs.

L'hon. Lionel Chevrier, ministre des Transports, a repoussé les suggestions voulant que le cabinet intervienne dans le jugement, de sa

propre initiative, mais il s'est dit prêt à étudier un appel officiel d'organismes comme les gouvernements provinciaux.

Bien que les commissaires n'aient trouvé aucune preuve que la nouvelle augmentation apporterait une charge "insupportable" aux expéditeurs ou à l'économie en général, ils ont ajouté:

"La Commission s'inquiète de plus en plus de la capacité de l'économie canadienne à continuer indéfiniment d'absorber des augmentations successives dans les tarifs-

marchandises au même rythme que dans les dernières années."

La nouvelle augmentation de sept pour cent, qui rapportera aux compagnies ferroviaires environ \$39.500.000 par année, a été accordée par suite des frais accrus d'opération des services ferroviaires, provenant surtout des hausses de salaires accordées au cours des quatre derniers mois. Elle fait suite à une augmentation de neuf pour cent accordée le 20 décembre pour la même fin.

AUCUN COMMENTAIRE

QUEBEC, 10. — (P.C.F.) — Les autorités provinciales n'ont fait aucun commentaire hier soir au sujet de la hausse de sept pour cent des tarifs-marchandises et de la remarque de l'hon. Lionel Chevrier, ministre des Transports, à l'effet qu'il était prêt à étudier un appel officiel d'organismes comme les gouvernements provinciaux.

On prévoit cependant que les autorités provinciales étudieront la question et qu'une déclaration sera faite plus tard.

1953 MARS 1953						
DIMANCHE	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENREDI	SAMEDI
1 2e Dim. Car.	2 3e Janv.	3 4e Conté	4 5e Casimir	5 6e Théophile	6 7e Coré	7 8e F. Aquin
8 9e Dim. Car.	9 10e François	10 11e Martyr	11 12e Lucrèce	12 13e Grégoire	13 14e Eustache	14 15e Mathilde
15 16e Dim. Car.	16 17e Juliette	17 18e Patrice	18 19e Cyrille	19 20e Joseph	20 21e Euloge	21 22e Benoît
22 23e Dim. Car.	23 24e N. D. Fils	24 25e Gabriel A.	25 26e Annonciation	26 27e Ludger	27 28e S. J. Dam.	28 29e S. J. Capli
29 30e Dim. Car.	30 31e Lundi S.	31 1er Mardi S.	1er 2e P. Quart.	2e 3e P. Lune	3e 4e P. Quart.	4e 5e P. Lune

Violente prise de bec entre le maire Houde et le conseiller Lafontaine

Une violente prise de bec entre Son Honneur le maire Camillien Houde et le conseiller municipal Charles Lafontaine, qui est également maire de Ville St-Michel, a éclaté, à la séance d'hier soir, au conseil de ville de Montréal, qui est actuellement à étudier les estimés budgétaires pour l'exercice financier commençant le 1er mai prochain.

Sur la fin de la séance, le conseil de ville commença l'étude des crédits mis à la disposition du service de la police, pour l'exercice 1953-54, et le directeur Albert Langlois, M.B.E., était présent au conseil pour donner aux "99" les explications qu'ils désiraient, sur l'administration de son service.

LE FEU AUX POUDRES

Le conseiller Lafontaine a mis le feu aux poudres en demandant à M. Langlois comment il y avait eu de raids ou d'arrestations d'effectuées en 1952.

M. Langlois répondit qu'il n'avait pas en mains les statistiques pour lui fournir ces renseignements, mais qu'il était toutefois en mesure d'affirmer que le nombre de causes et de raids est inférieur aux années précédentes.

Reprenant la parole, le conseiller Lafontaine s'est alors adressé aux membres du comité exécutif auxquels il a demandé combien il y avait de bookies, de clubs à charte et de maisons de jeux, à Montréal.

Les commissaires Filion, Croteau et Dozois ont tour à tour répondu qu'ils n'étaient pas en mesure de répondre à ces questions.

Le commissaire Dozois a ajouté, par ailleurs, que lorsque le comité exécutif a étudié les crédits du service de la police, il a remarqué que les crédits demandés par le directeur Langlois, pour la division de la moralité, étaient inférieurs à ceux votés pour la même fin, pour l'année courante.

Interrogé à ce sujet, M. Langlois a répondu aux membres de l'exécutif, selon M. Dozois, que la "situation était sous contrôle", ce qui expliquait qu'il n'avait pas besoin d'autant de crédits pour cette division.

Le commissaire Dozois ajouta que, si c'était le désir du conseil, on pourrait demander au directeur Langlois de présenter un mémoire à ce sujet, et que ce rapport serait communiqué au conseil, une fois terminé.

LE MAIRE INTERVIENT

C'est alors que le maire Houde intervint dans le débat en demandant où le conseil voulait en venir avec une discussion de cette nature. "Allons-nous, nous, les membres

du comité exécutif, nous lever un par un pour répondre aux questions du conseiller Lafontaine? S'il veut avoir des renseignements, qu'il demande des questions au directeur de la police. Toutefois, il ne faut pas oublier que le directeur Langlois est actuellement sub judice, et que c'était injuste de la part du conseiller Lafontaine de lui poser certaines questions auxquelles il ne peut répondre dans les circonstances actuelles."

Puis, s'adressant directement au conseiller Lafontaine, le maire Houde déclara, sur un ton élevé: "S'il (le conseiller Lafontaine) intimide le conseil de Ville Saint-Michel et la Commission métropolitaine, il ne m'intimide pas du tout."

Pendant un certain temps, les deux interlocuteurs parlaient en même temps de sorte qu'il était impossible, du haut de la galerie, de comprendre ce qui se disait.

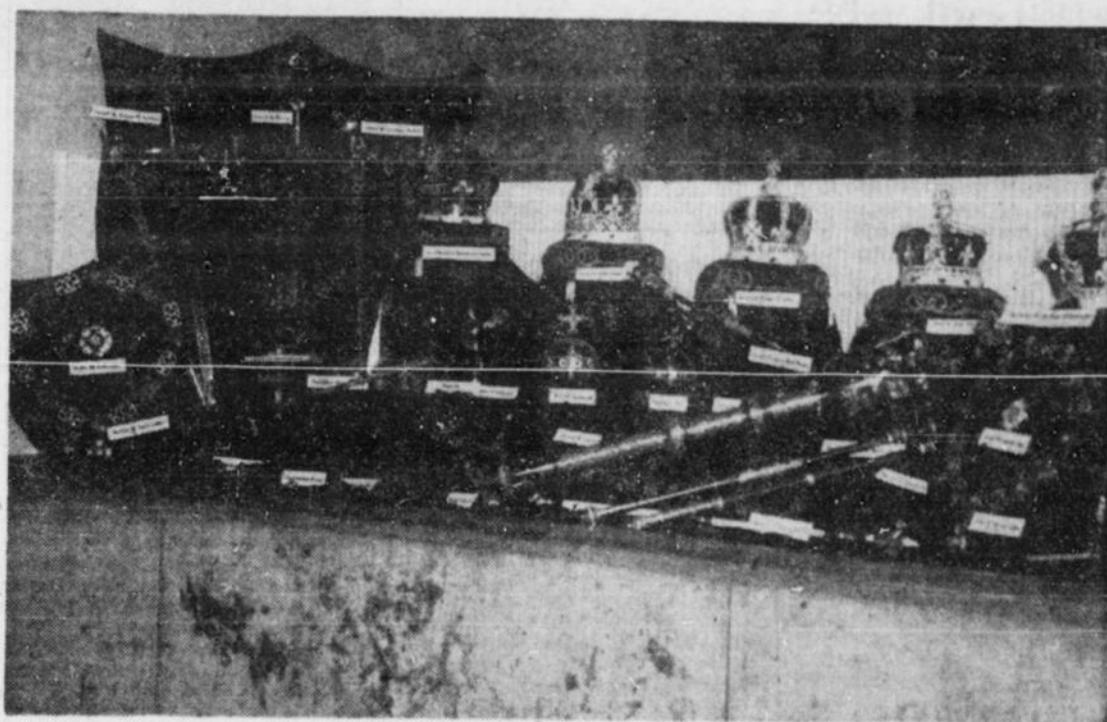
Quand le calme fut quelque peu rétabli, le conseiller Lafontaine déclara: "J'ai autant le droit de parler que le maire de Montréal. Je suis aussi sincère que lui, et les questions que j'ai à poser, je les poserai à qui je voudrai."

Reprenant la parole, le maire Houde déclara que si le conseiller Lafontaine sait qu'il y a des barbottes et des maisons de jeux à Montréal, c'est son devoir d'en avertir le chef de la police.

"S'il y a des maisons de jeux à Montréal, c'est la responsabilité du comité exécutif de les faire arrêter", de répliquer le conseiller Lafontaine. "Je ne suis pas un "stool-pigeon" et je ne suis pas payé pour faire le travail du comité exécutif".

A un moment donné, le conseiller Lafontaine a accusé le maire Houde d'être en-dessous des procédures en contestations prises contre lui, à la suite de son élection comme maire de Ville Saint-Michel, mais le maire Houde a nié avoir la moindre chose à faire dans ces procédures.

Au moment de l'ajournement de la séance, les crédits du service de la police n'étaient pas encore approuvés, et le conseil reprendra l'étude des crédits de ce service, à la reprise du débat, cet après-midi.



UNE REPRODUCTION DES JOYAUX DE LA COURONNE. — Les passants peuvent admirer, dans une montre des bureaux de la B.O.A.C., à l'hôtel Laurentien, une fidèle reproduction des objets qui serviront au couronnement de la reine Elisabeth II. Toutes les couronnes sont reproduites à leur véritable pointure, ainsi que les sceptres, épées, orbes, bracelets, éperons, colliers, insignes et décorations.

EN CORÉE

Deux raids de l'infanterie alliée

SEOUL, 10 — (Paf) — L'infanterie alliée a lancé deux puissants raids contre les communistes chinois, aujourd'hui, et d'autres unités des Nations Unies ont repoussé des attaques communistes sur tout le front de 155 milles.

Les avions ont été retenus au sol à cause du mauvais temps.

Battures solides au lac St-Pierre

Une épaisse glace tient encore solidement aux battures du lac St-Pierre et pourrait bien retarder l'ouverture du chenal dans cette section du fleuve St-Laurent.

Toutefois, les autorités maritimes ont confiance que la navigation pourra débuter de bonne heure sur la voie maritime conduisant jusqu'aux Grands Lacs.

Les brise-glaces "N. B. McLean" et "Ernest Lapointe", sont retournés dans la région de Varennes, hier, pour briser de gros blocs ayant dérivé avec le courant. Ils ont de la difficulté à nettoyer cette section à cause des formations de glace allant jusqu'au fond du chenal. En dépit de cela, la saison de navigation devrait s'ouvrir plus tôt que d'habitude. Certains navires sont attendus à Montréal pour la première semaine d'avril.

La Croix-Rouge va clôturer ce soir sa campagne

Les derniers résultats de la campagne de souscription de la Croix-Rouge sont en voie de compilation en vue du rapport qui sera présenté ce soir à 6 heures et demie au cours du dîner des solliciteurs à l'hôtel Mont-Royal.

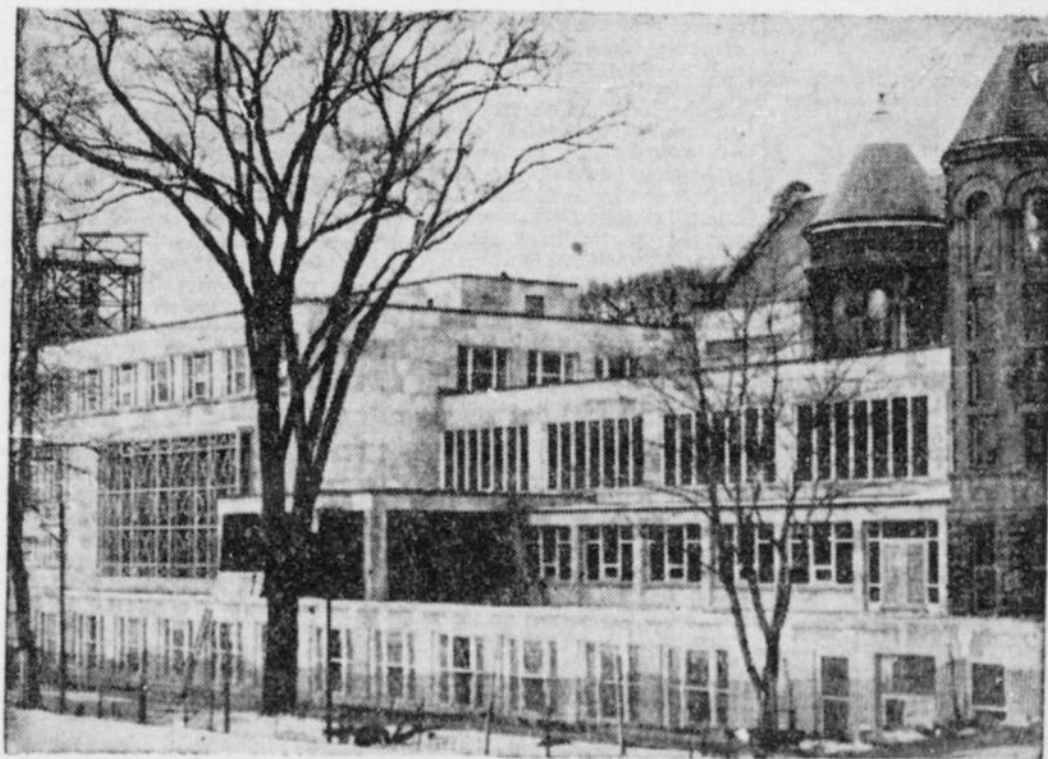
Le dîner sera présidé par Son Honneur le maire Camillien Houde. Les tables seront distribuées par districts et présidée par les maires des autres municipalités de la métropole. Prendront place à la table d'honneur: M. A. Lovell Philipps, président de la division provinciale de la Croix-Rouge; M. d'Esneval Panet-Raymond, président de la section de Montréal; les présidents conjoints de la campagne de souscription, MM. J.-Hébert Chrétien, Gordon McGregor et Morris Levy; le président-adjoint de la campagne, M. Dean Nesbitt et les autres membres du conseil de la campagne, MM. Guy Wilson, R. C. MacInnes, A. S. Keiller, C. F. McCullough, Anson C. McKim, J. P. Monge, J. Bartlett Morgan, P. A. Peters, Jr., Guy Poliquin, Dr George J. Streen et Mlle Barbara Whitely.

et oriental où les Alliés ont repoussé une série de sondages des communistes.

Six Skyraiders, partis du porte-avions américain Valley Forge, ont été endommagés par le feu contre-avions de l'ennemi au cours de raids au-dessus de la Corée du Nord, hier, mais les six appareils sont revenus à leur base, mande la marine.

Le thé à son mieux

ORANGE PEKOE
"SALADA"



BIBLIOTHEQUE DE \$1,500,000 POUR MCGILL. — La nouvelle aile de la bibliothèque Redpath où l'université McGill transportera ses 650,000 livres dans une couple de mois. Cette nouvelle aile est la réalisation de trois projets d'agrandissement des bâtiments de l'université McGill entrepris depuis la fin de la guerre. Les deux autres, le Centre des sciences physiques, qui est terminé, et une nouvelle aile à l'Institut Neurologique, qui est en construction.

L'enquête sur la police

Les témoignages ont pris fin

Les témoignages ont pris fin hier après-midi à l'enquête sur la police avec les dépositions de Me Lactance Roberge en faveur de M. J.-O. Asselin.

L'enquête n'est pas cependant encore close. Il reste à entendre les plaidoyers des avocats des accusateurs et de la défense. Cela prendra environ deux semaines. Me Drapeau commencera son plaidoyer le 17 mars.

Puis on attendra ensuite le jugement de l'hon. juge François Caron. Ce dernier a manifesté le désir de pouvoir être en mesure de le rendre à la fin de juin.

Cela veut dire que le juge se penchera pendant quatre mois sur la volumineuse documentation amoncelée depuis le 14 septembre 1952. Chacune des 340 séances et chacun des 400 témoins ont contribué à grossir les piles d'exhibits que devait numérotiser avec précision le greffier de l'enquête, Me Maurice Parent.

Hier, Me Jean Martineau, avocat de M. Albert Langlois, Me Victor Payer, avocat de M. J.-O. Asselin et Me Joseph Cohen, avocat de Me Fernand Dufresne et d'un groupe d'intimés, ont fait comparaître les derniers témoins de leur défense et de l'enquête.

Quelques policiers dont les capitaines Jean-Baptiste Lorrain et Sidney Letchford et le lieutenant Robert Connolly ont déclaré à la Cour que Me Plante leur avait dit peu de temps après les débuts de l'enquête que leur nom figurait parmi les accusés parce qu'ils avaient signé certains documents. Me Plante a admis en Cour que le lieutenant Connolly était l'un des meilleurs policiers de l'escouade de la moralité en 1940.

M. Lactance Roberge, directeur des finances de la ville a témoigné en faveur de M. Asselin, déclarant que ce dernier avait épargné à la ville la somme de \$49,000,000.

Un budget de \$54,500,000 au Manitoba

WINNIPEG, 10. (P.C.F.) — Le Manitoba dépensera environ \$54,500,000 cette année. Ce chiffre représente les crédits budgétaires les plus élevés de l'histoire de la province.

Ce chiffre se compare à \$49,750,000 l'an dernier et représente une augmentation de \$4,750,000.

Les crédits affectés aux travaux publics et à l'instruction absorbent presque entièrement l'augmentation. Le budget des travaux publics s'élève à environ \$16,500,000, une hausse de 47 pour cent sur les crédits votés l'an dernier, tandis que l'instruction coûtera cette année environ \$10,945,000, une hausse de 40 pour cent.

Evêque catholique expulsé de Chine

ROME, 10. (PAF) — Un évêque catholique a révélé que les communistes ont tenté de le forcer à quitter la Chine en postant à sa porte une "symphonie de casseroles" destinée à le rendre à bout de nerfs.

Des enfants du voisinage furent choisis pour accomplir cette tâche, a déclaré à l'agence de nouvelles Fides Mgr Zeno Aramburu, évêque de la province de Wuhan.

"Ils chantaient, criaient, m'insultaient," a dit l'évêque. "Ils frappaient à la porte de ma chambre et dès qu'un groupe s'en allait, un autre arrivait."

"C'était très ennuyeux, mais pas au point de nous inciter à demander la permission de quitter la Chine."

Mgr Aramburu a révélé à l'agence, qui se spécialise dans les nouvelles de l'Eglise catholique, que le comité qui avait tenté de le persuader de partir installa finalement un haut-parleur à sa porte. Par ce haut-parleur, on transmettait de la musique russe et "des harangues et des menaces".

Cette tactique ayant échoué, le comité le fit expulser de sa maison, dit Fides. L'évêque tenta d'obtenir la permission de construire une hutte de paille dans la rue, mais on la lui refusa et il fut éventuellement expulsé.

Un séjour en terre communiste

Dans une causerie à bâtons rompus qu'il a prononcée, hier soir, devant les membres du club social H.E.C., M. Gérard Filion, directeur du journal "Le Devoir", a raconté quelques anecdotes de son récent voyage en pays communistes.

Séjournant à l'hôtel Plaza, à Prague, M. Filion vit soudain toutes les lumières s'éteindre, un samedi soir, vers 5 heures. Croyant qu'il s'agissait d'une panne temporaire, il demanda au gérant si le courant était souvent coupé.

Ce dernier lui répondit qu'en raison de l'essor industriel du pays, les réserves hydro-électriques nationales suffisaient à peine et que sur les ordres des autorités l'on se passait d'électricité tous les soirs, entre cinq heures et six. M. Filion lui fit alors remarquer que, le samedi étant jour de congé, que les usines ne fonctionnaient pas. Et le gérant de lui répondre: "C'est ce qu'ils nous disent."

"C'est à Prague que l'on sent le plus la résistance contre le régime communiste", a poursuivi M. Filion. "La majorité tchèque de la ville craint moins de dire sa dissatisfaction, car elle peut s'exprimer en français, langue habituellement non comprise par les agents de Moscou."

AU CIMETIERE
A Moscou, près de l'hôtel où il demeurait, M. Filion vit un jour un cimetière. Il décida de le visiter. C'est alors qu'il constata que les femmes russes venaient souvent prier au pied de la tombe de leur époux. Par contre, M. Filion n'a jamais vu un mari faire de même pour sa femme.

SANS DISCIPLINE
"Bien qu'il soit assujéti à un sévère régime d'austérité, le peuple russe, contrairement à ce qu'on pourrait croire, n'a aucune discipline."
"Souvent, on est porté à comparer la Russie à l'Allemagne d'avant-guerre. Il n'en est rien, et c'est même tout à fait l'opposé. Autant les Allemands pouvaient être disciplinés, autant les Russes ne le sont pas. Il est parfaitement normal de voir une foule briser les cordons de police."

Parlant de l'austérité russe, M. Filion fit la description actuelle de la Place de St-Wenceslas. Là où on voyait autrefois des cabarets et des terrasses remplies d'une clientèle cosmopolite, il n'y a plus que des bureaux. La place est entièrement déserte le samedi après-midi.

UN TROUPEAU
"La foule russe ressemble à un troupeau humain", dit M. Filion. "Elle n'a pas la spontanéité des foules occidentales. Elle ne manifeste aucune réaction. Jamais elle n'applaudit, jamais elle ne crie sa joie ou sa déception."

M. Filion fut particulièrement impressionné en assistant à un spectacle pour enfants. Les quelques centaines d'enfants qui étaient massés dans l'enceinte ne réagissaient aucunement devant l'intrigue qui mettait aux prises un pauvre petit prolétaire et un capitaliste "américain" intransigeant. "Peut-être", dit M. Filion, "ne sont-ils pas dupes de cette propagande communiste."

LES FEMMES RUSSSES
M. Filion, après avoir vu les femmes russes, se demande si les jolies ballerines que l'on voit dans les spectacles locaux ne sont pas élevées dans des endroits spéciaux. "En effet, les femmes russes ont le physique de l'emploi" dit-il. "Elles oeuvrent à des tâches très dures, tel l'enlèvement de la neige, les travaux de terrassement et de voirie."

Pour l'étranger qui visite Moscou, il est préférable, s'il ne veut pas être ennuyé, de ne pas communiquer souvent avec le personnel de l'ambassade canadienne. D'ailleurs, la chose lui est pratiquement impossible, car le courrier et le télé-



UN PRETRE NONAGENAIRE TRANSPORTE A L'HOPITAL. — SPANISH, Ont., 10. (P.C.F.) — Le R. P. Joseph Richard, un Jésuite de 99 ans, qui exerce son ministère dans le nord de l'Ontario depuis 60 ans, a été transporté d'urgence à l'hôpital de Blind River. Il souffre d'une grave attaque d'influenza. Il a construit 11 églises dans la région d'Algoma. Maintenant aveugle, il ambitionne de vivre jusqu'à 100 ans.

phone sont contrôlés. M. Filion en a fait l'expérience.

LES ARTS

M. Filion révèle que tant en Russie qu'en Chine, la vie artistique est centrée sur un seul thème. L'exploitation du pauvre par le riche, de l'employé par l'employeur, du prolétaire par le capitaliste, toujours "Américain".

Cependant, M. Filion a été réellement impressionné par la perfection technique des réalisations. Il souligne particulièrement le cinéma à trois dimensions et la richesse des couleurs dans les films.

TRAVAIL MANUEL

En Chine, tous les travaux de construction se font à la main. Il va sans dire que si on industrialise la Chine, on peut s'attendre à ce qu'il y ait plusieurs centaines de millions de chômeurs.

Le nouvel exécutif de l'association avait pris place à la table d'honneur. Il se compose de M. J.-C. Aubry, président réélu; M. Benoît Duchaine, vice-président; M. Raymond Tanguay, secrétaire; M. Jean Lacroix, trésorier. Avalent aussi été invités à la table d'honneur M. Roméo Vézina, M. Euclide Maillette et M. Oswald Mayrand, rédacteur en chef du journal la "Patrie".

Son Exc. Victor Nef au dîner-Richelieu

Son Exc. Victor Nef, ministre plénipotentiaire de Suisse au Canada, parlait de "la Suisse d'aujourd'hui", devant les membres du Club Richelieu-Montréal, lors du dîner-causerie de jeudi soir, 12 mars, à l'hôtel Queen. M. Jean Brunelle présidera la réunion. Le docteur Arthur Tardif, président du Club Richelieu-Longueuil, présentera la conférencier, que Me Yves Leduc, avocat et président du Club Richelieu-Verdun, remerciera. Le docteur Georges Lewis, chirurgien, et président du Club Richelieu-Lachine, le remerciera. M. Maurice Gohier, président du Club Richelieu-Saint-Laurent, lancera un appel en faveur des "Cœurs Vaillants". M. Louis Scalabrino, vice-consul de Suisse à Montréal, Mme Scalabrino, M. Albert Stadelman, Mme Stadelman, présidente de la Société nationale des Dames suisses, le docteur Franz de Tavel, MM. et Mmes Alfred Bandi, Ernest Maag et Erwin Ahl seront présents à la table d'honneur.

Réception à la Maison Blanche

WASHINGTON, 10. (PAF). — Le président et Mme Eisenhower ont reçu au thé, hier après-midi, à la Maison Blanche, Mme Tchiang Kai-Shek, épouse du président de la Chine nationaliste.

Mme Tchiang est en visite officielle à Washington. Elle est aux Etats-Unis depuis l'automne dernier et on rapporte qu'elle projette de retourner bientôt à Formose.

On ne veut pas d'explications sur l'épaisseur des pavages

Les entrepreneurs présents à la réunion du comité d'enquête sur les pavages, samedi, n'ont pas eu la liberté d'entamer la discussion sur les constatations faites par deux laboratoires sur l'épaisseur de la couche de béton qui soutient l'asphalte, sur divers pavages.

Les membres du comité d'enquête sur les pavages avaient en effet convoqué pour samedi avant-midi, à l'hôtel de ville, des divers entrepreneurs auxquels la ville a confié des contrats de pavages, en ces derniers temps, pour leur demander divers renseignements, et la plupart ont soumis des mémoires ou se sont présentés pour répondre aux questions qu'on voulait bien leur poser.

Au cours de la discussion, paraît-il, un entrepreneur a voulu orienter le débat sur les études qui ont été faites sur les bases de béton, études qui auraient prouvé, dans la généralité des cas, que la couche de béton n'avait pas l'épaisseur exigée dans les spécifications, mais les membres du comité ont empêché que la discussion soit orientée dans cette direction.

Les membres du comité d'enquête sur les pavages ont expliqué que le but de la réunion n'était pas de questionner les entrepreneurs sur les échantillons extraits de divers pavages, mais que l'on désirait avoir les opinions de divers entrepreneurs afin de voir s'il n'y aurait pas moyen d'arriver à des résultats plus satisfaisants pour la ville, à un coût moins élevé.

Un membre de l'exécutif a déclaré, ce matin, que les renseignements obtenus sont précieux et qu'ils feront partie de l'enquête conduite actuellement sur le coût des pavages.

A LA FEDERATION

La campagne s'annonce sous des auspices très favorables

La 21e campagne de la Fédération des Oeuvres de Charité canadiennes-françaises s'annonce sous des auspices favorables. A la fermeture des livres, hier soir, on enregistrait au centre de la Fédération une rentrée de \$123,562, ou 95 pour cent de l'objectif de cette année fixé à \$130,000.

Le président général de la campagne, le brigadier J.-Guy Gauvreau, D.S.O., E.D., s'est dit confiant que le public continuera à répondre avec le même cœur au dévouement des auxiliaires, qui ont admirablement compris que, les besoins se faisant plus grands, il fallait un plus grand élan de générosité de la part de la population de Montréal.

Le brigadier Gauvreau a rappelé de nouveau que les besoins des 34 oeuvres soutenues par la Fédération dépassent de beaucoup ce qui est sollicité du public montréalais par la Fédération. Les estimés les plus conservateurs des oeuvres de la Fédération réclamaient un minimum de \$1,800,000. En coupant partout et jusqu'au nécessaire, les directeurs ont pu réduire le montant d'un demi-million de dollars, non sans obliger à des sacrifices pénibles les moins favorisés du sort.

Tout en dépassant de \$50,000 l'objectif de l'an dernier, celui de cette année est loin de répondre à la situation. L'obligation est donc plus grande de la part du public de ne pas se faire tirer l'oreille.

On semble l'avoir compris. A la Laiterie A. Poupart et Cie Ltée, 109 livreurs se sont engagés à souscrire par versements et à se faire les propagandistes de la charité auprès de leurs milliers de clients. Les employés d'une autre compagnie ont dépassé de \$1,500 leur contribution de l'an dernier.

De son côté, la section des paroisses a commencé son travail dimanche, et l'enthousiasme manifesté par les auxiliaires annonce des résultats encourageants.

Le brigadier Gauvreau s'est dit encouragé par les premiers résultats qui révèlent une légère augmentation sur la période correspondante de l'an dernier. Mais ce progrès, a-t-il ajouté, doit nous être plus un stimulant qu'un prétexte de fausse confiance susceptible de compromettre le résultat final.

Au Collège St-Laurent

Un succès sans précédent a marqué le buffet-causerie des anciens élèves du collège de Saint-Laurent, tenu dans le grand réfectoire des élèves de cette institution, sous la présidence de M. Charles Mayer, journaliste.

Le R. P. Germain-Marie Lalonde, C.S.C., supérieur du collège, ainsi qu'un grand nombre de Pères de la communauté de Sainte-Croix, assistaient à ce dîner. Environ deux cents anciens élèves y ont participé avec leurs épouses. L'équipe au complet du programme-questionnaire de la télévision, "Le Nez de Cléopâtre", sous la direction de M. Jean Boisévert, avec l'animateur Roger Duhamel, rédacteur en chef adjoint de la "Patrie", et avec les illustrations de Robert Lapalme, a donné une démonstration de son exécution. Les experts étaient Mmes Marie-Eve Liénard et Jean Després, MM. Gérard Pelletier et Jacques Normand.

M. Charles Mayer, le président de l'Association des anciens élèves du collège, a qualifié de "phénoménal" le succès remporté par la soirée. "Nous n'attendions pas autant d'anciens", dit-il. Il a remercié les artistes "qui ont bien voulu venir exécuter gratuitement leur programme". M. Mayer a annoncé la tenue du prochain buffet-causerie, le mercredi, 8 avril. Il a également annoncé un grand ralliement des anciens élèves pour le dimanche 19 avril. Me Louis-René Beaudoin, député fédéral de Vaudreuil-Soulanges et ancien élève du collège, prononcera la conférence de la réunion subséquente, qui aura lieu en mai prochain. M. Mayer, en terminant, a exprimé sa gratitude envers l'encouragement que les anciens apportent aux dîners-causerie.

Pas de tunnel sous la Manche

LONDRES, 10. (Reuters f) — La Grande-Bretagne a décidé aujourd'hui de demeurer une petite île isolée en rejetant la proposition de creuser un tunnel sous la Manche.

Le quartier général du traité de l'Atlantique du Nord a donné son appui au rêve que Napoléon nourrissait il y a 150 ans, mais il ne peut rien faire sans le consentement plénier de la Grande-Bretagne et de la France.

Une des principales objections britanniques contre le plan est que le tunnel fournirait à un agresseur une route toute faite d'invasion de la Grande-Bretagne, jamais encore occupée par un ennemi dans les temps modernes. Même le plan d'inonder immédiatement le tunnel en cas de guerre n'a pas suffi à écarter ces craintes.

Etablissement de...

(Suite de la 1ère page)

Vers 2 h. 55, lorsque l'alerte fut donnée, l'assistant-directeur Quellette se rendit sur place et constata que les flammes avaient pris naissance dans la cour attenante à la fabrique de la compagnie Ceramic Floor and Walls Limited et s'étaient rapidement communiquées à celle-ci ainsi qu'à l'établissement voisin, menaçant aussi de destruction les logis occupés par les familles J. Champagne et A. Shimmix, sis aux deuxième et troisième étages.

Ces deux familles durent fuir les lieux et chercher refuge chez des voisins compatissants.

La seconde équipe de pompiers, sous les ordres du chef de district A. Lemoyen, arriva à la rescousse et peu avant 5 h. a.m., l'incendie avait été maîtrisé.

Secret bien gardé par les Etats-Unis

OTTAWA, 10 — (PCf) — Le chef des travaux atomiques du Canada a déclaré, hier, que le Canada et la Grande-Bretagne tentent constamment de persuader les Etats-Unis de divulguer certains de leurs secrets atomiques, mais sans succès.

Le coin des BRIDGEURS

(Chronique de E.-A. BRIEN)

Voici une donne où une brillante défense fit rater un contrat de 3-sans-atout, dans un tournoi, quand il fut réalisé à une autre table.

Donneur: Nord.
Tous vulnérables.

Nord			
♠	R V 9 8		
♥	7 5 3		
♦	V		
♣	A D 9 6 3		
Ouest			
♠	10 5 4	♠	7 6 3 2
♥	A 10 8 4 2	♥	R V
♦	9 8 7 2	♦	R 6 5 4
♣	5	♣	R 8 2
Sud			
♠	A D		
♥	D 9 6		
♦	A D 10 3		
♣	V 10 7 4		

Les déclarations:

Nord	Est	Sud	Ouest
1-♠	1-♦	1-♠	1-♦
2-♠	2-♠	2-♠	2-♠
3-♠	3-♠	3-♠	3-♠

Ouest ouvrit du quatre de coeur et Est fit un coup brillant en jouant son valet et Sud prit la levée avec sa dame.

Le déclarant fit ensuite l'impasse à trèfle et Est prit la main avec le roi pour retourner le roi de coeur. Ouest chargea le roi avec son as et défila trois autres levées à coeur, faisant ainsi chuter le déclarant d'une levée.

A l'autre table, Est s'empessa de jouer son roi de coeur sur l'attaque du quatre de son partenaire, et retourna le valet. Le déclarant ne le couvrit pas avec la dame, puis il remporta ensuite neuf levées d'affilée, car Est revint d'un carreau et Sud refusa de faire l'impasse à cette couleur, se contentant plutôt de la faire à trèfle.

Verdict réduit pour G. Nolasco

Un verdict réduit d'avoir tiré du revolver "avec intention de blesser et défigurer" a été rendu par un jury de la Cour du Banc de la Reine, section criminelle, présidée par l'honorable juge Wilfrid Lazure, dans l'affaire de Germanino Nolasco, 20 ans, 4597, boulevard Saint-Laurent, accusé de tentative de meurtre sur la personne de Walter Jonny Brayton, au cours d'une querelle au Café Drummond, le 24 novembre dernier. Le président du tribunal rendra sentence dans cette cause le 21 mars prochain.

Interrogé par son avocat, Me Maurice-S. Hébert, Nolasco a déclaré, pour sa défense, qu'il admettait avoir tiré et blessé Brayton, mais que le revolver était parti accidentellement au cours d'une bataille avec le garçon de table et quelques autres personnes.

Nolasco a dit que des garçons de table sautèrent sur lui après qu'il eut giflé une femme à une table voisine de la sienne qui l'insultait. Il a admis n'avoir pas eu de permis de port d'armes, mais que c'était son intention de vendre son revolver.

Rita Richard, la femme que Nolasco gifla, a déclaré qu'il n'y avait eu aucune provocation pour la gifler. "Il pensait tout simplement que je parlais de lui", a-t-elle dit.

Brayton passa trois semaines à l'hôpital à la suite de cette affaire.

L'honorable juge Lazure déclara aux jurés qu'il condamnait le port de petites armes à feu par "quelconque, sans exception, car il y en a qui ont la main trop facile. Ces armes devraient être bannies — tout comme la bombe atomique — et, ainsi, combien de crimes seraient évités".

Le Dr C. J. Mackenzie a déclaré au comité parlementaire de l'énergie atomique que la loi américaine qui empêche le gouvernement des E.-U. de coopérer entièrement avec se alliés dans le domaine de l'énergie atomique a été "attaquée" officiellement par la Grande-Bretagne.

Il a déclaré qu'il ignorait si le Canada l'avait aussi fait officiellement mais que c'était une question "qui est attaquée continuellement de façon non officielle".

En réponse à M. Howard Green, député progressiste-conservateur de Vancouver-Quadra, le chef d'Atomic Energy of Canada Ltd. a ajouté:

"Les Américains sont très conscients du fait que le Canada et la Grande-Bretagne aimeraient recevoir plus de coopération. Je ne crois pas que le manque de coopération soit dû au fait que les Américains ne savent pas que nous la désirons".

Il a aussi donné les renseignements suivants:

1. Une fournaise atomique nouvelle et puissante s'élève lentement à Chalk River, Ont., mais elle ne sera pas terminée avant la fin de 1955. Le coût en sera plus élevé que les \$30,000,000 qu'on avait d'abord prévus.

2. L'ancienne fournaise atomique qui a été paralysée par une rupture intérieure en décembre dernier redevient lentement normale. Les savants ont bien confiance qu'on pourra de nouveau l'utiliser, mais pas avant plusieurs mois.

3. La valeur de l'énergie atomique comme source d'électricité croîtra à mesure que les combustibles actuels qui produisent l'électricité, le charbon, en particulier, diminueront. Au Canada, l'énergie atomique pourra vraisemblablement être utilisée à cette fin dans les régions où l'on ne peut obtenir d'électricité à bon marché.

4. Plusieurs pays participent à la course atomique, mais le Canada, les Etats-Unis et la Grande-Bretagne ont déjà une très forte avance sur tous les autres pays du monde libre. Mais le Canada ignore quels progrès se font derrière le rideau de fer.

Alors que le comité parlementaire approfondissait son étude des progrès atomiques du Canada, M. Green a protesté contre le fait que les neuf membres qui forment la commission des directeurs du programme ne représentent ni les côtes ouest et est, ni la Saskatchewan.

M. McIlraith, adjoint parlementaire du ministre du Commerce, M. Howe, a déclaré qu'il était difficile d'identifier les directeurs d'Atomic Energy of Canada Ltd. avec des régions particulières et, qu'à son avis, toutes les régions étaient représentées.

Le témoignage du Dr Mackenzie a porté aussi bien sur la coopération avec les autres pays dans le domaine atomique que sur l'utilisation des radio-isotopes dans les études de stérilisation.

Au sujet des développements internationaux, il a déclaré que le Canada et la Grande-Bretagne s'échangent des renseignements atomiques d'une façon libre et profitable et que les Américains coopèrent autant qu'ils peuvent le faire dans un domaine limité. Mais il n'y a pas eu de grand changement depuis 1949.

Pendant que le Dr Mackenzie critiquait les restrictions américaines, il est apparu que le Canada avait ses propres restrictions.

Il a déclaré que les étudiants en science de la Grande-Bretagne et de l'Australie pouvaient visiter les travaux atomiques canadiens de Chalk River, à 130 milles au nord-ouest d'Ottawa, mais qu'aucun étudiant de l'Inde ou du Pakistan n'en avait obtenu la permission. La raison, a déclaré le Dr Mackenzie, en est qu'il faut "bien du temps" avant qu'on puisse donner cette permission à des étudiants venus des "pays lointains".



M. G.-C. HAMMOND, vice-président de la Canadian Association of Advertising Agencies, parlera sur l'Agence de Publicité, au cours de la conférence annuelle d'une demi-journée sur la publicité à Montréal, le 18 mars. Organisée par l'Advertising & Sales Executives Club, cette conférence aura pour sujet "Publicité plus efficace sans frais supplémentaires".

Blessée à mort par un autobus

Une femme de 75 ans, Mme Abraham Shatz, qui demeurait à 6053, avenue Waverley, est morte, hier soir, à l'hôpital St-Luc, peu après avoir été renversée par un autobus de la Compagnie des Transports de Montréal, à l'angle des rues Bernard et Esplanade.

Le corps de la victime fut transporté à la morgue de la rue St-Vincent, pour fins d'enquête du coroner.

Mlle Jean Dunn, 22 ans, 4172, rue Hampton, a été transportée, hier soir, à l'hôpital de la Reine-Marie, après avoir été heurtée par une auto en descendant d'un tramway, à l'angle des rues Sherbrooke et Hingston. Elle souffre d'une fracture à la jambe droite.

Deuxième centenaire de la dispersion des Acadiens

OTTAWA, 10 — (PCf) — Il y a presque 200 ans, les soldats britanniques dispersèrent 2,000 familles françaises demeurant dans les provinces maritimes, connues alors sous le nom d'Acadie.

Le fait a été signalé, hier soir,

en Chambre de Communes par l'un des descendants de ces familles acadiennes. Il a demandé au gouvernement canadien de se préparer aux fêtes qui marqueront le deuxième centenaire de la dispersion. Les fêtes auront lieu en 1955.

M. Bona Arsenaute, député libéral de Bonaventure, a déclaré que les fêtes serviront à souligner la survivance "miraculeuse" du peuple acadien depuis sa dispersion, en 1755. Elles n'auront pas pour but, dit-il, "de faire revivre les vieilles querelles d'un épisode malheureux de notre histoire".

A l'époque de la dispersion, il y avait environ 15,000 Acadiens dans les Maritimes. Aujourd'hui, dit M. Arsenaute, leurs descendants se chiffrent à plus de 1,000,000. Il y en a 80,000 en Nouvelle-Ecosse; 200,000 au Nouveau-Brunswick et dans l'île du Prince-Edouard; 100,000 en Nouvelle-Angleterre; 500,000 en Louisiane et 300,000 dans le Québec.

M. Arsenaute a suggéré qu'à l'occasion du deuxième centenaire le gouvernement songe aux mesures suivantes:

1. L'émission d'un timbre spécial.
2. La nomination d'un Canadien de descendance acadienne pour reprendre la classification aux archives publiques des documents historiques concernant la dispersion. Le travail a été interrompu il y a 25 ans par la mort de M. Placide Gaudet, un Canadien de descendance acadienne.
3. Le recouvrement des documents historiques acadiens dispersés en France, en Grande-Bretagne, en Louisiane et en Nouvelle-Ecosse. Ces documents pourraient être remis aux archives publiques.
4. La donation de bourses d'études, a dit M. Arsenaute, pourrait

être regardée comme une restitution tardive pour les pertes incalculables subies par leurs ancêtres dont les biens furent arbitrairement confisqués.

Lecture et conscience chrétienne à l'étude

Le prochain cercle d'étude de l'Institut Pie XI aura lieu vendredi le 13 mars, en son local, 3725, Saint-Denis, à 7 h. 45 p.m. On y traitera de Lecture et Conscience Chrétienne, d'après les questions suivantes:

- 1) L'Eglise a-t-elle le droit d'interdire la lecture de certains ouvrages?
- 2) Le fait-elle?
- 3) Est-ce une faute morale de lire un ouvrage condamné par l'Eglise?
- 4) Peut-on lire sans faute morale n'importe quel ouvrage non condamné?

Tous ceux qu'intéressent les questions religieuses et sociales sont cordialement invités. Entrée libre.

Jeunes filles maigres, acquérez une silhouette élégante

Gagnez de 5 à 10 livres — et plus d'entrain

Des milliers qui n'avaient jamais pu prendre du poids possèdent maintenant une silhouette gracieuse et attrayante. Grâce à Ourex, finit les maigres anguleux, les cavités disgracieuses. Il envoie même qu'on avait un sang trop faible en fer. Il donne de l'entrain, améliore l'appétit et la digestion, vos repas vous profiteront davantage. Ne craignez pas trop d'embonpoint. Cessez lorsque vous avez acquis la silhouette désirée. Le format de présentation se soigne que 60 cents. Essayez les comprimés toniques Ourex dès aujourd'hui! Ils vous donneront beauté, vitalité et poids désirés. Chez tous les pharmaciens.



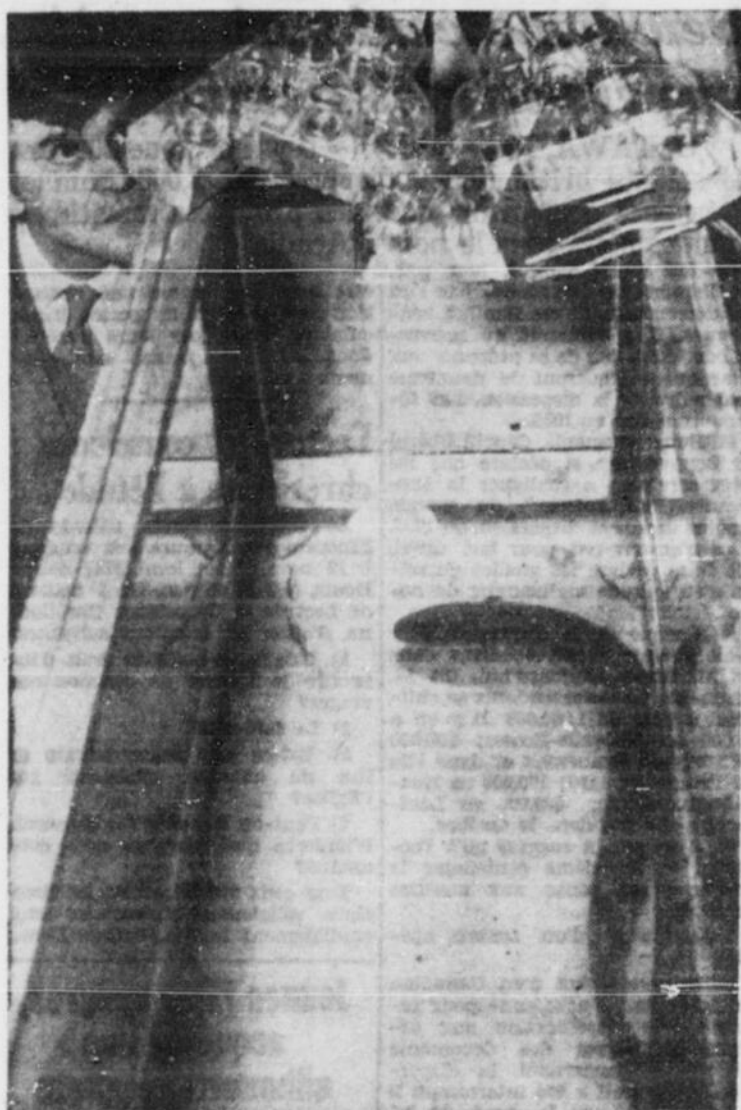
VOTRE bébé est en sûreté dans vos bras... sain, heureux, entouré d'amour et de soins... Soyez reconnaissante de votre héritage et au milieu de votre joie arrêtez un instant votre pensée sur les enfants moins fortunés, les infirmes, les handicapés. Quand vous remerciez Dieu de votre sort, passez à l'expression tangible en souscrivant à la campagne des timbres de Pâques — étendez votre charité un peu plus pour atteindre ceux qui comptent beaucoup sur votre aide.

Postez votre don à

TIMBRES DE PAQUES, C. P. 6600, Montréal, Qué.



LES TIMBRES DE PÂQUES AIDENT UN ENFANT INFIRME



LORS DE LA VISITE de la Société de Biologie à l'Université, l'anguille électrique (Gymnote) a électrocuté des jeunes poissons récemment déposés dans l'aquarium. Cette anguille peut allumer à la fois 100 ampoules comme celles photographiées ici. Elle produit un courant de 500 volts et un ampère. Elle peut donc tuer un homme. Elle vit dans l'Amérique Centrale et l'Amérique du Sud.

Une anguille électrique au Salon du Sportsman

Pour la première fois dans l'histoire du Salon du Sportsman de Montréal, les visiteurs auront l'occasion, cette année, de voir un poisson tropical d'un type particulier: une anguille électrique ou gymnote, produisant un puissant courant électrique capable d'allumer toute une série d'ampoules.

Ce poisson tropical, qui vit dans l'eau chaude, est originaire de l'Amérique du sud, plus particulièrement du fleuve Amazone. C'est un poisson d'eau douce, qui atteint jusqu'à six pieds de longueur, et qui est capable de développer une énergie électrique pouvant aller jusqu'à 500 volts, dont une seule décharge peut tuer un homme. La puissance du gymnote est même plus grande que celle de la raie. L'anguille électrique fera partie de l'exhibit toujours si intéressant de l'office provincial de biologie, dont le directeur est M. Gustave Prévost. L'Office profitera de l'occasion pour retracer la biologie de l'anguille commune, celle que nous

connaissons, et sa merveilleuse odyssée depuis la mer des Sargasses jusqu'à nos cours d'eau. Il y aura aussi des aquariums remplis de truites mouchetées.

Deux et peut-être même trois gymnotes seront en montre au Salon du Sportsman 1953, du 14 au 22 mars, au Palais du Commerce. Un membre du personnel de l'Office de biologie, protégé par des gants de caoutchouc, fera s'allumer des ampoules électriques en plaçant des électrodes en contact avec le corps des poissons. On verra les lampes s'allumer. Le pôle positif des gymnotes est en avant, près de la tête, et le pôle négatif, en arrière, au bout de la queue. La gymnote paralyse habituellement sa proie d'un choc électrique avant de la dévorer. On introduira à cette fin des gymnotes dans l'aquarium et l'on verra les gymnotes les paralyser et les manger.

Télévision

CBFT

(Canal 2) Montréal

MARDI, 10 MARS

5.30-5.30—(Musique)
5.30-6.00—Films pour enfants
6.00-7.45—(Musique)
7.45-8.00—Nations Unies
8.00-8.15—CBC Newscast
8.15-8.30—Variétés musicales
8.30-9.00—March of Time
9.00-9.30—Café des artistes
9.30-10.00—Au Carrefour des mots
10.00-11.00—Boxe
11.00-11.15—United Nations

MERCREDI, 11 MARS

5.30-5.30—(Musique)
5.30-6.00—Le Grenier aux images
6.00-7.45—(Musique)
7.45-8.00—Nations Unies
8.00-8.30—Divertissement
8.30-9.00—Regal Theatre
9.00-10.00—Lutte — Forum
10.00-11.00—Film anglais
11.00-11.15—United Nations

Nouvelle série de timbres-poste

L'hon. Alcide Côté, ministre des Postes, annonce que, le 1er mai 1953, le ministère des Postes mettra en service une nouvelle série de timbres-poste de cinq valeurs, de 1 c. à 5 c. inclusivement, à l'effigie de Sa Majesté la reine Elisabeth II. Ce sera une émission ordinaire à long terme qui remplacera graduellement les timbres actuels des mêmes catégories à l'effigie de feu Sa Majesté le roi George VI. En outre, le 1er juin 1953, le ministère des Postes émettra une figurine spéciale pour commémorer le couronnement. Elle reproduira un profil en relief de Sa Majesté la reine Elisabeth.

On est d'avis que l'émission de ces timbres constituera un nouveau

★ PROGRAMMES DES POSTES DE RADIO ★

MARDI

P.M.	CHLP (1410)	CKAC (730)	CBF (690)	CFCF (690)	CKVL (980)	CBM (940)	CJAD (800)
6	Revue et sport Carr. de la ch. Nouv. (8.55)	Bonnes nouvelles Sport-Québec Nouvelles	Nouv.-Sports Fantaisie Les collégiens Un homme et	Supper club Nouvelles Crosby Classics	Par. de la ch. Nouv. (8.55)	Nouv.-Sports Sights & sounds Roll back the...	Nouvelles et Ballrooms Den. Vaughan
7	Carr. de la ch. Ronde de... Orchestre	Jours ensoleillés Jolie P... Contes Le dernier mo	Actualité Métropole Chansons Les Plouffe	Top hits Voix de l'armée	Chansonnètes Qui parie? Par. de la ch. Nouvelles (8.55)	Roundup Road show 4 gentlemen Conférence	Nouv. Ballroom Showcase Jo Stafford Sports
8	Accordéon Raconteur Nouv. (8.55)	La Louve Rue des pignons Mine d'or Nouvelles	Crises de l'his- toire Concert sym- phonique	Search of ourselves Symphonie	Le survivant Dr. Claudine Music hall Nouvelles (8.55)	First rehearsal Mr. Showbush Mrs. Mrs. North	Bing Crosby Mrs. Mrs. North
9	Plaisirs de la musique Nouv. (9.55)	Horizons dorés A déterminer	Arts & lettres	Concert hall	Banco banco Nouvelles (9.55)	Here's a holi- day 20 questions	Turnabout Théâtre
10	Nouvelles Sport (10.50)	Tourbillon Ch. de comm. Nouvelles	Nouvelles Conférence Ce qu'ils disent	Haunting pour Inv. to dance Sports	Paris swing Le monde ce a Nouv. (10.55)	Nouvelles Conférence Leicester Square	Nv & P broom Enemy within Good old days
11	Dance & Mont Nouv. (11.55)	Sport Chansons Orchestre	Adagio Fin du jour	Nouvelles Tennessee Ernie	Man à l'été & hit parade Nouv. (11.55)	Here's Juliette Latitude unknown	Sports Prelude Musique
MINUT	Fin	Nouv. et orch	Fin	Nouv. et mus.	Musique	Fin	Musique

MERCREDI

P.M.	CHLP (1410)	CKAC (730)	CBF (690)	CFCF (690)	CKVL (980)	CBM (940)	CJAD (800)
6	Messe du jour Réveil provin. (8.55) Joyeux	Actualité Guy Jarcy Marche du jour Oratoire St-J.	Nouv. et opéra de 4 sous	Nouvelles Sincère show	Aux fermiers Prière Aux fermiers Nouv. (8.55)	Breakfast Nouv. (8.55)	Sacré-Cœur
7	Revue métro- politaine Nouv.-Sports	Nv et S. Jorva Louis Hébert Nouv. (8.55)	Radio-journal Élévation Rythmes	Nouvelles et Sincère show	On prend le café Nouv. (7.55)	Nouv. & Concert Nouv. & Concert	Nouvelles Musical Clock Nouv. et mus.
8	Revue métro- politaine Nouv. (8.55)	Nv et S. Jorva Louis Hébert Nouv. (8.55)	Radio-journal Élévation Rythmes	Nouvelles et Sincère show	Nouveaux Dames Nouv. (8.55)	Nouv. et mus. Dévotion Fanfare	Nouvelles Musical Clock
9	Mus. bonjour Nouv. (9.55)	Actualité et L'ami de tous Près de vous	Nouv.-Chansons Comptoir du disque	Nouv.-Breakfast Club	Vive la santé Roger Bonin (9.55) News	Musique Prog. scénaire	News Favorite feat. Harmonies
10	Au bal Muzette Chansons Vedettes canad. Nouv. (10.55)	Act. l'après- midi de la chanson	Sur nos ondes Cabaret des Entre nous Je vous ai tant	Nouv. - Charlie Fair Scrapbook	Qui chante? Sifflet en tra- vaillant (10.55) News	Kindergarten Shirley Brett Song song	Nouvelles & Hope for ladies Ballroom
11	Heure féminine Nouv. (11.55)	Actualité (11.55) Chans.	Franc. Louvise Vie de femmes Trembladour	Like a milke- maid What's new	Par. de la ch. Nouv. (11.55)	Good old days Rosemary Front Page Far Laurie	Nouvelles et Chez Simpson Kate Aiken Widder Brown
12	Heure féminine Nouv. (12.55)	Nouvelles et Table tournante A chag. refrain Estelle Caron	Jeunesse duree Rue Principale Réveil rural	Nouv. - Pick the hits Brighter day Perry Mason	Parade de la chansonnète	Nouvelles CBC Aunt Lucy Rural, rural	Nouvelles et Our times Claire Wallace Out go
1	Radio-journal et Heure féminine Nouv. (1.55)	Nouvelles Fleurs musicales Ryth. du jour Estelle Caron	Quelques nouvelles Radio-journal Tante Lucie Estelle Caron	Nouv.-Mélodies Break the bank	La fortune Sur le vi. Chansonnètes (1.55) Nouv.	Nouvelles Happy gang Mus. kitchen	Nouvelles et Helen Trent Memory Lane Reulah
2	Mélodies Nouv. (2.55)	Nouv.-Revue Chans. d'amour	Grande souf. Maman Jeanne Ardent voyage Lettre à une C.	Double or nothing Ted Malone Ronnie Kemper	Hil on Parade Nouv. (2.55)	Voyage Mélodie	Nouv.-Chant With Lavers Devil drops in Junior miss
3	Mélodies mag. Nouv. (3.55)	Act. Courrier Mot de la fin	Chets-d'oeuvre	Nouv. & C. Fair	For the asking Nouv. (3.55)	Life can be... Mn. Perkins Pepper Young Right to happ	Nouvelles et Pop concert
4	Radio N.-Dame Carr. de la ch. Nouv. (4.55)	Act. et événe- ment social Ryth. sud-amé	Les malades Guiding light Dr. Malone Big John	C. Wallace Guiding light Dr. Malone Big John	Art. canadiens Cécile & Coco Par. de la ch. Nouv. (4.55)	Encores Reminiscing in Tempo	Nouv. et vops in pop Who am I?
5	Carr. de la ch. Nouv. (5.55)	Actualité et Ryth. de danse Dr. Renée Purity	" Pur bout de Yvan l'interpède	Firefighters On the Troy Western swing	Chansonnètes Nouv. (5.55)	Concert Maggie Mug. Don Messer	Nouvelles et Ballroom
6	Nouv.-Sport Carr. de la ch. Nouv. (6.55)	Bon. nouvelles Forum sports Nv. chez-nous	Nouv.-Sports Fantaisie Dans in ecclisse Un homme et...	Supper Club Nouvelles Sport & 3 sons	Par. de la ch. Nouv. et sport	Nouv.-Sports Interlude Rawhide	Nouvelles et Ballroom Denny Vaughn
7	Echo d'outre- mer Ronde d'amour Nouv. (7.55)	Rosaire Oncle Paul Contes Colette & Rol.	Actualité Métropole Tambour batt. Les Plouffe	Top hits Club 15 Mam. mme...	Chansonnètes Qui parie? Chansonnètes Nouv. (7.55)	Roundup Wed. Night Writing in Can.	Nouv. Ballroom Showcase Hospitality time Sports
8	Chant du soir Raconteur Nouv. (8.55)	La Louve Rue des Pignons Les écoliers... Nouv. (8.55)	Ceux qu'on aime Curé de village	Théâtre Great Gilder- sleeve	Le survivant Dr. Claudine Vers Horizon	" Symphonie de Toronto	Gangbuster Make mine memories
9	Plaisirs de la musique Nouv. (9.55)	Esquisses Impromptu	Radio-Canada Crime book	It happened... Diary Lane Crime book	Wilne Lamotte Nouv. (9.55)	Imaginary Conversations	Take a chance Broadway
10	Nouvelles Sport (10.50)	Tourbillon Moulin des rev. Nos gouverne- Nouvelles	Nouvelles Causerie Réclat	Mike Snayne Notebook Sports	Paris swing Le monde ce... Nouv. (10.55)	Nouvelles International Intell. Affairs Orchestre	News & time... Jo Stafford Nouvelles Good old days
11	Dance & Mont Nouv. (11.55)	Sports Chant. genre Orchestre	Adagio Fin du jour	Nouv.-Sport Tennessee Ernie	Mélodies et Hit parade Nouv. (11.55)	Orchestre Nouv.	News et sports Prelude
MINUT	Fin	Divers	Fin	Fin	Musique	Nouvelles	Fin

lémoignage du respect et de l'attachement des Canadiens pour leur souveraineté.

Les timbres de cinq valeurs de la série ordinaire reproduiront un portrait de face de la reine et seront tous du même dessin. Le timbre de 1c. sera gris-brun, celui de 2c., vert, celui de 3c., rouge, celui de 4c., violet et celui de 5c. bleu. Le timbre de 4c. de l'émission commémorative du couronnement sera de la même teinte de violet que celui de 4c. de la nouvelle série ordinaire.

La Canadian Bank Note Company Limited, d'Ottawa, qui grave et imprime ces timbres, a exécuté le dessin des timbres des cinq valeurs de la série ordinaire d'après une photographie gracieusement fournie par Karsh, d'Ottawa. Le dessin du timbre du couronnement est l'oeuvre de M. Emanuel Hahn, R.C.A. S.S.C., sculpteur de Toronto.

Sept régions de taudis à Montréal

Le conseil de ville a de nouveau consacré du temps à l'étude du problème des taudis, au cours de la séance du conseil de ville, hier après-midi.

Après que le conseil de ville eut repris l'étude des estimés budgétaires pour le prochain exercice financier 1953-54, le conseiller Gagliardi voulut savoir du docteur Adélard Groulx si, d'après lui, il y avait des taudis en grand nombre, à Montréal, et s'il y avait des régions où les taudis dominaient par le nombre.

Le docteur Groulx expliqua qu'il n'avait jamais fait une étude de ce genre, et qu'il n'était pas en mesure de répondre aux questions que lui posait le conseiller. Le docteur Groulx a également déclaré qu'il ne fallait pas qualifier de taudis une maison uniquement par-

ce qu'elle est vétuste. Selon lui, une demeure de construction récente peut rapidement devenir taudis si on n'en prend pas soin, et une vieille résidence peut être très confortable, et n'être pas du tout un taudis, si on veille soigneusement à sa réparation.

De son côté, le commissaire Croteau a expliqué que le service d'urbanisme avait préparé un mémoire dans lequel on établit sept régions de taudis, dans diverses parties de la ville. Le commissaire Croteau a aussi déclaré que c'est parce que les chefs de l'administration municipale estiment qu'il y a des taudis à Montréal, qu'ils ont consacré une somme de \$1,500,000 sur un emprunt de \$25,000,000 pour l'élimination des taudis.

ANCIENNE FONCTION

La mairie de Londres, Angleterre, date de l'an 1189, quand Henry Fitznawin fut nommé premier maire.



La charité, providence des pauvres

Comme elle se comprend cette réflexion d'un père de famille: "Quand le pain manque sur la table, je serre ma ceinture d'un cran et ça va. Mais ce qui m'est intolérable, c'est de voir souffrir ces petits." Il montrait ses enfants.

Familles privilégiées qui vivez dans l'abondance, parfois dans le luxe, et qui comblez vos enfants de mille gâteries, n'aurez-vous pas pitié de ces familles nécessiteuses? Par les oeuvres de la Fédération, au soin desquelles ces familles sont confiées, elles vous tendent présentement la main.

Familles privilégiées, donnez, donnez largement; "partagez" avec ces foyers miséreux! Faites participer à votre offrande vos enfants eux-mêmes! Dans l'intime de leur coeur ils en éprouveront une grande joie. Et Dieu, vous le savez déjà, vous comptera comme fait à lui-même cet acte de compassion pour les siens.

BERNARDIN VERVILLE, O.F.M.



partageons avec la

Fédération

des Oeuvres de Charité Canadiennes-Françaises

OBJECTIF: \$1,300,000 — CAMPAGNE: 8 AU 23 MARS

La Patrie

(Membre de la Canadian Press et de l'audit Bureau of Circulation)
est imprimée et publiée au No 181 est, rue Ste-Catherine, Montréal, par la Compagnie de Publication de LA PATRIE Limitée, 1400 Dupont, Secrétaire-Treasury Téléphone LAD-3121. Échangeur correspondant avec tous les différents services Autorisés comme envoi postal de la deuxième classe Ministère des Postes Ottawa.

PRIX D'ABONNEMENTS

Edition du dimanche Canada 1 an \$5.00
Edition quotidienne Canada 1 an 5.00
Edition quotidienne Canada, 6 mois 2.75
Edition quotidienne États-Unis 1 an 6.00
Edition quotidienne États-Unis, 6 mois 3.00
Edition du dimanche États-Unis 1 an 5.00

REPRESENTANTS

TORONTO, Ont. Hugh Rose chambre 101, Edifice McKinnon 19, rue Melinda Téléphone EMpire 4-1016
ÉTATS-UNIS Ralph R. Mulligan, 141 East 44th Street Room 911 New-York 17, N.-Y. 35
East Wacker Drive Chicago 1, Ill. 3049
East Grand Boulevard, Detroit 2, Mich.

MONTREAL, 10 MARS 1953

Un homme qui a osé...

C'est à ce titre qu'un licencié de l'École des Hautes Études Commerciales félicitait hier, à bon droit, notre confrère Gérard Filion d'avoir accepté l'invitation d'assister au récent congrès communiste de Pékin. On sait que ce geste de Filion a été diversement commenté. Croyant, à l'instar des anciens Romains, qu'il est permis d'aller chercher des leçons même chez l'ennemi, le directeur du *Devoir* a profité de l'occasion qui lui était offerte d'aller enquêter sur ce qui se passe derrière le rideau de fer communiste. Observateur averti, toujours ferme dans ses convictions, il nous est revenu avec une moisson de renseignements dont il fait part volontiers dans des causeries savoureuses. Ainsi, parlant devant les membres du Club H.E.C. de «petits à-côtés d'un grand voyage», il vient de signaler plusieurs faits intéressants qu'il a notés pendant ses brefs séjours à Prague, à Moscou et à Pékin. Depuis quand un journaliste, à qui rien de ce qui est humain ne doit rester étranger, aurait-il tort d'aller puiser ses connaissances aux premières sources? Quoi qu'il en soit, la conférence d'hier au Club H.E.C. a été fort goûtée, d'autant plus qu'elle était assaisonnée de sel gaulois. Les malins y chercheraient en vain la moindre condescendance pour la doctrine des disciples de Karl Marx. Aussi les gens de bonne foi paraissent-ils unanimes à ne pas juger sévèrement l'homme de chez nous qui a osé se mêler quelque peu à des congressistes communistes, dans l'unique but d'étudier ce qu'ils sont, ce qu'ils font et ce qu'ils veulent.

L'Église à l'Académie

par Roger DUHAMEL

Les ecclésiastiques ont toujours eu leur place à l'Académie française. Il n'y a rien là de très naturel, d'abord parce que l'illustre Compagnie doit sa fondation au cardinal de Richelieu, ancien évêque de Luçon, surtout parce que l'Église de France représente une puissance sociale et qu'elle a toujours compté parmi ses membres des lettrés et des écrivains.

Cette tradition remonte très haut, puisque parmi les fondateurs de l'Académie, on relève le nom d'Antoine Godeau, évêque de Vence et de Grasse, qui avait été auparavant un habitué des réunions mondaines et intellectuelles de l'hôtel de Rambouillet. Par la suite et jusqu'à nos jours, 120 représentants de l'Église se sont succédés à l'Académie, parmi lesquels figurent 13 cardinaux et 31 archevêques ou évêques.

Parmi eux, il faut citer un très grand prédicateur comme Mgr Esprit Fléchier, élu en 1672, Bossuet, évêque de Meaux, dont l'éloge n'est plus à faire et qui est justement reconnu comme l'un des plus grands écrivains des lettres françaises, Fénelon, évêque de Cambrai, dont la *Lettre à l'Académie* constitue une véritable charte, un plan de rénovation de la culture générale.

Il n'y a pas eu de prêtre sous la

Coupole, de la mort de Mgr Frayssinous en 1822 à l'élection de Mgr Dupanloup, évêque d'Orléans, en 1854. Depuis la mort du Père Gratry, en 1872, jamais plus d'un ecclésiastique n'a siégé à la fois. Mgr Dupanloup a même posé un geste sensationnel. Pendant des années, il s'opposa avec sa fougue coutumière à l'élection de Littré, l'incomparable grammairien, à qui il reprochait d'être athée. Finalement, Littré réussit à traverser victorieux ce tir de barrage et, en signe de protestation, Mgr Dupanloup donna sa démission. Ce sont de ces événements regrettables qui ne sont pas fréquents.

Aujourd'hui, c'est le cardinal Grete qui représente, sous les espèces d'un humanisme souriant, l'Église à l'Académie. L'archevêque du Mans est toutefois octogénaire et l'on peut prévoir que sa succession sera sous peu annoncée. Les paris sont ouverts pour prévoir quel personnage ecclésiastique maintiendra la tradition au Quai Conti.

Grandes assises municipales

par Alonzo CINQ-MARS

Un congrès d'une extrême importance aura lieu à Montréal du 20 au 24 septembre. C'est le congrès municipal international, organisé conjointement par la Fédération Canadienne des Maires et des Municipalités et par la *United States Conference of Mayors*. On y verra réunis pour la première fois des représentants des autorités municipales du Canada et des États-Unis. Il y aura aussi là des délégations des maires des autres pays du Commonwealth britannique ainsi que de l'Europe et de l'Amérique du Sud. On s'attend à ce que le nombre des délégués atteigne 2.000.

Les autorités municipales des divers pays ont à envisager des problèmes communs dont la solution peut être facilitée par de telles réunions où s'échangent des vues basées sur l'expérience des unes et des autres. Ces assises, tout autant que les autres grandes conférences internationales où se discutent les problèmes de la politique mondiale, doivent intéresser les contribuables et leurs édiles. Les décisions des gouvernements municipaux atteignent en effet les contribuables autant que le font celles des gouvernements des États ou des provinces, et souvent plus directement. Il importe que les administrateurs de la chose publique, à chaque palier, tant municipal que provincial ou fédéral, entretiennent ainsi des relations étroites et amicales pour le plus grand bien de leurs administrés.

Parmi les nombreux sujets qui sont à l'agenda du congrès municipal international de septembre prochain à Montréal, il y a l'importante question de la redistribution des revenus, des impôts et des responsabilités entre les divers paliers de gouvernement, question qui fait l'objet d'une enquête sérieuse aux États-Unis et qui intéresse également notre pays. Il y a lieu de croire que, pour ce qui concerne le Canada, le prochain congrès recommandera de nouveau la convocation d'une conférence fédérale-provinciale-municipale en vue du règlement de cette épineuse question.

La Fédération Canadienne des Maires et des Municipalités, qui a son siège social à Montréal et dont le président est présentement le maire A.-J. Mason, de Springhill, Nouvelle-Écosse, député à la Législature de cette province, est une des institutions les plus vraiment nationales du Canada. Elle représente plus de sept millions de citoyens qui, dans l'ensemble, paient au moins les trois quarts de toutes les taxes perçues dans notre pays. C'est dire la grande influence dont elle dispose. Elle publie une revue, *Le Poste d'Écoute*, sommaire de nouvelles municipales de nature à intéresser toutes les administrations locales au Canada. De plus, elle met à la disposition de ses membres des experts prêts à les renseigner sur toutes les phases de l'administration municipale.

Il est à espérer que, d'ici à septembre prochain, un grand nombre de municipalités canadiennes qui ne font pas

encore partie de ce puissant organisme national s'empresseront de s'y affilier afin de pouvoir participer au congrès de septembre et bénéficier de délibérations aussi utiles aux administrateurs municipaux qu'à leurs administrés. Elles pourront envoyer leur adhésion au siège de la Fédération, à l'hôtel Mont-Royal.

La métropole canadienne se doit de voir à faire tout ce qui est possible pour contribuer au succès de ce congrès, le premier du genre dans l'histoire de l'Amérique. Les délégués feraient bien de réserver aussitôt que possible des chambres dans nos hôtels.

Le souvenir acadien

Il y aura deux siècles en 1955 que nos compatriotes de l'Acadie ont subi l'épreuve de la dispersion. C'est l'une des pages les plus sombres de notre histoire. Les autorités eurent recours à la ruse et à la tricherie pour s'emparer des terres des Acadiens. Par des procédés inhumains, elles semèrent la ruine au sein d'une paisible population. Le grand artisan de cette opération, Lawrence, a réussi à obtenir contre lui l'unanimité des honnêtes gens. N'est-ce pas lui qui écrivait à l'un de ses lieutenants, chargés d'exécuter ses ordres infâmes: «Vous devez faire tous les efforts possibles pour réduire à la famine ceux qui seront tentés de s'enfuir dans les bois». C'est ainsi qu'environ 14.000 personnes connurent les rigueurs de l'exil. Beaucoup périrent avant d'avoir pu s'établir en des lieux plus accueillants; les autres trouvèrent refuge à Boston, dans la Caroline du Nord, en Virginie, quelques-uns se rendirent en France et à Saint-Domingue, mais de nombreux survivants n'eurent de cesse qu'ils n'aient retrouvé, dans les années suivantes, le territoire de la patrie.

Cette obstination, qui est l'une des plus attachantes caractéristiques du tempérament acadien, explique qu'il y ait aujourd'hui un million d'Acadiens, répartis au Canada et aux États-Unis. Ils n'ont pas oublié le passé, mais ils ont depuis longtemps pardonné; de ce passé douloureux, ils tirent une légitime fierté. Ils partagent l'opinion exprimée par un historien de langue anglaise, Bancroft: «Ces infortunés Acadiens n'étaient coupables d'autre crime que de leur attachement à la France. Je doute que les annales humaines présentent un tel exemple de maux infligés avec autant de complaisance, de cruauté, de ténacité». Ils n'ont conservé d'autrefois aucune animosité; l'avenir les sollicite davantage et les œuvres de survivance accomplies dans tous les domaines ont démontré leur rayonnante vitalité.

C'est un de leurs descendants, M. Bona Arsenaute, député au Parlement fédéral, qui a voulu saisir ses collègues des Communes de l'anniversaire qu'on célébrera dans deux ans et pour lequel l'on prépare déjà des fêtes en Acadie. Ce ne sera pas l'occasion d'épiloguer avec amertume sur des faits lointains et dont l'on s'accorde sans mal à juger qu'ils étaient regrettables et inqualifiables. Mais ce sera pour tous les francophones des Maritimes le moment privilégié de dresser l'inventaire de leurs positions et de se rendre compte avec une juste satisfaction qu'ils ont accompli dans des conditions difficiles une tâche virile.

Il va de soi que le gouvernement central se doit de participer à cette commémoration. M. Arsenaute énumère quelques suggestions concrètes de la plus heureuse inspiration: l'émission d'un timbre spécial; la nomination d'un Canadien de descendance acadienne pour reprendre la classification aux Archives publiques des documents historiques relatifs au *grand dérangement*; le recouvrement des documents acadiens dispersés en France, en Grande-Bretagne, en Louisiane et en Nouvelle-Écosse; enfin, des bourses particulières pour les étudiants acadiens.

Il n'y a rien là que de très raisonnable. Ce serait une façon pratique de marquer le souvenir d'un événement

pénible dont personne ne songe à se servir à des fins partisans ou fanatiques, mais qui demeure inscrit à jamais dans notre histoire et dans lequel les Acadiens d'aujourd'hui peuvent puiser des motifs d'admiration pour leurs ancêtres et doivent tremper leur volonté d'indéfectible fidélité.

Châtiment ou réhabilitation?

Dès qu'un délit a été commis et que le coupable a été appréhendé, l'appareil de la justice est aussitôt mis en branle. Le procès se termine par une sentence d'incarcération. Le «criminel» prend le chemin des cellules dans une prison ou un pénitencier, selon le cas, pour une période de temps déterminée. Nous nous sommes ainsi débarrassés d'un personnage encombrant et nous n'y pensons plus.

Il est permis de se demander si des procédés aussi sommaires sont tout à fait équitables. Il faut bien comprendre que la société n'a pas à se venger, qu'elle n'a pas reçu mission de châtier les mécréants. Elle entend se protéger contre la commission de méfaits qui mettent en péril la sécurité de ses membres. C'est un but convenable, mais ce n'est pas le seul. Pensons que les prisonniers sont aussi des membres, le plus souvent malheureux, de la société et que nous avons des devoirs à leur égard.

Nous avons l'obligation de tout mettre en œuvre pour favoriser leur réhabilitation, si elle est possible, et nous avons la conviction qu'elle l'est dans un grand nombre de cas. Nous devons procéder à une sage ségrégation parmi les hors-la-loi. Le compagnonnage d'un jeune homme qui a commis une faute par faiblesse avec des criminels endurcis ne facilitera pas sa réintégration dans les cadres de la société. On parle beaucoup d'orientation professionnelle; ne serait-il pas possible d'en adapter les principes au cas particulier des prisonniers?

C'est assurément plus difficile que d'entasser ces gens dans de vastes édifices bien gardés qui deviennent, selon l'expression d'un spécialiste en ces matières, de véritables académies du crime. Les deux soulèvements qui se sont produits à Bordeaux, outre qu'ils ont été matériellement très coûteux, devraient aussi ouvrir les yeux des autorités sur la nécessité d'opérer des réformes qui tiendraient compte d'avantage des progrès psychologiques contemporains.

Il se peut que les prisonniers soient déçus de leurs droits; il est beaucoup moins sûr que la société n'ait plus aucun devoir à leur endroit. En s'y conformant, elle ne fait que s'acquitter d'une stricte responsabilité chrétienne et elle protège aussi l'avenir.

Propos d'hygiène

La radiographie des poumons permet de découvrir la tuberculose dès ses débuts, alors qu'elle est plus facile à guérir. C'est la forme d'assurance la plus sûre contre cette maladie.

Les légumes sont d'importants compléments du menu. Crus ou cuits, ils fournissent des vitamines et des minéraux indispensables. L'eau dans laquelle on les a fait cuire est riche de leurs minéraux. On devrait s'en servir pour enrichir les soupes et les sauces.

Quand une poussière ou un corps étranger s'introduit dans l'œil, il ne faut ni fouiller ni frotter l'œil. Essayez de déloger la poussière en essuyant la paupière inférieure, puis en tirant la paupière supérieure par les cils et en la frottant contre les cils inférieurs.

— Le Fils de l'homme sera livré aux princes des prêtres et aux scribes qui le condamneront à mort, le livreront aux gentils, afin d'être bafoué, flagellé, crucifié. (Matt. 20, 18-19). Texte choisi par la Société catholique de la Bible.

Les mots qui vivent

— Aimer Dieu et en communiquer l'amour aux autres hommes, c'est exercer le culte parfait. FENELON.

En marge de l'actualité

La TV contre la baignoire

(par Maurice HUOT)

La nouvelle d'actualité n'est pas la mort de Staline, le fisc, les finales du hockey ou le salon de l'auto. D'ailleurs, de grands journalistes, beaucoup mieux qualifiés que nous, traitent ces sujets. Notre rôle est plus modeste, il s'agit de parler de tout ce dont les autres ne parlent pas. C'est difficile, mais un bon chien rapporte toujours son gibier. La nouvelle d'actualité la plus importante, c'est celle qui nous annonce qu'à Chicago, il y a plus d'appareils récepteurs de télévision que de baignoires. On a établi ce fait par un petit jeu de statistiques.

Il faut donc en conclure que les Américains préfèrent se rincer l'œil plutôt que le reste du corps. Avec la TV, on n'a d'ailleurs plus le temps de prendre son bain. A peine a-t-on le temps de manger convenablement. Dans certains foyers, on mange dans le salon, face au récepteur d'images. Et que mange-t-on? Des chiens chauds, des hamburgers et autres mets qui ne demandent que le minimum de préparation, car avec la "télévision" (maladie de la télévision), on ne saurait préparer des plats fins, on est loin de la cuisine française et d'ailleurs la cuisinière elle-même est plus dans la porte du salon que dans sa cuisine. Que de rôties brûlées, que de pommes de terre collées au fond de la marmite à cause de l'attraction de la TV.

Auparavant, la cuisinière écoutait la radio et vaquait en chantonnant à la confection de ses plats, mais aujourd'hui elle est entièrement occupée à loucher vers le dernier mélodrame, le film même le plus ancien ou la chanteuse de genre qui passent sur son écran de TV.

Et les enfants, quelle énergie ne leur faut-il pas pour se livrer à leurs études, surtout quand ils savent que les parents sont occupés à leurs programmes d'images favoris. La vie est en voie de se changer en spectacle perpétuel. Les conversations tombent, la musique en famille, déjà compromise par le phonographe et la radio, est à la veille de disparaître complètement.

Mais une fois la curiosité générale satisfaite, on espère dans les milieux conservateurs que les gens vaqueront à leurs tâches coutumières, car si cela continue, la moitié du monde sera uniquement occupée à regarder l'autre agir, par cette fenêtre mystérieuse qu'est la TV.

Pendant ce temps, le commerce fait des affaires d'or et a trouvé un moyen sensationnel d'annoncer ses produits jusque dans les salons les moins cossus. Car ne croyez pas que seuls les millionnaires se paient une TV. Avec la facilité des ventes à crédit, il en est de la télévision comme des autos: beaucoup plus d'appareils fonctionnent qui ont été achetés à crédit que ceux qui ont été payés rubis sur l'ongle.

L'homme aux revenus modestes se dit qu'avec la TV il a résolu le problème onéreux de ses sorties et divertissements. Qu'en conséquence, il a fait un placement. Dans certains cas c'est vrai, mais il y a une chose sûre, c'est que si on



Mao Tsé-Tung fait l'éloge de Staline

Manifestation d'unité entre Malenkov et la Chine communiste

MOSCOU, 10 — (PAF) — Le nouveau gouvernement russe a désigné, aujourd'hui, le ministre adjoint aux Affaires étrangères, Vasily Kuznetsov, pour le représenter à Peiping, première manifestation concrète de la promesse du premier ministre Georgi Malenkov de maintenir l'unité avec la Chine communiste.

La nouvelle de la nomination de Kuznetsov, une figure dominante du parti communiste soviétique et, depuis longtemps, tête dirigeante du syndicalisme de l'URSS, a été publiée dans une édition de la "Pravda" qui contenait un éloge de Staline, écrit par le chef communiste chinois, Mao Tsé-Tung.

Kuznetsov succède à Alexandre Panyushkin, ancien ambassadeur soviétique aux Etats-Unis. Panyushkin, dit le communiqué, a été rappelé "pour assumer d'autres fonctions". Il avait été déplacé de Washington à Peiping, en juin dernier.

Dans son éloge de Staline, Mao dit que "la grande amitié entre la Chine et l'Union soviétique est inviolable. Nous repousserons toute agression capitaliste, d'où qu'elle vienne".

"Nous croyons fermement", écrit le chef communiste chinois, que le comité central du parti communiste de l'Union soviétique et le gouvernement soviétique, dirigés par le camarade Malenkov, pourront poursuivre l'œuvre du camarade Staline aller de l'avant et développer magnifiquement la grande cause du communisme."

Plusieurs Moscovites ont visité la Place Rouge aujourd'hui pour revoir encore une fois l'imposant Mausolée de Lénine dans lequel repose le corps de Staline depuis hier.

Au-dessus des énormes portes en métal, où seul le nom de Lénine était gravé, les deux noms célèbres y sont maintenant inscrits en lettres rouges sur fond noir: "Lénine" et "Staline".

Le Mausolée est fermé au public pour le moment, mais on a annoncé que les gens seront informés de la date de sa réouverture. On présume que ce sera bientôt.

Les autorités annoncent que le Mausolée sera connu sous le nom de tombeau de Lénine et de Staline. Plus tard, leurs corps seront transportés au Panthéon que l'on doit aménager à leur intention et pour d'autres leaders communistes défunts.

Les milliers de couronnes de fleurs envoyées aux obsèques du premier ministre défunt ont été disposées en rangées sur la plate-forme où se sont déroulées les cérémonies et qui s'étend d'une extrémité à l'autre du Mausolée, du nord au sud de la Place. Bien qu'il commence à peine à faire doux, la Place ressemble à un vaste champ de fleurs du printemps.

La période de deuil officiel s'est terminée hier et la capitale est de retour au travail aujourd'hui. La circulation aux alentours de la place est aussi dense que d'habitude.

La nomination de Kuznetsov au poste stratégique de Peiping confirme l'avis d'observateurs occidentaux que le Kremlin ne se sent pas rassuré sur les réactions de Mao en face du gouvernement Malenkov.

Des sources occidentales croient que le leader chinois va demander une plus grande participation dans l'élaboration des plans du communisme international que celle qu'on lui réservait sous le gouvernement de Staline.

Malenkov a pris d'infinies précautions, dans son discours aux funérailles de Staline, hier, pour affirmer le désir de son gouvernement de resserrer les liens entre les deux principales puissances communistes du monde.

Parlant devant la tombe du chef

en juge par la faveur dont jouit ce moyen de communication auprès de la foule, on se privera de choses essentielles avant de se priver des "petites vues" à la maison. Ainsi va le monde.

décédé, le nouveau premier ministre a déclaré:

"Nous devons, par tous les moyens possibles, resserrer l'amitié éternelle, l'indestructible fraternité de l'Union soviétique et du grand peuple chinois et de tous les travailleurs des démocraties populaires."

Mais, à l'encontre de la plupart des chefs communistes du monde, Mao n'était pas là pour entendre cette déclaration. Le maître chinois n'a pas entrepris le pèlerinage à Moscou, pour assister à l'inhumation de Staline. Il a envoyé à titre de représentant, Chou En-Lai, qui agit comme premier ministre et ministre aux Affaires étrangères de Peiping.

Kuznetsov a été nommé ministre adjoint aux Affaires étrangères dans le chambardement à l'intérieur du gouvernement qui a suivi l'élévation de Malenkov au sommet de la hiérarchie soviétique. Jusqu'ici, Kuznetsov avait agi comme président du conseil central du Congrès des syndicats ouvriers.

Outre ce poste dans le travail soviétique, Kuznetsov était président de la Fédération mondiale du Travail organisé, cet organisme dominé par les rouges, qui agit comme arme de premier plan dans la guerre froide livrée par les Russes. La Fédération recrute, pour l'URSS, des agents à l'étranger et assure l'infiltration directe des fins subversives dans toutes les organisations syndicales étrangères.

Kuznetsov est de beaucoup plus familier avec les pays étrangers que plusieurs de ses supérieurs dans le nouveau gouvernement soviétique, dont quelques membres n'ont fait qu'un bref séjour à l'extérieur et d'autres n'ont jamais passé la frontière.

Kuznetsov a visité les Etats-Unis, la France, l'Italie, l'Allemagne et la Grande-Bretagne, en sa qualité de maître des unions ouvrières soviétiques. En 1944, il avait dirigé une délégation du syndicalisme russe en Grande-Bretagne et avait rencontré Winston Churchill, alors, comme aujourd'hui, premier ministre de ce pays.

La Semaine du Cancer en avril

La Semaine du Cancer sera observée du 13 au 18 avril prochain par l'Institut du Cancer de Montréal à l'hôpital Notre-Dame. Des démonstrations pratiques sur les cancers seront données tous les matins. Une brève causerie sur les récents avancements dans les recherches sur le cancer suivra chaque démonstration.

Ces démonstrations seront organisées pour en appeler aux praticiens en général et aux directeurs d'unités sanitaires. On insistera sur l'importance du diagnostic précoce des cancers qui sont déjà accessibles durant les examens médicaux de routine et sur les méthodes appropriées de traitement.

Les résultats qui peuvent être obtenus seront démontrés dans des films et par les patients eux-mêmes. Chaque démonstration sera suivie d'une discussion générale.

Le froid fait suspendre ces recherches

Le froid qui sévit depuis hier a fait suspendre momentanément les recherches commencées depuis le moment de la tragédie pour retrouver le corps de M. William Croteau, 68 ans, de Sherbrooke, qui s'est noyé, dimanche, quand l'auto dans laquelle il voyageait a été engloutie dans les eaux du petit Lac Magog, à Katavale, dans les Cantons de l'Est.

Ces recherches seront reprises quand la température redeviendra plus favorable.

Le trésor de la SANTÉ

par le Dr. C.-A. DEAN

L'anémie pernicieuse

Peu de gens savent que l'année 1926 a marqué un point tournant dans le traitement de l'anémie pernicieuse. Cette année-là, on découvrit que les extraits de foie pouvaient arrêter les progrès de l'anémie pernicieuse. Avant cette date, cette maladie conduisait toujours à la mort. Aujourd'hui pour traiter l'anémie on utilise le fer, le foie, l'acide folique et la vitamine B-12. Cette dernière vitamine est, dans certaines anémies, un million de fois plus efficace que l'extrait de foie. L'anémie résulte d'une diminution du nombre de globules rouges ou des pigments de fer des globules du sang. Elle peut être causée par un manque de fer, des hémorragies, l'incapacité de l'organisme de produire des globules rouges ou l'absence d'une substance qui permet aux globules rouges d'atteindre leur maturité. Il existe donc diverses sortes d'anémies et il importe de déterminer laquelle est en cause. Le remède sera différent dans chaque cas.

Q. — Dites-moi si une cystocèle est dangereuse? Si l'opération est nécessaire, s'agit-il d'une opération majeure?

R. — Une cystocèle est une protrusion partielle de la vessie dans le vagin. Elle est causée par la distension des tissus au cours de l'accouchement. Sa gravité dépend de son étendue. De petites cystocèles passent souvent inaperçues. L'opération d'une cystocèle est assez compliquée.

Le prochain article du Dr Dean, intitulé: "La chaleur et les cardiaques", paraîtra dans la "Patrie" de mercredi, 11 mars.

Le premier ministre au musée historique

William L. Mackenzie

TORONTO, 10. (PCF) — Le premier ministre St-Laurent a visité, hier, le musée historique Mackenzie, dans la rue Bond, dans le centre de Toronto. L'immeuble a été la demeure de William Lyon Mackenzie, premier maire de Toronto et grand-père de feu le premier ministre Mackenzie King.

M. St-Laurent était accompagné du maire Allan Lambert.

A Mackenzie House, il a examiné un ancien rouet et une montre qu'a déjà portée William Lyon Macken-

zie. Il a vu le lit dont s'est servi le roi Edouard VII quand il a visité le pays alors qu'il était encore Prince de Galles.

La visite à Mackenzie Home a été faite à la demande expresse du premier ministre, qui a exprimé depuis longtemps son intérêt pour cette maison historique.

M. St-Laurent a semé tout à fait en forme quand il est descendu de son wagon ferroviaire privé pour rencontrer le maire Lamport et les députés libéraux fédéraux de la région de Toronto.

Il a déclaré qu'il espérait pouvoir passer la journée dans la tranquillité, mais à son arrivée, il a été accueilli par une foule de cameras de la presse.



AVIS

L'honorable M. Antonio Barrette, Ministre du Travail de la province de Québec, conformément aux dispositions de l'article 5 de la Loi de la Convention collective (S.R.Q. 1941, chapitre 163 et amendements), donne avis par les présentes qu'il a reçu une requête en modification au décret relatif aux services funéraires dont la juridiction territoriale s'étend à l'île de Montréal, l'île Jésus et un rayon de dix (10) milles autour de l'île de Montréal.

L'avis de requête de modification a été publié dans la Gazette officielle de Québec du 28 février 1953 de la façon suivante:

L'honorable Antonio Barrette, Ministre du Travail, donne avis par les présentes, conformément aux dispositions de la Loi de la Convention collective (S.R.Q. 1941, chapitre 163 et amendements), que les parties contractantes à la convention collective de travail relative aux services funéraires dans l'île de Montréal, l'île Jésus et un rayon de dix (10) milles autour de l'île de Montréal, rendue obligatoire par le décret numéro 279 du 4 mars 1948, lui ont présenté une requête à l'effet d'amender ledit décret, dans sa teneur modifiée, de la façon suivante:

1° L'article IV sera remplacé par le suivant:

"IV. Taux de salaires minima: a) Les embaumeurs employés à la semaine sont payés un salaire minimum de \$55.00 par semaine et salaire et demi après la dixième ou la onzième heure, selon qu'ils tra-

vailent de jour ou de nuit.

b) L'embaumeur ambulant doit recevoir une rémunération minimum de dix (\$10.00) dollars par embaument s'il ne fournit pas le fluide; et une rémunération minimum de quatorze dollars (\$14.00) par embaument, s'il fournit le fluide. Dans les deux cas, l'embaumeur ambulant doit fournir les instruments et les cosmétiques.

c) L'homme de service sans expérience doit recevoir la rémunération suivante:

La première année, \$32.00 par semaine.

La deuxième année, \$37.00 par semaine.

Après deux (2) ans d'expérience chez l'un ou l'autre des directeurs de funérailles assujettis au décret, le salaire de l'homme de service doit être de quarante-cinq (\$45.00) dollars par semaine.

d) Les salariés surnuméraires doivent recevoir un salaire horaire de cinquante (\$0.50) cents avec un minimum de deux (\$2.00) dollars par appel de trois heures ou moins.

e) Mécaniciens: Les mécaniciens doivent recevoir le salaire minimum suivant:

Taux horaires de jour de nuit

première classe \$1.20 \$1.25

deuxième classe 1.05 1.10

f) Le décret n'affecte en rien le salaire du salarié recevant une rémunération plus élevée, lors de sa mise en vigueur."

Durant les trente jours à compter de la date de publication de cet avis dans la Gazette officielle de Québec, l'honorable Ministre du Travail recevra les objections que les intéressés pourront désirer formuler.

Le Sous-ministre du Travail, Gérard TREMBLAY, Ministère du Travail, Québec, le 28 février 1953.



AVIS

L'honorable M. Antonio Barrette, Ministre du Travail de la province de Québec, conformément aux dispositions de l'article 5 de la Loi de la Convention collective (S.R.Q. 1941, chapitre 163 et amendements), donne avis par les présentes qu'il a reçu une requête en modification au décret relatif aux employés de garage dont la juridiction territoriale s'étend à l'île de Montréal.

L'avis de requête de modification a été publié dans la Gazette officielle de Québec du 28 février 1953 de la façon suivante:

L'honorable Antonio Barrette, Ministre du Travail, donne avis par les présentes, conformément aux dispositions de la Loi de la convention collective (S.R.Q. 1941, chapitre 163 et amendements), qu'une requête lui a été présentée par les parties contractantes à la convention collective de travail relative aux employés de garage dans l'île de Montréal, rendue obligatoire par le décret numéro 184 du 8 février 1950, à l'effet de modifier ledit décret et ses amendements en remplaçant ses articles 1 à 39 inclusivement par les suivants:

I. Définitions: Pour les fins du décret, les mots et termes suivants ont la signification qui leur est ci-après donnée:

a) Apprenti: Le mot "Apprenti" désigne toute personne qui apprend l'un des métiers de l'industrie de l'automobile.

b) Artisan: Le mot "Artisan" désigne toute personne faisant seule ou en société un travail régi par le décret ou tout employeur ou employeur professionnel lorsqu'il fait pareil travail.

c) Compagnon: Le mot "Compagnon" désigne tout salarié ayant terminé son apprentissage et obtenu son certificat de qualification dans l'un des métiers de l'industrie de l'automobile tels que charbonnier, débosseur, électricien, forgeron, machiniste, mécanicien, menuisier, nettoyeur de bourruures, peintre, peintre-lettreur, rembourreur, spécialiste en réparation de radiateur, soudeur au gaz, soudeur à l'électricité, teinturier, poseur de tôle, vérificateur, vitrier, vulcanisateur, etc... Cette énumération n'est pas limitative.

d) Démolisseur: Le mot "Démolisseur" désigne toute personne faisant la démolition ou employée à la démolition des véhicules-moteurs dans le but de vendre ou d'emmagasiner les pièces, ou d'en vendre le métal comme rebut (scrap).

e) Gardien: Le mot "Gardien" désigne tout salarié dont les fonctions consistent à garder en aucun temps, l'établissement ou la place d'affaires, ouvrir les portes, placer les voitures, ou nettoyer l'établissement.

f) Homme de service: (Dans les débits d'essence et stations de service seulement): Ce terme désigne tout salarié qui vend de l'essence ou des lubrifiants, ou graisse ou lave les véhicules-moteurs, ou conduit des véhicules-moteurs, ou fait le nettoyage ou le chauffage de l'établissement, ou change les pneus ou les accumulateurs électriques, ou exécute de menus services d'urgence, tels que remplacement de courroies d'éventail, de bougies ou

de tout autre menu accessoire de véhicules-moteurs. Toutefois, l'installation de radios, des appareils à climatiser l'air et des interrupteurs pour les signaux de direction, doit être faite par un compagnon.

ff) Homme de garage (de jour ou de nuit): Ce terme désigne le salarié qui effectue dans un garage les opérations énumérées dans la définition de "l'homme de service" apparaissant au paragraphe précédent.

g) Salarié: Le mot "salarié" désigne tout apprenti, ouvrier qualifié ou compagnon, tout manoeuvre ou ouvrier non qualifié, artisan ou employé qui travaille individuellement en équipe ou en société, à l'exception des commis, des vendeurs de service (Service Salesmen), des employés de bureau et des employés préposés à la vente des automobiles.

h) Vérificateur: Le mot "vérificateur" désigne un compagnon mécanicien de première ou de deuxième classe affecté à la vérification mécanique des véhicules-moteurs; cependant, dans tous les cas, son salaire doit être celui du compagnon de première classe.

N'est pas considéré comme vérificateur, le vendeur de service (Service Salesman), c'est-à-dire celui qui suggère les réparations à effectuer, en fixe le coût, soit sur examen du véhicule-moteur dans l'établissement ou en dehors de l'établissement.

i) Atelier de mécanique: Le terme "atelier de mécanique" désigne tout endroit où il se fait du travail ou de la réparation sur les véhicules-moteurs ou toutes pièces d'iceux.

j) Débit d'essence: Le terme "Débit d'essence" désigne tout endroit fixe ou mobile où l'on vend de l'essence ou des lubrifiants pour l'usage de véhicules-moteurs.

k) Garage: Le mot "garage" désigne tout endroit où les véhicules-moteurs sont réparés, transformés, démolis ou remisés. Sont considérés comme garages, et, par conséquent, assujettis au décret, tous les établissements où se fait exclusivement ou autrement la réparation ou le reconditionnement des moteurs, des accessoires ou pièces nécessaires à la conduite ou au fonctionnement d'un véhicule-moteur, que ces accessoires ou pièces soient séparés du véhicule-moteur ou non.

l) Station de service: Le terme "station de service" désigne tout endroit où les véhicules-moteurs sont lavés, nettoyés, polis ou lubrifiés.

m) Terrain de démolition: Le terme "terrain de démolition" désigne tout endroit où les véhicules-moteurs ou certaines parties d'iceux sont mis en pièces dans un but de vente, d'emmagasinement, de réparation, ou démolis pour vendre le métal comme rebut.

n) Terrain de stationnement: Le terme "terrain de stationnement" désigne tout endroit réservé au stationnement des véhicules-moteurs.

o) Taux de salaire régulier: Le terme "taux de salaire régulier" désigne le salaire effectivement payé par l'employeur ou l'employeur professionnel du salarié de jour ou de nuit pour travail effectué durant les heures de travail régulières, en vertu d'un contrat verbal ou écrit; ce taux de salaire ne doit jamais être inférieur au taux de salaire minimum établi par le décret.

II. Juridiction professionnelle et industrielle: Sont assujettis aux dispositions du décret, les employeurs professionnels, les artisans et les salariés des garages, des débits d'essence, stations de service, terrains de stationnement, terrains de démolition et ateliers de mécanique, tels que définis à l'article I.

Sont également assujettis les commerçants d'automobiles usagées qui exécutent ou font exécuter l'une des opérations prévues par le décret sur lesdites voitures, qu'elles soient ou non enregistrées en leur nom.

Exemptions: Le décret ne s'applique pas:

I. Aux établissements industriels et commerciaux ni aux entreprises publiques de transport par autobus ou par camions, en autant qu'ils limitent exclusivement leurs services à leurs propres besoins et qu'ils n'accomplissent aucun travail pour la clientèle publique.

II. Aux établissements qui fabriquent des véhicules-moteurs neufs ou qui font l'assemblage des pièces utilisées sur des véhicules-moteurs neufs.

III. Juridiction territoriale: Le présent décret s'applique à l'île de Montréal.

Dispositions particulières concernant les salaires et la durée du travail.

IV. Conditions de travail dans les garages et ateliers de mécanique:

a) Salaires minima: les taux minima de salaires sont les suivants:

Taux horaires		
De jour De nuit		
Compagnons:		
1ère classe	\$1.20	\$1.25
2ème classe	1.05	1.10
3ème classe	0.85	0.90
Apprentis:		
1er semestre	0.45	0.50
2ème semestre ..	0.50	0.55
2ème année	0.55	0.60
3ème année	0.75	0.80
Hommes de garages:		
Moins de 4 mois d'expérience	\$0.50	0.60
Autres	0.60	0.70

b) **Durée du travail:** La durée régulière de travail est la suivante:

COMPAGNONS ET APPRENTIS

1. **Travail de jour:** Quarante-neuf (49) heures par semaine réparties entre 7.00 a.m., et 7.00 p.m., du lundi au vendredi inclusivement et entre 7.00 a.m. et midi, le samedi.

A) **Définition des compagnons et apprentis compagnons de jour:** Les compagnons et apprentis compagnons de jour sont ceux employés dans un établissement régi par le décret qui travaillent ordinairement et principalement entre sept (7.00) heures du matin et sept (7.00) heures du soir ou sont ceux qui travaillent dans un établissement ayant plus d'une équipe, sont affectés au travail de jour, c'est-à-dire font ordinairement leur travail ou la majeure partie d'iceux entre sept (7.00) heures a.m., et sept (7.00) heures p.m.

2. **Travail de nuit:** Quarante-neuf (49) heures par semaine réparties entre 7.00 p.m. et 7.00 a.m., du lundi au vendredi inclusivement.

A) **Définition des compagnons et apprentis compagnons de nuit:** Les compagnons et apprentis compagnons de nuit sont ceux qui, dans le cas d'un établissement ayant plus d'une équipe, font ordinairement leur travail ou la majeure partie d'iceux de nuit, c'est-à-dire entre six (6.00) heures du soir et sept (7.00) heures du matin ou encore ceux qui, dans le cas d'un établissement n'ayant qu'une seule équipe, font ordinairement leur travail ou la majeure partie d'iceux entre six (6.00) heures du soir et sept (7.00) heures du matin.

HOMMES DE GARAGES

1. **Travail de jour:** Soixante (60) heures par semaine réparties entre 7.00 a.m. et 7.00 p.m., tous les jours,

sujet aux dispositions de l'article.

2. **Travail de nuit:** Soixante-douze (72) heures par semaine réparties entre 7.00 p.m., et 7.00 a.m., sujet aux dispositions de l'article X.

c) **Rémunération du travail supplémentaire.**

1. **Compagnon et apprentis compagnons de jour: Travail de jour:** Tout travail exécuté en plus de la durée régulière hebdomadaire ou en dehors de l'horaire fixé doit être payé au taux de salaire régulier majoré de 50%.

De plus, tout travail exécuté entre 11.00 p.m. et 7.00 a.m., du lundi au samedi inclusivement, et après 5.00 p.m., le samedi, doit être payé au taux de salaire régulier majoré de 100%.

2. **Compagnon et apprentis compagnons de nuit: Travail de nuit:** Tout travail exécuté en plus de la durée régulière hebdomadaire ou en dehors de l'horaire fixé, doit être payé au taux de salaire régulier majoré de 50%.

De plus, tout travail exécuté entre 11.00 a.m. et 7.00 p.m., du lundi au samedi inclusivement, doit être payé au taux de salaire régulier majoré de 100%.

3. **Hommes de garages: Travail de jour:** Tout travail exécuté en plus de la durée régulière hebdomadaire ou en dehors de l'horaire fixé, doit être payé au taux de salaire régulier majoré de 50%.

4. **Définition des hommes de garage de jour:** Les hommes de garage de jour sont ceux employés dans un établissement régi par le décret qui travaillent ordinairement et principalement entre sept (7.00) heures du matin et sept (7.00) heures du soir, ou ceux qui, travaillant dans un établissement ayant plus d'une équipe sont affectés au travail de jour, c'est-à-dire, ceux qui font ordinairement leur travail ou la majeure partie d'iceux entre sept (7.00) heures a.m., et sept (7.00) heures p.m.

5. **Définition des hommes de garage de nuit:** Les hommes de garage de nuit sont ceux qui, dans le cas d'un établissement ayant plus d'une équipe, font ordinairement leur travail, ou la majeure partie d'iceux durant la nuit, c'est-à-dire, entre sept (7.00) heures du soir et sept (7.00) heures du matin, ou encore ceux qui, dans le cas d'un établissement n'ayant qu'une seule équipe, font ordinairement leur travail ou la majeure partie d'iceux entre sept (7.00) heures du soir et sept (7.00) heures du matin.

IV. a) **Garantie obligatoire de quarante-quatre (44) heures:** Un minimum de quarante-quatre (44) heures de salaires par semaine est garanti aux compagnons et apprentis-compagnons qui sont sur les lieux à la disposition de leur employeur pendant quarante-neuf (49) heures, réparties entre 7.00 a.m. et 7.00 p.m.

Advenant l'absence, pour quelque raison que ce soit, d'un compagnon ou apprenti-compagnon, la garantie reste en vigueur, mais elle est diminuée au pro-rata des heures d'absence.

V **Conditions de travail dans les débits d'essence et stations de service:**

a) **Salaires minima:** Les taux minima de salaires sont les suivants:

Taux horaires	
Hommes de service:	
Cas d'une (1) seule équipe ..	\$0.60
Cas de deux (2) équipes:	
Equipe de jour (7.00 a.m. à 7.00 p.m.)	0.60
Equipe de nuit (7.00 p.m. à 7.00 a.m.)	0.80

Cas de trois (3) équipes:

Equipe de jour (7.00 a.m. à 3.00 p.m.)	0.70
Equipe du soir (3.00 p.m. à 11.00 p.m.)	0.80
Equipe de nuit (11.00 p.m. à 7.00 a.m.)	1.00

b) **Durée du Travail:** La durée régulière du travail est la suivante:

1. **Cas d'une (1) seule équipe:** Dix (10) heures par jour, réparties entre 7.00 a.m. et 7.00 p.m., du lundi au samedi inclusivement, formant une semaine régulière de soixante (60) heures.

2. **Cas de deux (2) équipes:**

Equipe de jour: Les mêmes heures de travail que celles prévues dans le cas d'une seule équipe.

Equipe du soir: Le travail régulier commence à 7.00 p.m. pour se terminer à 2.00 a.m.

3. **Cas de trois (3) équipes:** Les établissements demeurant ouverts vingt-quatre (24) heures par jour doivent avoir trois équipes d'hommes de service dont les heures de travail sont réparties comme suit:

Equipe de jour: De 7.00 a.m. à 3.00 p.m.

Equipe du soir: De 3.00 p.m. à 11.00 p.m.

Equipe de nuit: De 11.00 p.m. à 7.00 a.m.

L'heure à laquelle l'homme de service commence son travail détermine à quelle équipe il appartient.

c) **Rémunération du travail supplémentaire:**

1. **Cas d'une (1) seule équipe:** Tout travail exécuté en plus de dix (10) heures par jour ou de soixante (60) heures par semaine ou en dehors de l'horaire déterminé, doit être payé au taux de salaire régulier majoré de 50%.

Cependant, tout travail exécuté entre 10.00 p.m. et 7.00 a.m., doit être payé au taux de salaire régulier majoré de 100%.

2. **Cas de deux (2) équipes:** Equipe de jour: Les salariés de l'équipe de jour sont sujets aux conditions prévues dans le cas d'une seule équipe.

Equipe du soir: Tout travail supplémentaire exécuté par les salariés de l'équipe du soir après 2.00 a.m. doit être payé au taux de salaire régulier majoré de 50%.

Si, dans un établissement où il y a deux équipes, un homme de service commence à travailler avant 7.00 p.m., il est considéré comme appartenant à l'équipe de jour et a droit à la rémunération prévue pour les salariés de cette équipe.

3. **Cas de trois (3) équipes:** Tout travail exécuté par l'homme de service après l'heure où finit le travail régulier de l'équipe à laquelle il appartient, doit être payé au taux de salaire régulier majoré de 50%.

VI. **Conditions de travail des démolisseurs, employés de terrains de stationnement et gardiens:**

a) **Salaires minima:** Les taux minima de salaires sont les suivants:

Taux horaires	
Démolisseurs:	
Moins de 4 mois d'expérience	\$0.65
Tous les autres	0.75
Gardiens	
	0.55

b) **Durée du Travail:**

Démolisseurs: Soixante (60) heures par semaine réparties entre 7.00 a.m. et 7.00 p.m., tous les jours.

Gardiens: Soixante-douze (72) heures par semaine.

(Suite à la page 11)

(Suite de la page 10)

c) Rémunération du travail supplémentaire:

Démolisseurs: Tout travail exécuté en plus de la durée régulière hebdomadaire ou en dehors de l'horaire fixé, doit être payé au taux de salaire-régulier majoré de 50%.

d) Salariés des terrains de stationnement: Les salariés employés par celui qui exploite un terrain de stationnement ont droit aux taux de salaires et aux conditions de travail prévus pour les hommes de service. Si, cependant, le terrain de stationnement est attenant à un garage et exploité par celui qui exploite déjà le garage, les salariés sont alors considérés à tous points de vue comme des hommes de garage et soumis aux mêmes conditions de travail et aux mêmes taux de salaires que ces derniers.

DISPOSITIONS GÉNÉRALES CONCERNANT LE SALAIRE ET LA DURÉE DU TRAVAIL

VII. a) Durée maximum de travail: La durée hebdomadaire de travail de tout salarié régi par le décret ne doit en aucun cas excéder soixante-douze (72) heures y compris le temps supplémentaire, sauf dans le cas des gardiens.

b) Rémunération du travail supplémentaire: Toute augmentation de salaire pour travail supplémentaire doit être calculée sur le taux du salaire régulier et non sur le salaire minimum.

c) Paiement des salaires: Le salaire de tout salarié doit être payé au complet hebdomadairement dans une enveloppe scellée, sur laquelle doivent être inscrits son nom, son numéro matricule, la date de la semaine de travail, le nombre d'heures rémunérées, le taux de salaire à l'heure, le montant contenu dans l'enveloppe; celle-ci doit être initialement par la personne qui fait la paie et, si possible, distribuée le vendredi.

Sujet aux dispositions du paragraphe précédent, est également légale, la paie faite au moyen d'un chèque, pourvu que pareil chèque ait un talon détachable donnant tous les détails qui doivent être inscrits sur les enveloppes de paie.

d) Salaires supérieurs: Les salaires supérieurs aux taux minima fixés par le décret ne doivent pas être diminués après l'entrée en vigueur dudit décret.

Aucun employeur ou employeur professionnel ne peut pour quelque raison que ce soit, directement ou indirectement, diminuer le salaire d'un salarié après qu'il a été à son emploi pendant deux mois. Au surplus, si un employeur remercie, pour quelque raison que ce soit, un salarié de ses services et qu'il le reprend à son emploi dans les six mois de son renvoi, il doit payer à ce salarié au moins le taux de salaire convenu lors de son engagement original. Il en est de même si le salarié quitte lui-même son emploi.

VIII. Congés annuels payés: 1. **Droit au congé:** Tout salarié régi par le décret a droit:

a) Après un an de services continus pour son employeur, à un congé annuel continu payé d'une durée minimum de sept jours comportant au moins six jours ouvrables; et,

b) S'il n'a pas un an de services continus pour son employeur à un congé annuel continu payé d'une durée minimum d'autant de demi-jours qu'il a de mois de calendrier de services continus pour son employeur.

2. **Période de service continu donnant droit au congé:** Pour chaque congé annuel payé la période de

services continus pour un employeur donnant droit à tel congé, s'établit du 1er mai d'une année au 30 avril de l'année subséquente.

3. **Services continus:** La durée des services continus doit s'entendre de la période pendant laquelle le salarié est lié à son employeur par un contrat de travail, même si l'exécution de celui-ci a été interrompue sans qu'il y ait résiliation de contrat.

Ne sauraient notamment être considérés comme interrompant la durée des services continus, les jours de maladie, si le contrat n'a pas été résilié, les jours de chômage, les périodes de congés annuels, le délai-congé, les absences autorisées, si le travailleur n'a pas occupé pendant ces journées un autre emploi rémunéré.

4. **Rémunération:** Le salarié a droit pour son congé à une rémunération équivalente:

a) S'il est payé exclusivement au temps, au salaire qu'il aurait gagné pendant la période de congé;

b) S'il est payé suivant un autre mode, à deux pour cent (2%) du salaire gagné durant la période de services lui donnant droit à tel congé (1er mai au 30 avril suivant).

5. **Echéance de la rémunération:** L'employeur doit payer au salarié, avant son départ, sa rémunération pour congé.

6. **Période de prise de congé:** Chaque congé doit être donné pendant la période du 1er mai au 1er novembre de l'année courant au temps déterminé par l'employeur ou l'employeur professionnel durant cette période ou pendant toute autre période de l'année, si tel est le consentement du salarié, mais à la convenance de l'employeur ou de l'employeur professionnel.

7. **Fixation de la période de congé:** L'employeur doit faire connaître au salarié au moins quinze jours à l'avance, la période de son congé.

8. **Résiliation du contrat de travail:** Lorsque le salarié quitte son emploi, il a droit à une indemnité:

a) Représentant la rémunération payable lors de la prise du congé auquel il a un droit acquis, s'il n'a pas pris tel congé, et,

b) Représentant deux pour cent (2%), du salaire gagné depuis le 1er mai précédant la date de son départ.

9. **Mentions au registre:** L'employeur doit mentionner dans son registre de travail pour chaque salarié:

a) La date de son entrée en service;

b) La durée de son congé annuel payé;

c) La date de son départ en congé;

d) Le montant versé pour la durée du paiement de l'indemnité versée pour la durée de son congé.

10. **Deux semaines:** Tout salarié régi par le décret a droit, après cinq (5) ans ou plus de services pour son employeur, à un congé annuel continu payé de deux (2) semaines, le tout sujet aux dispositions des paragraphes précédents du présent article.

Note. En cas de litige, le Comité paritaire s'en référera à l'Ordonnance numéro 3 de la Commission du Salaire Minimum, dont les dispositions doivent être suivies.

IX. Jours de Fête Chômés: a) **Payés:** Pour tous les salariés régis par le décret, sauf les hommes de garages et les gardiens, le Premier de l'An, le Vendredi-Saint, la Fête du Travail et le Jour de Noël sont des jours chômés et payés.

b) **Non payés:** La Saint-Jean-Baptiste et la Confédération (Fête du Canada) et les dimanches sont également des jours chômés mais non payés pour lesdits salariés.

c) Lorsque le Jour de Noël et le Premier de l'An tombent un dimanche, le 26 décembre et le 2 janvier sont les jours chômés et payés pour les salariés mentionnés aux paragraphes précédents.

d) Toutefois, si lesdits salariés travaillent le dimanche ou l'un des jours de fête énumérés aux paragraphes précédents, ils doivent être payés au taux de salaire régulier majoré de 100%.

e) Le présent article n'affecte en rien le congé hebdomadaire auquel ont droit tous les salariés, aux termes de l'article X.

X. Repos hebdomadaire: Tout salarié a droit à un jour complet (vingt-quatre heures) de repos chaque semaine, lequel doit lui être donné autant que possible le dimanche. Pour tout travail exécuté pendant ces vingt-quatre (24) heures, le taux de salaire régulier doit être majoré de 100%.

XI. Apprentissage: a) La durée de l'apprentissage est de trois (3) années. Dès son entrée dans l'industrie assujettie au décret, l'apprenti doit s'enregistrer au Comité paritaire afin de rendre possible la compilation des différents stades de son apprentissage et expérience. L'employeur ne peut engager un apprenti qui ne s'est pas conformé à cette disposition.

b) Aucun apprenti ne peut être accepté s'il n'a pas seize (16) ans révolus ou s'il a plus de vingt-six (26) ans. L'apprenti doit fournir un certificat d'études de septième année du cours primaire ou l'équivalent.

c) Si, cependant, le manque de qualification requise quant à l'instruction nécessaire est dû à l'état de santé et n'a qu'un caractère temporaire, on peut faire exception dans son cas, mais pareille exception est laissée à la seule discrétion du Comité Paritaire dont la décision est finale. Il peut y avoir appel au Ministre du Travail.

d) A l'expiration de son apprentissage, l'apprenti doit se présenter devant le Bureau d'Examineurs du Comité Paritaire pour y subir l'examen requis en vue de l'obtention de son certificat de qualification.

a) Le détenteur d'un certificat de compagnon de troisième ou de deuxième classe peut, lorsqu'il a été détenteur de son certificat pour au moins douze (12) mois, subir un examen pour obtenir un certificat de qualification d'une classe supérieure.

f) **Pro-rata entre compagnons et apprentis:** Dans chaque établissement régi par le décret, il ne doit pas y avoir plus que deux (2) apprentis par trois (3) compagnons. Toutefois, dans les établissements où il n'y a qu'un (1) ou deux (2) compagnons, il est permis d'avoir un (1) apprenti.

g) **Hommes de service et hommes de garage:** Les dispositions des paragraphes "b" et "c" du présent article s'appliquent également aux hommes de service et aux hommes de garage à l'exception de la limite d'âge de 26 ans.

XII. Travail d'une catégorie inférieure: L'employeur peut exiger de tout salarié de son établissement l'exécution de tout travail d'une catégorie inférieure à celle prévue par son certificat de qualification pourvu que ce salarié continue à recevoir le salaire qui s'applique à la catégorie de salariés à laquelle il appartient.

XIII. Temps alloué pour les repas: Le temps alloué pour les repas est d'une heure pour les salariés qui travaillent durant le jour et d'au moins une demi-heure pour ceux qui travaillent durant la nuit. L'employeur ne peut pas forcer un salarié à travailler plus de six (6) heures entre chaque repas.

Cependant et nonobstant toute disposition à ce contraire, dans le présent décret, le salarié qui désire quitter son travail à six heures et trente (6.30) p.m.; au lieu de sept (7.00) p.m., peut, avec le consentement de son employeur, réduire le temps alloué pour son repas à une demi-heure, afin que la durée régulière de son travail ne soit pas affectée par son départ prématuré.

XIV. Outils manuels: Le salarié doit fournir les outils manuels, nécessaires à l'exercice de son métier, à l'exception des limes utilisées pour le débossage.

XV. Uniformes: a) Le costume spécial requis par l'employeur doit être payé moitié par l'employeur, moitié par le salarié et demeure la propriété de l'employeur pendant les douze (12) mois qui suivent la date de l'achat.

b) Les autres uniformes exigés par l'employeur tels que salopettes et jaquettes spéciales sont fournies et blanchies moitié aux frais de l'employeur moitié aux frais du salarié.

c) Cependant, dans le cas des apprentis, les salopettes ou jaquettes spéciales exigées par l'employeur sont fournies et blanchies aux frais de l'employeur seul, durant le premier semestre de l'apprentissage.

XVI. Indemnité pour traitement à la suite d'accident: Lorsqu'un salarié régi par le présent décret, doit s'absenter de son travail par suite d'un accident de travail survenu le même jour, pour y recevoir des traitements, il a droit à sa rémunération pour le solde des heures de travail régulières, mais jusqu'à concurrence d'une demi-journée seulement.

XVII. Travail à l'extérieur: Il est interdit à un salarié travaillant déjà pour le compte d'un employeur de l'industrie de l'automobile, d'exécuter tout travail de l'un ou l'autre des métiers pour le compte de toute personne, que cette personne soit un employeur professionnel, un employeur ou un client.

XVIII. Nullité de convention: Est illégale et est considérée comme nulle et non avenue, pour les fins du présent décret, toute entente ou convention entre employeur et salarié, touchant soit la location d'espace ou de place d'affaires, soit les conditions de travail ou soit tout autre procédé à moins qu'elle ne prévoit pour le salarié une rémunération courante plus élevée ou des compensations ou avantages plus étendus que ceux fixés par le décret.

XIX. Le nouveau Comité Paritaire formé pour surveiller l'application du présent décret succède à l'ancien Comité constitué en vertu du décret antérieur et est investi de tous les actifs et droits dudit Comité; il assume également toutes les dettes de l'ancien Comité, en vertu dudit décret antérieur.

XX. Durée du décret: Le présent décret est valable à compter de la date de sa publication dans la Gazette Officielle de Québec, et demeure en vigueur jusqu'au 18 février 1954.

vrier de l'année 1954 ou de toute année subséquente. Un tel avis doit également être adressé au Ministre du Travail.

Durant les trente jours à compter de la date de publication de cet avis, dans la Gazette officielle de Québec, l'honorable Ministre du Travail recevra les objections que les intéressés pourront désirer formuler.

Le Sous-ministre du Travail,
GERARD TREMBLAY,
Ministère du Travail,
Québec, le 28 février 1953.

Réélu président des typographes

QUEBEC, 10. (D.N.C.). — L'assemblée annuelle de l'Union typographique de Québec tenue samedi soir a donné lieu à la réélection de presque tous les officiers et membres du comité exécutif. Le président H. Bell a été maintenu dans ses fonctions. C'est le 12e mandat de M. Bell à la charge de président de l'Union. M. Francis Gauvin, ex-président, a présidé l'élection des officiers.

L'élection des autres officiers a été comme suit: vice-président, M. Médéric Laliberté; secrétaire correspondant, M. J.-H. Larocque; trésorier, M. Roméo Pagé; secrétaire archiviste, M. Lauréat Samson; sergent d'armes, M. Roland Poitras, vérificateurs: MM. G.-E. Matte, La-Philippe Lemieux et M. H. Germain.

Le comité exécutif est composé de: MM. R. Pagé, M. Laliberté, Samson, A. Bilodeau, Edm. Chamberland, J.-H. Larocque et H. Bell ex-officio.

Le comité des apprentis comprend: MM. Roger Grenier, Aimé Clavet, Edm. Chamberland, R. Genois, R. Poitras et Maurice Rochette. Les délégués au Conseil fédéré des métiers et du travail sont: MM. F. Gauvin, H. Bell, Art. Thibault, M. Laliberté et J.-H. Larocque.

A VERDUN

Une séance publique du Conseil municipal aura lieu à l'Hôtel de Ville ce soir à 8 h. 30.

AVIS LEGAUX

Province de Québec — District de Montréal — Cour de Magistrat — No 219,963.
J.-Léon Guilbeault, demandeur vs Hervé Auger, défendeur et Dame Estelle Marinneau-Auger, tierce-saisie.
Le 19ème jour de mars 1953 à onze heures de l'après-midi, au domicile de la dite tierce-saisie au No 3472 rue Hogan, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de justice les biens et effets de la dite tierce-saisie, saisis en cette cause, consistant en meubles de ménage, etc...
Conditions: ARGENT COMPTANT.
BERNARD GOYETTE, H.C.B.
Montréal, ce 9 mars 1953. MA 7737

Province de Québec — District de Montréal — Cour de Magistrat — No 246,871.
The Robert Simpson Montreal Limited, demanderesse vs Patrick M. Devine, défendeur.
Le 19ème jour de mars 1953 à une heure de l'après-midi, au domicile du dit défendeur, au No 4761 rue Barclay, Apt. 10 en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de justice les biens et effets du dit défendeur saisis en cette cause, consistant en meubles de ménage, etc...
Conditions: ARGENT COMPTANT.
Roméo QUIMET, H.C.B.
Montréal, ce 9 mars 1953. HA 1533



L'Union des Travaux publics recevra, à son bureau du secrétaire jusqu'à trois heures de l'après-midi (heure normale de l'Est), le MERCREDI 18 MARS 1953, des soumissions cachetées, adressées au sous-signe et portant sur l'enveloppe la mention: "COMMISSION POUR NETTOYAGE DE FENÊTRES, ETC., EDIFICES PUBLICS FÉDÉRAUX ET EDIFICES LOUÉS, MONTREAL (P.Q.)".

On peut se procurer le devis et la formule de soumission aux bureaux de l'architecte en chef du ministère des Travaux publics, Ottawa (Ont.), et de l'architecte régional, 150 avenue Saint-Paul, Montréal (P.Q.).

On ne tiendra compte que des soumissions préparées sur cette formule et en conformité des conditions qui y sont stipulées.

Un chèque fait à l'ordre du ministre des Travaux publics et visé par une banque à charte canadienne, ou des obligations au porteur, comme il est spécifié à la formule de soumission et représentant 10 p. 100 du montant soumissionné, doivent accompagner chaque soumission.

ROBERT FORTIER,
Secrétaire Intérimaire,
Ministère des Travaux publics,
Ottawa, le 4 mars 1953.

LE ROYAUME des Femmes

Réponse à tous

Q.— Comme je dois me fiancer bientôt, il m'intéresserait de savoir à laquelle de nos deux familles il appartient d'offrir le repas des fiançailles. Mes parents, de moyens modestes, croient que cette initiative devrait être prise par la famille de mon futur, gens qui mènent un train de vie beaucoup plus luxueux que le nôtre.

Amie de Benoît

R.— Le repas officiel des fiançailles a lieu, d'habitude dans la famille de la fiancée, et une quinzaine de jours après, la famille du futur invite à son tour le même groupe soit à un goûter, à un dîner, ou à une réception offerte en fin d'après-midi ou en soirée.

Le repas de fiançailles doit avoir un caractère intime et seuls les très proches y sont conviés. Il convient de s'en tenir à un menu soigné, mais simple, en recherchant la qualité des mets plutôt que leur abondance ou leur caractère coûteux.

Le but de ces réunions étant avant tout celui de faire se rencontrer les membres des deux familles en vue de se mieux connaître, il n'y a pas lieu d'exagérer les formalités de circonstance et vous pourrez facilement, j'imagine faire comprendre cela aux vôtres.

Y. B.

Une légère couche de vernis clair appliquée à la poterie destinée à contenir des fleurs naturelles empêchera l'eau de suinter et de former un cerne blanc sur le fini des meubles.

Q.— Ma jeune fille de dix-sept ans fait des crises de larmes, menace de s'enfuir de la maison parce que je m'oppose à ses sorties assidues avec un garçon, un peu plus âgé qu'elle mais nullement en condition de se marier. Il y a près d'un an que ce garçon la courtise et jamais encore il ne lui a parlé sérieusement d'avenir. Je deviens très inquiète. — MAMAN PEINEE.

R.— C'est dès les débuts qu'il eut fallu doser les sorties et agir de façon à permettre à votre jeune fille de se distraire, chez vous ou ailleurs en la compagnie des jeunes gens, mais sans l'exposer à poursuivre une idylle au dénouement problématique.

Si elle a des accès de dépression, veillez attentivement sur sa santé. Entourez-la d'une tendre compréhension et sachez vous attirer ses confidences. Peu à peu le calme se fera en son jeune cœur et il vous restera ensuite à l'orienter plus sagement.

Jeune cuisinière :

Un pain de saumon au céleri dont voici la recette vous fournira un mets excellent convenant aux repas maigres de la présente saison. La préparation comprend : 2 tasses de saumon en conserve (1 boîte d'une lb.) avec jus et déchi- queté, 1½ tasse de chapelure ; ¼ tasse de piment vert émincé ; 2 oeufs légèrement battus ; 1½ tasse (1 boîte) de soupe au céleri condensée. Ajouter les uns aux autres les items mentionnés et bien mélanger. Placer le tout en pressant légèrement, dans un moule à pain de petite dimension, et mettre cuire à four modéré (350°F) durant environ une heure ou jusqu'à cuisson parfaite. Retourner sur un plat préalablement réchauffé. Si désiré compléter d'une sauce préparée avec une soupe au céleri ajoutée à ¼ tasse de lait. Garnir de bouquets de persil et de tranches de citron et servir chaud.

Marie-Jeanne :

Toutes les mamans d'adolescentes éprouvent le même embarras que vous, lorsqu'en revisant la garde-robe d'été de leurs enfants, elles s'aperçoivent que les jolies toilettes portées l'an dernier par leurs grandes fillettes sont devenues trop courtes. Mais il est simple de remédier à cet inconvénient en ajoutant une rallonge facilement dissimulée à l'aide des jolis galons de fantaisie de diverses largeurs offerts en vente dans les magasins.

Annie

Un moment de détente

Il arrive à point, le nouveau dissolvant-crème qui efface le vernis à ongles et que l'on emporte sans danger n'importe où. Fini le temps où l'on risquait d'endommager ses valises de voyage ou sa bourse en transportant imprudemment le poli à ongles liquide, coulant partout si on avait le malheur de frapper — tant soit peu — son contenant de verre. A compter d'aujourd'hui, la femme moderne n'aura qu'à se procurer un tube de cette merveille de l'heure, nommée "Helvan", au comptoir de beauté du magasin de son choix ou à la pharmacie du coin, pour partir rassurée en vacances de Pâques.

En effet, les voyages d'agrément qui s'accomplissent, chaque année, au printemps, présentent suffisamment de problèmes à qui s'occupe du soin des malles, sans que des détails du genre viennent s'y ajouter. Comme on le sait, même la moins féminine des personnes appartenant au "sexe faible" voit à toujours prendre, avec elle, ce qui est nécessaire à son confort et à sa beauté. Elle n'oublie rien, s'encombre peut-être bien de plus de valises qu'il n'en faut pour se bien porter, mais comme il vaut mieux "pêcher par excès de prudence qu'autrement", elle voit à ce que tout soit parfait, au coût de chacun et surtout que rien ne vienne gâcher ces heures ensoleillées, habituellement douces à vivre.

Mais peut-être serait-il bon de toucher au côté pratique et économique de cette crème nettoyante? Présenté dans un tube applicateur, ce dissolvant assouplit les cuticules, protégeant les ongles cassants dès la première fois qu'il est utilisé. De plus, il fait tenir en beauté le vernis, l'empêchant de s'écailler. En une seule opération, ce produit magique remet les ongles en condition, agit comme "couche de fond", ne sèche ni ne s'évapore. Il suffit d'une petite quantité... gros comme un pois que l'on étend légèrement sur toute la surface de l'ongle... On pose un tampon d'ouate et voilà! Toute trace de vernis aura disparu. C'est simple comme bonjour, pratique comme tout, mais il fallait y penser...

Suzanne Pinz

A l'honneur

Deux jeunes "guides" Canadiennes décorées

(P.C.F.) — On vient de décerner à deux jeunes Canadiennes le plus grand honneur qui soit dans le monde du guidisme.

Norah Collins, de Kenora, Ontario, âgée de 18 ans, et Margot Parkes, de Montréal, âgée de 17 ans, recevront toutes deux le prix Juliet Low Memorial. Ce prix, qui leur sera présenté par l'association guide des Etats-Unis leur permettra de se rendre en Suisse où se tiendra cette année le camp guide international.

Norah et Margot partiront pour l'Europe en juillet. Elles visiteront d'abord l'Angleterre et la France avant de se rendre à Adelsboden, en Suisse, où elles rejoindront des guides venant de tous les pays de l'univers.

Le prix Juliet Low est habituellement décerné aux guides faisant preuve de qualités de chef et s'intéressant activement à toutes les phases du mouvement. Juliet Low est l'une des fondatrices du mouvement guide aux Etats-Unis.

Diplômées de Ste-Justine

Ces jours derniers, vingt-sept infirmières de l'hôpital Sainte-Justine recevaient leurs diplômes de l'Université de Montréal. La cérémonie, qui s'est déroulée dans les salons de leur résidence, était sous la présidence de Mme L. de G. Beaubien, présidente du Conseil d'Administration de l'hôpital. Le docteur Raymond Labrecque, sous-directeur médical et représentant de la Commission Universitaire, félicita les nouvelles diplômées dont les noms suivent :

Soeur Claude de la Sagesse, Soeur Colette de l'Enfant-Jésus, Soeur Françoise du Saint-Sacrement, Mlle Pierrette Beauchemin, Pierrette Bélanger, Huguette Bélisle, Marie-France Castonguay, Thérèse Demers, Mariette Desjardins, Alice Dubé, Denise Gagné, Gladys Gagnon, Denise Gervais, Annie Grandperrin, Lise Guertin, Lise L'Ecuyer, Yolande Lévesque, Denise MacKay, Raymond Magnan, Agathe Maille, Denise Montour, Thérèse Moresau, Yolande Parent, Lucienne Saint-Laurent, Isabelle Sauvé, Candide Talbot, Marcelle Trudel.

Parmi les personnes présentes, on remarquait la Révérende Mère Marie-Ambroise, supérieure de l'hô-

Pour les gourmets...

CREPES A LA FRANÇAISE

- 3 jaunes d'oeufs,
- ¼ de c. à the de sel,
- ¼ de tasse de farine tamisée,
- 3 blancs d'oeufs,
- 1 c. à table de sucre,
- 1 tasse de lait,
- 1 c. à table de shortening.

Battez les jaunes d'oeufs jusqu'à ce qu'ils soient d'une belle couleur citron et très légers; ajoutez alors le sel et le sucre et 1 ½ tasse de lait. Tamisez la farine une fois puis mesurez et tamisez de nouveau, et ajoutez au mélange d'oeufs, avec le reste du lait et le shortening. Jetez le tout dans les bacs d'oeufs battus en neige très ferme. Faites cuire dans une poêle ou un gaufrier, plus large que les crêpes. Mettez sur un plat, puis saupoudrez de sucre en poudre. Servez très chaud.

pital, Soeur Valérie de la Sagesse, directrice de l'Ecole, Soeur Marie-Bernard du Divin Cœur, directrice des études, Mme Octave Castonguay, trésorière, Mlle Juliette Trudel, i.e., professeur, Mlle Hermine Jolicœur, i.e., présidente de l'Association des Infirmières de l'hôpital et Mme Rose L.-La Salle.

Démonstration d'art culinaire

Il y aura une démonstration culinaire à l'Institut Familial et Social, 1215 est boul. St-Joseph, mercredi 11 mars à deux heures et à sept heures et demie du soir.

Un petit dîner tout blanc pour la première communion ou après une fête religieuse sera présenté au cours de cette démonstration.

La table sera gracieusement ornée de marguerites.

MENU

Coquetel mignon
Truffes au fromage
Brochettes délicieuses
Poulet à la marguerite
Chou-fleur mousseline
Pommes de terre Dauphines
Salade blanche
Gâteau "Reine des Anges"
Pièce montée à la Chantilly
Choux à la crème
Eclairs vanillés
Amandes salées.

Tribut d'admiration payé à une chanteuse

(P.C.F.) — Lorraine McAllister, revenue récemment de Corée où elle a chanté pour nos soldats canadiens, a laissé là-bas un très fervent admirateur. Il ne faut pas chercher à découvrir entre elle et le jeune Joe des sentiments de tendresse qui pourraient mener à quelque chose de sérieux comme le mariage. Joe est beaucoup trop jeune pour même y songer. Il n'a que

Fantaisie



PATRON No. 675.— Cette fantaisie est un sac à buanderie. La poupée est facile à confectionner et sa large jupe ouverte sur le devant servira à y déposer les morceaux destinés à la lessive. Choisissez un tissu imprimé aux teintes gaies.

Le PATRON LAURA WHEELER comprend toutes les indications nécessaires au succès du travail et le décalque des motifs à broder.

Pour obtenir les patrons de la "Patrie" envoyez la somme de 40 cents plus 3 cents pour la taxe,

en mentionnant très habilement: Nom, adresse, taille et numéro du patron désiré. Adressez le tout à: Bureau des modes, la "Patrie", 180 est. rue Ste-Catherine, Montréal.

douze ans, du moins à ce qu'il prétend. Car l'on doit avoir atteint cet âge pour obtenir de travailler pour les forces canadiennes en Corée.

Joe et Lorraine se sont rencontrés au mess du régiment Lord Strathcona, où Joe travaille. Il était bien un peu gêné lorsque Lorraine lui adressa la parole mais les deux finirent par devenir les meilleurs amis du monde et Joe hérita même d'une magnifique photographie autographiée par la jolie chanteuse blonde.

Et voilà que Lorraine vient de recevoir une première lettre de Joe. Elle la conservera précieusement avec toutes celles qu'elle reçoit de Corée depuis son retour de la péninsule. Peut-être espère-t-elle même recevoir d'autres nouvelles du petit Joe.

L'art DE BIEN S'HABILLER

Taille forte et hanches délicates?



Pas de manche "dolman".

Corsage ajusté, jupe à plis.



LE COURONNEMENT D'ELISABETH II inspire plus d'un manufacturier de Londres et donnera une note conventionnelle à l'exposition qui sera tenue du 27 avril au 8 mai prochain à Londres et à Birmingham. De nombreux objets d'art ainsi que d'autres de moindre importance y seront en montre, dont en voici deux exemples: à gauche, une magnifique broche portant l'initiale "E" pour Elisabeth, un clip à gants, en forme final à un casse-tête reproduisant notre Souveraine à cheval.

Mondanités

Cocktail et dîner

A l'issue du Congrès des Ventes du Printemps qui aura lieu en la salle Sheraton de l'hôtel Mont-Royal, lundi le 16 mars à 1 h. p.m., sous les auspices de "Frigidaire Products of Canada Ltd" un cocktail, un dîner suivi d'un spectacle donné par des artistes professionnels seront offerts aux invités.

Thé

Sous les auspices du comité féminin du Musée des Beaux-Arts, le thé sera servi, demain midi, dans les salles d'exposition. Mme Jacques Paradis qui présidera à la table sera aidée de Mmes Charles Taschereau, Roger Oulmet et Antoine Vanier.

McIntosh-Desrochers

Samedi dernier, à Saint-Augustin de Cantorbéry, avait lieu le mariage de Mlle Jane-Alberta Desrochers, fille de M. et de Mme Arthur Desrochers, avec M. William Daniel McIntosh, fils de M. et de Mme Andrew McIntosh, de Winnipeg. La cérémonie nuptiale fut présidée par M. l'abbé Michael Healy. La mariée, accompagnée de son frère, M. Arthur Desrochers, portait une robe de taffetas rose avec petit boléro assorti, un chapeau de paille rose cloutée de pierres du Rhin et un livre d'heures recouvert de fresques roses. Mme John-G. McIntosh, sœur de la mariée, dame d'honneur, portait une robe de crêpe marine avec touche ivoire, un chapeau marine et des oeillets blancs au corsage. M. John-H. McIntosh était le garçon d'honneur.

Mme Desrochers, mère de la mariée, portait une robe de crêpe bleu reine et dentelle, un chapeau et des accessoires roses et une touffe d'oeillets roses. Après une réception chez les parents de la mariée, avenue Addington, M. et Mme McIntosh partirent ensuite en voyage. Pour voyager, la mariée portait un costume cerise, un chapeau blanc et une jaquette de fourrure grise.

Réception

M. et Mme Noël Dubuc ont reçu dimanche avant le buffet-causerie du Collège Saint-Laurent. Parmi les invités on mentionne: les RR. PP. Roland Gauthier, C.S.C., Alfred Racine, C.S.C., Marcel Plamondon, C.S.C., Osa Laniel, F.S., MM. et Mmes Vincent Paquette, René Bonin, Maurice Landes, Maurice Groulx, Maurice Gohier, J.-Paul Mantha, J.-Paul Cofsky, Raymond Foisy, Maurice Dagenais et J.-Paul LePailleur.

Soirée culturelle

Mardi, le 17 mars, à 8 h. 30 p.m., en la salle de l'Institut Culturel, aura lieu la réunion mensuelle des membres de l'I.C. sous les auspices de la section sociale.

A cette occasion, Mlle Cécile Moussali, conférencière, donnera une causerie intitulée: "L'Égypte, son histoire, ses mœurs".

Originaire du Caire, Égypte, Mlle Moussali réside à Montréal depuis deux ans. Dans le passé, elle a parlé



Mlle THÉRÈSE ROY, fille de M. et de Mme Charles-Edouard Roy et M. LOUIS TREMBLAY, fils de M. et de Mme Thomas Tremblay, dont les fiançailles sont annoncées.

de son pays à la suite d'une série de conférences sur les ondes de Radio-Canada et à la télévision le 16 février dernier. Mlle Moussali est professeur au couvent du Sacré-Coeur, à Montréal.

Mlle Pierrette Champoux, commentatrice au poste CKVL, Verdun, sera l'artiste invitée. Professeur de diction et radio-reporter, Mlle Champoux récitera des poèmes de France Brégent, Guy Bélanger, Jovette Bernier, auteurs canadiens, et interprétera quelques pièces vocales. Elle sera accompagnée au piano par M. Dantès Belleau.

Mlle Loretta Legault, présidente de l'exécutif du Comité Social de l'I.C., présidera cette soirée. Mlle Legault présentera la conférencière et l'artiste invitée et M. Roméo Turcot, rédacteur de l'Efficient, revue mensuelle de l'I.C., les remerciera.

Le public est cordialement invité à cette soirée culturelle qui se tiendra à 450 est, rue Sherbrooke, 2e étage. L'entrée est libre.

Fiançailles

Récemment, le R.P. Joseph Latour, C.S.V., bénissait les fiançailles de Mlle Lola Barck, fille de M. et de Mme Arthur-E. Barck, de Cartierville, avec M. Gérard-E. Sergerie, B.A., M.S.C., fils de M. Joseph Séguin, de Cap Chat, et de Mme Sergerie, décédée.

Dernièrement, le R.P. Chamard, O.M.I., a béni les fiançailles de Mlle Françoise Bourgeault, fille de M. et de Mme Henri Bourgeault, à M. Denis Saint-Jacques, L.S.C., fils de M. et de Mme François Saint-Jacques.

M. et Mme J.-Edgar Dion annoncent les fiançailles de leur fille, Marie-Thérèse, à M. Webster Kent Newcomb, fils de M. et de Mme W.-K. Newcomb. Le mariage aura lieu dans l'intimité, le 14 mars.

Prochains mariages

On annonce pour lundi le 6 avril le mariage de Mlle Louise Béland, de Montréal, fille de M. et

Mme Willie Béland, de Grand-Mère, à M. Thomas William Goodwin, fils de M. et de Mme William H. Goodwin, de Boston. La bénédiction nuptiale leur sera donnée en l'église Notre-Dame de Montréal, à 9 h. 00 heures.

Le mariage de Mlle Pauline Trudeau, fille de M. et de Mme L.-P. Trudeau, de Notre-Dame-de-Grâce avec M. Gabriel Marchand, fils de M. Félix Marchand, décédé et de Mme E.-P. Marchand, sera célébré à midi le 6 juin en l'église Saint-Raphaël.

M. et Mme Charles-N. Monast, de Montréal, annoncent les fiançailles de leur fille Diane, avec M. P.-André Légaré, fils de M. et de Mme Arthur-C. Légaré, de la Côte-des-Neiges, décédés. Le mariage sera célébré le 23 mai à dix heures, en la chapelle Notre-Dame-de-Lourdes.

On annonce les fiançailles de Mlle Thérèse Guernon, fille de M. et de Mme Roméo Guernon, à M. Pierre Comte, fils de M. et de Mme Henri Comte, décédés. Le mariage sera célébré prochainement en l'église Notre-Dame-du-Rosaire, de Montréal.

QUEBEC

Bérard-Perron

Samedi matin à neuf heures et demie, en la chapelle de la Citadelle décorée de massifs de palmiers et de fleurs printanières, le capitaine-abbé Marcel Malenfant a béni le mariage de Céline, fille de M. et de Mme J.-Emile Perron, de Sillery, avec le lieutenant Jean Bérard, B.A., fils de M. et de Mme Antoine Bérard, de Saint-Pierre Jolys, Manitoba. Pendant la messe, M. Georges Boulanger exécuta un programme de chant et le docteur Jean-Claude Paquette touchait l'orgue. La mariée accompagnée de son père, portait une robe de tulle neige dont le corsage de dentelle Chantilly orné d'un péplum de dentelle identique, était rehaussé d'un collet brodé de perles et de pierres du Rhin; la jupe éventail très ample formant légère traîne, était posée sur un fourreau de satin rosé. Son voile de tulle illusion était maintenu sous un béguin de dentelle piqué de perles et de pierres du Rhin, et son bouquet colonial se composait de roses rouges. Mlle Françoise Perron, sœur de la mariée, demoiselle d'honneur, était vêtue d'une robe de taffetas turquoise recouverte de dentelle dont la jupe était formée de ruchés, elle était coiffée d'un béguin de taffetas de même ton et elle tenait un bouquet colonial d'oeillets blancs. Le major J.-C. Closson servait de témoin au marié et le lieutenant J. Nesbitt, de Montréal, agissait comme garçon d'honneur. Les lieutenants Noël Chayer et Jean Gagné plaçaient les invités. A la sortie de la chapelle, les lieutenants Marc Soucie, Alex. Taschereau, N. Chayer et Jean Gagné formaient une garde d'honneur. Une réception réunissait ensuite les invités au Mess des officiers à la Citadelle et les nouveaux mariés partirent en avion pour Miami, Floride

et La Havane. Mme Bérard portait alors un tailleur de lainage français marine sous un manteau de tweed marine et blanc, un chapeau de paille milanaise, des accessoires assortis et des oeillets blancs à l'épaule. Parmi les invités d'honneur, mentionnons: le lt-col. J.-G. Poulin, C.D., commandant du 3ème bataillon du 22ème Régiment et Mme Poulin, le lt-col. Gaston Vallée, D.S.O., C.D., commandant du 2ème bataillon, et Mme Vallée, le major et Mme J. de Grandpré, le major et Mme J.-C. Closson, de Montréal, le major et Mme L. Turcotte, le capitaine et Mme Y. Bernier et le capitaine et Mme J. Beaudry.

OTTAWA

Le gouverneur général a reçu ces jours derniers l'hon. Alphonse Fournier, ministre des Travaux publics.

Son Excellence a reçu la maîtresse Charlotte Whitton, vendredi dernier.

Son Excellence recevait vendredi soir à dîner.

Son Excellence, escortée de son secrétaire, M. Lionel Massey, du capitaine Nicholas Eden et du lieutenant John Waters, aide-de-camp, est parti vendredi soir pour une tournée de l'Ouest ontarien.

M. T. C. A. Hislop, haut commissaire de Nouvelle-Zélande, était de passage, ces jours derniers, à Montréal, où il a adressé la parole devant les membres du Notre-Dame-de-Grâce Women's Club.

Le ministre de Suède et Mme Klas Book, accompagnés de leur fille, Annika, sont partis pour New-York, où ils passeront dix jours.

Le colonel Ludovic de Bremond, attaché militaire et de l'Air de Suisse, a donné un déjeuner, au Château Laurier, en l'honneur de quelques attachés militaires étrangers et officiers du ministère de la Défense nationale.

Plusieurs membres du corps diplomatique assisteront le samedi 14 mars au spectacle "Blitz Review", présenté sous les auspices de la société de la Croix-Rouge d'Ottawa et de la vallée de l'Outaouais. Citons: l'ambassadeur de Belgique et la marquise du Parc, l'ambassadeur d'Allemagne et Mme W. Danneberg, le ministre de Norvège et Mme Daniel Steen, le ministre de l'ambassade des États-Unis et Mme Don C. Bliss.

M. et Mme W. H. Saver ont reçu à dîner, récemment, en l'honneur de MM. et Mmes Wilfrid Foisy et R.-J. Bastien, à l'occasion de leur prochain départ pour la Floride. L'hon. Joseph Smallwood, premier ministre de Terre-Neuve, fait un bref séjour dans la Capitale.

Mlle Lotta Hitschmanova, directrice du Comité canadien du Service unitarien, est partie pour donner une série de conférences, à Toronto, Midland, Orillia, et Georgetown.

M. Claude Pratte, de Québec, est de passage à Ottawa; il s'est retiré au Château Laurier.

Mlle France Gagnon, de Québec, passe la fin de semaine dans la capitale, l'invitée de son beau-frère et sa sœur, le lieutenant et Mme Bernard Guilmond.



Mlle CECILE MOUSSALI, confèrencière, qui donnera une causerie intitulée: "L'Égypte, son histoire, ses amours", le 17 mars prochain, à 8 h. 30 p.m., en la salle de l'Institut Culturel, à l'occasion de la réunion mensuelle des membres de l'I.C. sous les auspices de la section sociale. Mlle Moussali est professeur au couvent du Sacré-Coeur, à Montréal.

Aujourd'hui à l'U. de M.

Le Dr Jacques Genest parlera sur la recherche clinique et le Rockefeller Institute, ce soir à 8 h., au cours du dîner de la Conférence Laënnec, au café-terrasse des professeurs de l'Université de Montréal.

LES PATRONS DE LA "PATRIE"



PATRON No. 4562. — Cette robe d'après-midi est très élégante. Son corsage ajusté est rehaussé d'un empiècement froncé formant les épaules, les manches sont courtes et droites. L'ampleur de la jupe est donnée par six panneaux. Deux poches sont incluses de chaque côté. Une ceinture contourne la taille.

Le PATRON No. 4562 vous est offert dans les demi-tailles suivantes: 14½, 16½, 18½, 20½, 22½ et 24½. La grandeur 16½ requiert 3½ yds d'un tissu de 39 po. de largeur.

Pour obtenir les patrons de la "Patrie" envoyez la somme de 40 cents plus 3 cents pour la taxe,

en mentionnant très lisiblement: Nom, adresse, taille et numéro du patron désiré. Adressez le tout à: Bureau des modes, la "Patrie", 189 est. rue Ste-Catherine, Montréal.



Mlle PIERRETTE GRISÉ, fille de M. Ovide Grisé, décédé, et de Mme Grisé, et M. LEO DANDURAND, fils de M. et de Mme Paul-Emile Dandurand, fiancés récemment.

35,318 immigrants dans notre province

OTTAWA, 10. (PCF).—La province de Québec a été choisie comme destination par un total de 35,318 immigrants, en 1952, a-t-on appris aujourd'hui dans un rapport déposé au feuillet de la Chambre des Communes.

M. Léon Balcer, député progressiste-conservateur des Trois-Rivières, venait de s'informer du nombre des immigrants qui s'étaient établis dans le Québec, l'an dernier, ainsi que de leur nationalité.

Le ministre de la Citoyenneté, l'hon. Walter-P. Harris, a déclaré dans son rapport que parmi les immigrants arrivés au Québec, 6,175 venaient de l'Italie, 5,880 du Royaume-Uni, 5,718 de l'Allemagne et 1,508 des États-Unis.

LOEW'S

A l'affiche

"The 'I Don't Care' Girl"
(en technicouleur)

Mini GAYNOR — David WAYNE

Capitol

2e semaine

"APRIL IN PARIS"
(en technicouleur)

Doris DAY — Ray BOLGER

Imperial

A l'affiche

"TROPIC ZONE"
(en technicouleur)

aussi

"The Crime Doctor's Diary"

PALACE

A l'affiche

"LIMELIGHT"

Charles CHAPLIN — Claire BLOOM

PRINCESS

A l'affiche

"EIGHT IRON MEN"

Bonar COLLEANO — Arthur FRANZ

Orpheum

A l'affiche

"BABES IN BAGDAD"

aussi

"GUNPLAY"

ALOUETTE

A l'affiche

"LA DIABLESSE"

aussi

"SALON MEXICO"

Cinéma de Paris

2e semaine

L'éveil de l'amour
chez les adolescents



"DEMAIN
il sera
Trop tard"
PIER ANGELI
GABRIELLE BONZIAT
VITTORIO DE SICA

ST-DENIS

5ème SEMAINE

FRANCE-FILM présente
UNE PRODUCTION GRATIEN GÉLINAS



Gratien
GÉLINAS
avec FRED BARRY
MONIQUE MILLER
PAUL DUPUIS
ET QUINZE AUTRES
VEDETTES CANADIENNES

THÉÂTRE Cinéma MUSIQUE

Les Rumeurs de la Ville

Métropolitaines. — Un nouveau programme de TV fera son apparition à CBFT le 16 mars à 8 h. 15; il s'agit de "Télé-Montréal", un quart d'heure d'informations et d'entrevues avec Michèle Tisseyre comme animatrice. Lors du premier programme, Son Honneur le maire sera l'invité... Otto Klemperer revient ce soir au pupitre de l'orchestre des Concerts Symphoniques de Montréal... Parmi les musiciens dont on a moins entendu parler à Montréal mais qui font la vedette dans le monde des capitales, mentionnons le guitariste Rey de la Torre, un émule de Segovia; le baryton John de Merchant; la pianiste Monique de la Brucholierie; le violoniste Oliver Colbentson... Les disques-jockeys féminins sont rares au Canada. En fait la femme canadienne semble avoir peu de goût pour la radio, mais aux États-Unis nombreuses sont les femmes qui ont leur programme de radio bien à elles, non pas au chapitre du chant mais du boniment. La plus récente en date est Eva Gabor qui se fait entendre de minuit à deux heures du matin au poste WABC... Le film "Limelight" est à peu près le film le plus discuté de l'année. L'opinion est fort partagée. Chaplin y démontre en tout cas son immense métier de cinéaste... Le chanteur Ezio Pinza recevra \$25,000 pour chanter dans un club de Las Vegas... Jacques Labrecque, notre compatriote, continue de faire connaître à l'étranger nos chants de folklore et sous les auspices de l'Alliance Française de Toulouse, il donnait une conférence sur le folklore récemment... On nous rapporte que dans le "Figaro" de Paris, un acteur de la troupe Barrault-Renaud en raconte de belles sur le Canada lors d'une entrevue accordée à ce journal. Notamment, cet acteur aurait signalé le pittoresque de notre langage. Ainsi il aurait trouvé fort drôle qu'une dame lui ait dit: "J'irai vous prendre avec mon char"... Cet acteur n'est pas le seul qui ait fait des gorges chaudes du Canada à son retour en France... Mais cela n'est pas bien malin... Pour son concert du 20 mars au St-Denis, le pianiste Rubinstein a choisi un programme très éclectique allant de Beethoven à Debussy.

VERGOR

Le théâtre

"I Found April"

(Par Maurice HUOT)

Constance Bennett, l'actrice bien connue de l'écran et de la scène, a débuté, hier soir, au Her Majesty's dans une œuvre laborieuse de George Batson: "I Found April". Malgré son titre prometteur de poésie, cette pièce, en trois actes, est ce qu'il y a de plus prosaïque. Elle révèle du métier de la part de son auteur mais elle est tissée de clichés tant dans le dialogue que dans les situations.

Le sujet tourne autour de deux vedettes, une musicienne et un auteur de nouvelles qui s'aiment mais qui ont beaucoup de difficulté à s'épouser. Elsa Ashley, la musicienne, est jalouse et très impulsive tandis que son admirateur, Val Carbett, est d'une franchise telle que cela le rend douteux aux yeux des sceptiques et complique ses chances de se faire accepter d'une partenaire qui appartient à un monde où la simplicité est aussi rare que de l'or dans un évier.

Pour corser la situation, un acteur de cinéma d'Hollywood intervient et tente lui aussi de se faire agréer de la belle Elsa.

Le reste est une affaire de babillage semé de quelques rares bons mots.

Le meilleur acte est le second si on a eu la patience de l'attendre mais le premier et le troisième sont d'une lenteur funéraire. Sacha Guitry avait bien raison de dire que les pièces en un acte sont le meilleur remède contre les pièces en trois actes quand deux des trois actes sont inutiles ou ne servent qu'à "faire une soirée".

La distribution et l'interprétation rachètent les faiblesses intrinsèques de l'œuvre toutefois et Constance Bennett joue avec beaucoup d'aisance le rôle d'Elsa; John Baragry est un acteur souple qui possède une voix théâtrale magnifique. Dans l'emploi de Val Carbett il fut excellent; Marjorie Peterson est tordante dans un rôle de composition, celui de la petite villégiaturis-

L'HORAIRE DU FILM

ALOUETTE. — "La Diabliesse": 10.00, 12.55, 4.00, 7.00, 10.10. "Salon Mexico": 11.20, 2.20, 5.20, 8.30.

CAPITOL. — "April in Paris": 10.00, 12.20, 2.40, 5.05, 7.25, 9.50.

CHAMPLAIN. — "La Fille de Neptune": 12.00, 2.35, 5.10, 7.50, 10.25.

CINEMA DE PARIS. — "Demain il sera trop tard": 11.25, 2.00, 4.35, 7.15, 9.45.

ELECTRA. — "Le Roi des Gueux": 12.00, 3.45, 6.30, 10.10. "Les Trois Lancers du Bengale": 2.02, 4.47, 8.35.

IMPERIAL. — "Tropic Zone": 10.05, 1.00, 3.55, 6.55, 9.50. "Crime Doctor": 11.40, 2.40, 5.35, 8.30.

LA SCALA. — "La Fille au Vautour": 2.30, 3.30, 6.42, 9.48. — "Chansons dans le Vent": 1.55, 5.01, 8.07.

LOEW'S. — "I Don't Care Girl": 10.35, 12.55, 3.10, 5.30, 7.45, 10.00.

ORPHEUM. — "Babes in Bagdad": 11.20, 2.00, 4.40, 7.20, 10.00. "Gunplay": 10.05, 12.45, 3.25, 6.10, 8.50.

PALACE. — "Limelight": 10.00, 11.20, 1.45, 4.15, 6.40, 9.10.

PRINCESS. — "Eight Iron Men": 10.30, 12.50, 3.10, 5.25, 7.45, 10.00.

ST-DENIS. — "Tit-Coq": 12.00, 2.15, 4.38, 7.00, 9.25.

KENT. — "Four Poster".

SEVILLE. — "Billy de Wolfe": 1.30, 4.00, 7.00, 10.00.

SNOWDON-OUTREMONT-STRAND. — "City Beneath the Sea": 12.50, 3.50, 6.50, 9.50.

te qui passe quelques jours excitants à New-York.

Helen Raymond a beaucoup d'animation dans l'emploi de la maman Ashley, une vieille mondaine qui malgré son âge n'a pas renoncé encore aux petites joies de ce monde. Herbert Evers est un jeune premier qui fait très cinéma mais qui n'est pas déplaisant. Le décor qui représente l'appartement des Ashley à New-York est propre et coquet.

En somme comme dirait Shakespeare: "Much Ado About Nothing" mais il y a des spectateurs qui ne demandent pas plus à une œuvre théâtrale que de les distraire avec des riens. Ceux-là sont servis. A défaut d'admirer la profondeur de l'œuvre, admirons-en la coquille.

Jours d'anniversaire à l'Alouette

Vu l'immense succès que remporte la semaine d'anniversaire du cinéma Alouette qui présente depuis vendredi, les deux grands films mexicains, "La Diabliesse" avec l'éblouissante Maria Felix, la plus belle femme du Mexique, et "Salon Mexico", un drame puissant mettant en vedette Rodolfo Acosta, Marga Lopez et Miguel Inclan, cela outre l'élection des gagnants des nombreux prix-cadeaux offerts à ses spectateurs par le cinéma Alouette à l'occasion de son premier anniversaire, le programme en cours sera gardé à l'affiche pour une deuxième semaine à partir de vendredi prochain.

On l'a bien prévu que Maria Felix charmerait ses audiences à Montréal, comme elle l'a d'ailleurs



TIT-COQ — "Tout va recommencer comme le premier soir où je t'ai emmenée danser, la première fois que je t'ai embrassée et que je t'ai appelée Toute-Neuve". Monique Miller et Gratien Gélinas, dans une scène du film "Tit-Coq", un triomphe du cinéma canadien, à l'affiche au Saint-Denis.



A L'ALOUETTE. — Une scène du film "La Diabliesse" au cinéma Alouette qui célèbre la semaine de son premier anniversaire d'ouverture. En programme double "Salon Mexico" avec Marga Lopez et Rodolfo Acosta.



"LA FILLE DU VAUTOUR". — Cette jeune montagnarde sera vaincue par l'amour. On voit ici Marina Dittmar dans le rôle-titre du film "La Fille du Vautour" qui a pris l'affiche au cinéma La Scala.

fait partout où ses films ont été projetés.

"Salon Mexico" trouve un accueil particulier de la part d'un public qui ne connaît que très peu la vie des bas-fonds — pour l'appeler de son propre nom — des quartiers sombres de la ville de Mexico. Dans ce dernier film un drame puissant est décrit et joué par des vedettes qui ont déjà conquis leurs spectateurs, surtout Rodolfo Acosta qui fit sensation dans son précédent film, "Quartier Interdit".

La troisième attraction de cette semaine est l'élection des gagnants du Concours-Anniversaire-Alouette. Depuis vendredi soir, de nombreux spectateurs se sont vu offrir

des cadeaux. Et cela continuera jusqu'à vendredi prochain quand sera distribué l'appareil de télévision "R.C.A.-Victor" de 17", d'une valeur de \$329.00 qui forme le premier prix-cadeau. On avait dit que jeudi soir aura lieu la distribution de ce prix, mais vu que jeudi toute la journée les spectateurs pourront déposer encore leurs Questionnaires-Concours, on a jugé opportun d'élire son gagnant seulement vendredi soir, à 8 h. 25 p.m.

Donc, y'a d'la joie à l'Alouette, et cela continue pour une deuxième semaine, pour la satisfaction de tous ceux qui veulent voir deux beaux films et gagner de grands prix.

Epoux qualifiés de communistes

OTTAWA, 10. (P.C.f.) — Le député libéral de Burnaby-Richmond, M. Tom Goode, a accusé hier le gouvernement de ne rien faire au sujet de M. et Mme Ray Gardner, un couple de Vancouver, qui agissent comme des "espions communistes."

M. Goode a protesté contre le fait que les Canadiens sympathiques à la cause des communistes puissent aller en arrière du rideau fer et en revenir, munis simplement de passeports canadiens. Il a dit au comité des affaires extérieures des Communes que ces gens tâchaient ensuite d'endoctriner la jeunesse du Canada.

Le député a reconnu que le ministère des Affaires extérieures a circonscrit les membres de l'ambassade russe dans la région d'Ottawa mais que par ailleurs les communistes canadiens sont libres d'aller partout au pays "puis ensuite de se rendre en Russie pour rapporter ce qu'ils ont vu."

M. Goode a affirmé que M. et Mme Gardner constituaient un cas typique. Ils sont allés à Vienne de même qu'au congrès de la "paix" en Chine et ils sont revenus "pour répandre leur propagande au sujet de la guerre bactériologique" parmi les écoliers de Vancouver. "Il n'y a pas de doute", dit-il, "que ce sont des espions communistes."

M. R. Macdonnell, sous-secrétaire adjoint des Affaires extérieures, a déclaré qu'il appartenait au gouvernement de décider s'il devait contrôler plus sévèrement les sorties hors du pays. Un système plus rigide irait à l'encontre des traditions du Canada. M. Macdonnell a aussi révélé que les membres de l'ambassade russe ont demandé, l'an dernier, 52 permissions pour sortir du territoire qui leur a été assigné. Aucune des permissions ne leur a été refusée.

Au cours de la séance, le député progressiste-conservateur de Vancouver-Quadra, M. Howard Green, proposa de diminuer de \$50,000 la somme de \$225,000 prévue pour les dépenses des représentants canadiens à l'étranger afin d'empêcher l'envoi d'un trop grand nombre de délégués. M. Goode s'objecta en disant que la somme devrait être plutôt augmentée car l'allocation des représentants n'est pas suffisante actuellement pour couvrir leurs dépenses.

Visite à Montréal du zoo de Granby

Tous les animaux du jardin zoologique de Granby seront pendant une semaine au Salon du Sportsman, grâce à la gracieuse collaboration du maire de Granby, M. P.-Horace Bolvin. Cet événement annuel aura lieu au Palais du Commerce, rue Berri, et commencera samedi prochain.

Parmi ces animaux, pour lesquels des cages spéciales sont actuellement construites, se trouvent des zèbres, un lion, des cerfs, des rats-laveurs, un lama, un daim, des loups, des mouffettes, ainsi que des cygnes, etc. Cette attraction sera l'une des plus importantes de l'exposition de cette année.

Les amateurs de sport et de vie au grand air, auront l'occasion de se rendre compte de l'activité industrielle et commerciale dans le domaine de la production d'articles de chasse et de pêche toujours plus perfectionnés et plus faciles à manier, d'articles de campement, de yachting, des sports les plus divers; ils seront aussi témoins de démonstrations de lancer léger, de lancer à la mouche, d'équilibre sur des billes de bois dans l'eau...

Déjà, plus de 100 kiosques sont loués et, à chacun les visiteurs pourront trouver des personnes expérimentées qui leur donneront tous les renseignements voulus.

On trouvera aussi un grand intérêt à visiter l'exhibé du ministère provincial de la chasse et des pêcheries, en particulier la section confiée à l'office de biologie, qui présentera des anguilles électriques, des truites mouchetées, etc. C'est sous les auspices de ce ministère que le Salon du Sportsman est tenu chaque année, grâce à l'organisation de la Fédération des associations de chasse et de pêche du Québec et des Pêcheurs et chasseurs de Montréal, dont le président est M. Ted Glendering.

Tous les soirs, un magnifique appareil de télévision sera tiré au sort parmi les visiteurs de la journée.

Cuisine chinoise
Pas de frais d'admission

THE
Black Magic
ROOM
1250 STANLEY ST.
CHEZ PAREE



CHEZ PAREE. — La brillante chanteuse et vedette de cinéma Virginia O'Brien que l'on peut applaudir encore pendant quelques jours au cabaret Chez Paree.

De nombreux prix de présence seront aussi distribués.

Le salon du Sportsman sera tenu du 14 au 22 mars prochains, au Palais du Commerce, rue Berri, entre Ste-Catherine et Ontario.

SUCCES RECORD!

40ième grande semaine

★ **EMILE JONES**

Célèbre chanteur et M. de C.

autrefois avec l'orchestre de

DUKE ELLINGTON

EN VEDETTE AVEC

Pat & Larry DAY
nouveau

Claire O'BRIEN

chanteuse de couleur

Diane TURCOTTE

délicieuse danseuse

★ DON CARLO
et son orchestre

★ EMILE D'AMATO
et son trio

AU POPULAIRE CAFE

du **PALAIS**

42 est, rue NOTRE-DAME

Tél.: M.A. 8917

YVON CHAYER, gérant

SURPRISE CHAQUE SOIR

Un film intéressant sera présenté aux membres du Kiwanis

M. Paul Clark, depuis longtemps au service de l'Aluminium Company of Canada, Limited, présentera le

film "Packaged Power" devant les membres du club Kiwanis-Montréal au déjeuner hebdomadaire, jeudi midi, en l'hôtel Sheraton-Mont-Royal.

Ce film, qui illustre comment l'aluminium est fabriqué, a été récemment placé au premier rang de la série des documentaires canadiens.

Max E. KNOFF

As des hypnotiseurs

★ **RAY D'ALLAIRE**

Populaire comédien et M. de C.

LOLITA DE CARLO

Captivante danseuse

4821 est, rue
Notre-Dame

Téléphone:
CL. 0045

JERRY RICHARD
votre hôte



L'ORCHESTRE

DE

TOMMY DAY

Le fameux

trio ROY

FORMIDABLE



Etoile des
studios
M.G.M.

VIRGINIA O'BRIEN

Jolie chanteuse
étoile de dix films
à succès

SPECT. 9 et 12.30

SAM. 8.30, 11, 1

Pas de frais d'admission
Pas de couvert

PLUS

★ Jaye Brothers
Carolyn Ayres
et ses cavaliers

★ Bob Harrington
et son orchestre

★ Quatuor
Perry Carman

AU

BLACK
MAGIC
LOUNGE

3 RIFFS

Jeanne Burns

CHEZ PAREE

UN. 6-6666

Stanley-Ste-Catherine

"LE TOAST DE PARIS"
IRENE HILDA



EN PLUS

ROSS & LAPIERRE

DENIS DROUIN

3 ORCH. DE DANSE

Table d'hôte: \$2.75

et plus.

Réservations: UN. 6-2666

1244 O., rue Ste-Catherine

Sans Souci

3 spectacles complets de
couleur tous les soirs
à 10, 12 et 1.30

● JERRY TAPPS
● "CARITA"
● BETTE ST-CLAIR
● WARREN BANKS
● SWEETS
● et les ROCKADETS
● ALLAN WELLMAN
et son orchestre

★ CALYPSO AU
DOWNSTAIRS BAR

ROCKHEAD'S

PARADISE CAFE

1252 rue St-Antoine UN. 6-1165
(à l'ouest de la gare Windsor)



Licence
complète

TOUS LES SOIRS

LA SEULE ET UNIQUE

JOSEPHINE PREMICE

L'étoile du chant et de la danse de Haïti

avec LUIS MARTINEZ

Francis BRUNN ★ WANDA & ARMAND
Jongleurs de renommée mondiale Musique charmante

LES HUIT LUCKY GIRLS

Le plus joli chœur de Montréal

CAFÉ
CONTINENTALRéservations: BE. 7097
108, Ste-Catherine ouest2 SPECTACLES
CHAQUE SOIR:
1er: 10 h. p.m.
Samedi, 3 spectacles
Dimanche, 1er spectacle
à 6 h. p.m.Visitez le Mermaid Lounge
Ouvert à partir de midiC'EST AU
CAFÉ

SAVOY

1457 ST-ALEXANDRE — HA. 5545

QUE LE POPULAIRE
ET SYMPATHIQUE

Fernand ROBIDOUX

vous présente le concours

TOUS LES DIMANCHES, 4 P.M.
POUR LE CHOIX DEMISS TÉLÉVISION
1953La grande finale du 5 avril serait
TELEVISEE
directement du Café SAVOY

2 ORCHESTRES

● 3 spectacles tous les soirs
● 5 spectacles le dimanche● PAS DE MINIMUM
● PAS DE FRAIS DE COUVERT
● PAS DE FRAIS D'ADMISSIONRéservez MAINTENANT POUR LA FINALE
DU 5 AVRIL

Seulement

AU

CAFÉ PALM

2007 BLEURY — MA. 0133

PEUT-ON TROUVER TOUS LES SOIRS DES

ACTIVITÉS AUSSI VARIÉES!

Tous les soirs ROGER PARENTEAU
autrefois du Café de l'Est
présente un grand spectacleSUSIE JOYAL
danseuseFLORENCE AUDIBERT
chanteuse

RAVELIN

l'as comique du violon

JEAN-CLAUDE HEMOND

et son orchestre

ERNIE DOUCET

chanteur et m.c.

Trio Paul

pour la danse

2 SPECTACLES TOUS LES SOIRS
EN PLUS DES ATTRACTIONS LES PLUS VARIÉESMARDI SOIR:
CONCOURS DE DANSE
JEUDI SOIR:LES TALENTS DE
CHEZ NOUSMERCREDI SOIR:
QUIZZ MUSICALDIMANCHE P.M.:
GRANDE REVUE

Pas de minimum; pas de frais de couvert, ni admission

EXCELLENTE CUISINE EUROPÉENNE

CABINET DU MAIRE



OFFICE OF THE MAYOR

MONTREAL le 6 mars 1953.

Mes chers concitoyens,

La vingt-et-unième campagne de la Fédération des Œuvres de Charité canadiennes-françaises se déroulera du 8 au 23 mars avec un objectif de \$1,300,000. Notre population aura une fois de plus l'occasion de manifester collectivement son sens social et de collaborer directement à l'action éminemment humanitaire des 34 œuvres fédérées.

Personne ne peut se réclamer du titre de citoyen et, en même temps, rester étranger à une initiative destinée à améliorer les conditions de vie d'une bonne partie de notre population. Chaque fois qu'un enfant abandonné, privé d'affection, est transplanté dans un milieu favorable à son épanouissement; chaque fois qu'une famille en détresse reçoit assistance et réconfort; chaque fois que des jeunes gens désorientés sont replacés dans le droit chemin; chaque fois que la santé est rendue à un malade indigent; en un mot, chaque fois qu'une œuvre secourt un malheureux, c'est toute la société qui est secourue. Tous bénéficient des œuvres de la Fédération; tous doivent répondre à son appel.

En confiant la dîme du pauvre à la Fédération, on fait preuve autant de logique que de générosité puisqu'on est assuré que chaque dollar sera scrupuleusement administré et distribué aux œuvres selon l'importance de leurs services.

PARTAGEONS, c'est le geste le plus noble qui soit, c'est le moyen le plus sûr de sauvegarder la paix sociale.

LE MAIRE DE MONTREAL,

Camille Houde.

L'APPEL DU MAIRE POUR LA CHARITE. — Une fois de plus, S. H. le maire Camille Houde vient de lancer une proclamation officielle, à l'occasion de la campagne de la Fédération des Œuvres de Charité canadiennes-françaises. Le premier magistrat de la métropole y fait appel, ainsi qu'on peut le lire, à la générosité de tous les citoyens, à leur sens social, en faveur des trente-quatre œuvres qui s'emploient à secourir la misère sous toutes ses formes. "Partageons, dit S. H. le maire, c'est le geste le plus noble qui soit, c'est le moyen le plus sûr de sauvegarder la paix sociale."

Un chauffeur de taxi
victime d'un hold-up

Trois jeunes bandits, dont l'un était armé, ont commis un hold-up hier soir, sur la personne d'un chauffeur de taxi et se sont emparés des \$13 qu'il avait dans ses goussets, avant de prendre la fuite avec l'auto. Denis McCarthy, 3592, rue Wellington, a déclaré à la police qu'il avait fait monter le trio dans sa voiture à l'angle des rues Saint-Christophe et Ste-Catherine, pour le conduire à l'angle des rues Vau et Ontario. Il fut volé rendu à destination, quelques minutes avant dix heures. Sa voiture a été retrouvée abandonnée dans une rue déserte de l'est de la ville.

EN PERSONNE

Bill
FARRELL

- Le chanteur que vous attendiez
- Vedette du disque MGM
- 39 semaines au programme Bob Hope
- 20 semaines à la télévision

ET SA REVUE!

Réservez maintenant: LA. 3881

Café BEAVER

316 ouest, Ste-Catherine
(juste à l'est de Bleury)Espoir au sujet
de ces timbres

OTTAWA, 10. (P.C.F.) — Le ministère des Postes souhaite ardemment que les nouveaux timbres de la reine Elisabeth II rendront justice à la souveraine.

Le ministère n'a pas reçu de plaintes à leur sujet, mais en certains milieux on s'est montré sévère pour le timbre de quatre cents du couronnement qui se a en vente à compter du 1er juin et pour le timbre ordinaire de la reine Elisabeth, d'un à cinq cents qui sera mis sur le marché le 1er mai.

M. Walter-J. Turnbull, sous-ministre des Postes, fait remarquer qu'il est très difficile d'obtenir une parfaite ressemblance par le procédé de gravure sur acier en usage dans la fabrication des timbres canadiens.

Le timbre régulier est une reproduction d'une photo du fameux Youssuf Karsh, d'Ottawa. Le timbre du couronnement représente le profil dessiné par le sculpteur torontois Emanuel Hahn. Sa Majesté a approuvé les deux modèles.

Les philatélistes de Toronto diffèrent d'avis sur la beauté des deux timbres. Les uns prétendent qu'il s'agit d'un magnifique travail. Les autres disent qu'on aurait pu faire mieux.

A Ottawa, le vice-président de la Société canadienne des philatélistes, M. William Gladish a déclaré que les deux modèles sont plaisants et conformes à la haute qualité manifestée dans les récentes émissions britanniques.

MENU DU CAREME

50¢

RÉPAS
COMPLET

CHOIX DE:

Poisson
Spaghetti
Oeufs
Viandes
Dessert
Brevage



"La
meilleure
sauce
au
monde"

A VOTRE
SERVICE
1 HEURE
PAR JOUR

LIVRAISON

LA. 1547

64 Ste-Catherine Est

A U

GYPSY

CETTE SEMAINE



ALYS ROBI

EN DEUXIEME SEMAINE

BILLY KING

numéro d'unicycle

COLLETA

charmante danseuse

ARCHIE RAY

le chanteur à la voix d'or

Danse tous les soirs

JAMAIS DE FRAIS AUCUN

Lionel "Tarzan" PLANTE
votre hôte2017 PAPINEAU
FA. 5266

le Casa Loma CAFE

est toujours heureux de présenter des spectacles de premier ordre, là où règne une atmosphère plaisante et à la fois distinguée.

TI-ZOUNE SR.,

9ième SEMAINE!!!

Il est unique... il faut le voir... et l'entendre... ses blagues... ses chansons... Il est accompagné de Léo Rivet.

★ DORIN KAY

2ième SEMAINE!

"la poésie de la danse"

LES

HAMMOND'S BIRDS



Nouveauté avec perroquets blancs — numéro présenté dans tous les pays du monde! Ils accomplissent des choses inimaginables!

★ ROLAND LEGAULT

Populaire chanteur et animateur

★ MARCEL DORE

et son orchestre

★ TONY ROMANDINI

et son trio,

mettant en vedette

★ YOLANDA LISI

charmant petite chanteuse

Jamais de cou-
vert, minimum,
d'admission



94 est, STE-CATHERINE
HA. 2095

Une nouvelle carrière pour jeunes gens

LONGUEUIL, 10. — "Grâce à la fondation du Collège militaire royal de St-Jean, une nouvelle carrière s'ouvre aux jeunes Canadiens français, et bien des jeunes de chez nous peuvent désormais poursuivre des études universitaires que leurs ressources financières ne leur permettaient pas." Ainsi s'exprimait le colonel Marcellin LaHaye, commandant de cette institution, dans une conférence prononcée devant les membres du club Richelieu-Longueuil, sous la présidence du Dr Arthur Tardif. Parmi les invités du monde militaire, on remarquait la présence des lieutenants-colonels Gilles Gamache et Antoine Spickler.

Après un historique sur la carrière militaire dans l'histoire canadienne-française depuis l'avènement du régime britannique, le colonel LaHaye souligna combien le manque d'officiers empêchait notre nationalité d'obtenir sa proportion des hauts postes dans la carrière des armes.

"Le but du Collège militaire royal de St-Jean, dit-il, c'est de former des Canadiens français désireux de se faire une carrière dans les trois armes, l'aviation, la marine et l'infanterie. Les élèves sont Canadiens français pour les deux tiers, et chaque groupe ethnique reçoit son éducation en sa langue maternelle bien qu'on cherche à réaliser un bilinguisme réel chez tous les élèves. On espère compter 300 élèves à la Noël prochaine et 425 en 1954."

"Le Collège militaire de St-Jean est une université dont la seule faculté est le génie: civil, chimique, électrique et mécanique. La première année donne l'immatriculation."



AU BELLEVUE-CASINO. — Les deux frères Calgary, deux comédiens formidables actuellement au Bellevue-Casino. En même temps, le numéro de production "Faust" avec Liliane Durand et Roger Doucet.



AU CAFE BEAVER. — Bill Farrell, étoile du disque MGM, qui est la vedette du spectacle présenté, cette semaine, au Café Beaver.

tion sénior; les deux suivantes sont les deux premières années de génie; les 3ème et 4ème années se passent au Royal Military College de Kingston, puis l'élève fait sa 5ème année de génie à McGill ou à Polytechnique, où il obtient son diplôme d'ingénieur."

"Le Collège militaire de St-Jean n'est pas un camp militaire car 95% du temps est consacré aux activités universitaires. Le régime sévère forme les jeunes à obéir et à commander, à respecter la discipline. L'entraînement militaire proprement dit ne se donne que durant les vacances d'été, alors que l'élève reçoit \$170 par mois de salaire, ce qui lui permet de payer facilement ses études au Collège militaire. Les vacances se passent aux bases aériennes et navales et aux camps de Chilliwaack Borden, Esquimalt, Trenton, St-Hubert, etc. Les élèves, qui échouent, jouissent d'un ou deux mois additionnels d'études pendant l'été pour leur permettre de rattraper les autres."

Le colonel LaHaye a relaté la journée de l'étudiant au collège militaire. Les conditions d'admission, dit-il, impliquent une épreuve d'intelligence et une bonne santé, sans question de poids ni de grandeur. "Napoléon fut un grand militaire et un homme petit".

Me Gabriel Houde, en présentant le conférencier, a souligné combien la fondation du Collège militaire royal de St-Jean constitue une étape importante en notre histoire canadienne. Et M. Jacques Jourdain, chargé de remercier le colonel Marcellin LaHaye, déclara qu'un tel progrès ait tant tardé: "Si le Collège militaire de St-Jean avait vu le jour plus tôt, les nôtres auraient beaucoup plus participé et beaucoup plus activement à la vie militaire de notre nation".

Chez les éleveurs d'animaux Ayrshire

La réunion annuelle des membres de la Société Ayrshire du Québec

aura lieu à l'hôtel Queen's, à Montréal, le 19 du courant, M. S.-J. Chagnon, vice-président de l'Office du soutien des prix agricoles, sera le

conférencier. La journée se terminera par l'élection des membres du conseil d'administration pour le prochain mandat.

TOUS LES SOIRS

NOUVEAU ET FORMIDABLE

SPECTACLE NÈGRE

Six excitants numéros

Danse... musique... comédie... chant

Trois représentations tous les soirs

Premier spectacle à 10 heures

Jamais de frais de couvert, d'admission, de minimum

AU MONTMARTRE
1417 B^{ve} S^t LAURENT LA. 3520

TOUS LES DIMANCHES APRES-MIDI

GRAND SPECTACLE DE VARIÉTÉ QUATRE ÉTOILES

SUR LA SCENE DU

TOP HAT

PLUS...

2 heures de musique
continue pour
la danse

avec l'orchestre de
HERMAN APPEL

ORCHESTRE SPECIAL
POUR DIMANCHE
HERMAN APPEL



TOP HAT CLUB
720 ouest, Ste-Catherine
Spectacles: 10:30 et 12:30

TOUS LES SOIRS

★ CALGARY BROTHERS

★ LOOF RIOS

★ DUKE DORRELL

en vedette

★ PETER HAMILTON

★ GRACE THOMAS

★ ROGER DOUCET

★ MARCEL PRUD'HOMME

★ ILLIAN DURAND

★ BIX BELAIR ORCH.

★ BUDDY CLAYTON 4

la dernière

KOMAROVA-KOMAROFF
FOLIES DE PARIS

GLORIOUS
BELLEVUE
CASINO
LOVELIES

Dîner
à compter
de 7 heures

HARRY HOLMOK'S
BELLEVUE CASINO

PL. 6881 Ontario at Bleury



★ JAN ROGERS, populaire chanteur - m.e.

présente cette semaine sa revue américaine

★ SONIA MELBOURNE Danseuse exotique

★ LOUIS & REGGIE ARLEY Equilibristes

★ LA FAMILLE SOUCI "Soirée du bon vieux temps"

★ LE "FLYING" TRIO Pour la danse

★ THE BARKERS Jongleurs extraordinaires

★ GIL SNYDER Musique du banjo

★ MARCEL GOUGEON et son orchestre

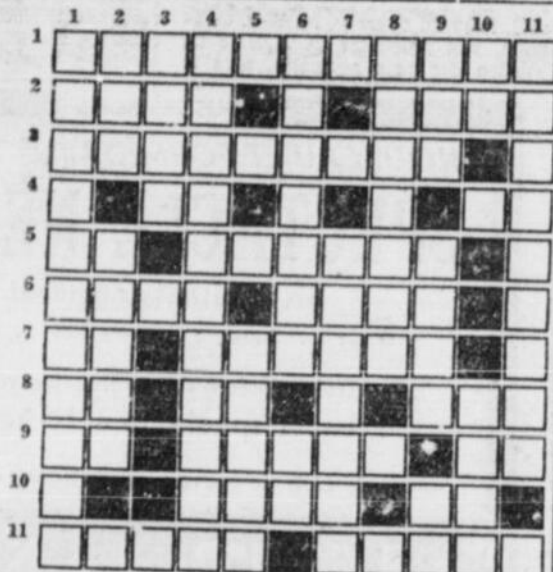
★ GEO. & GUY PICARD et leurs chansons

★ FERNAND BORDELEAU et sa musique

au café **mocambo**

2591 est, Notre-Dame — CH. 0435

Mots Croisés de la "Patrie"



- HORIZONTALEMENT**
- 1 - Substance qui constitue le corps de la cellule vivante.
 - 2 - Matière noire et épaisse des chemins - D'une saveur agréable.
 - 3 - Action de répéter.
 - 4 - Pronom personnel - Autre pronom personnel.

Solution du problème d'hier

E	T	I	S	I	E	I	N	N	E
X	E	N	O	P	H	I	L	I	E
U	T	E	U	C	I	L			
L	E	S	C	O	L	L	E	G	E
C	E	T	A	L	E				
E	T	R	E	I	S	S	U	T	
R	R	I	O	M					
A	U	N	I	B	A	N	N	I	
T	O	R	T	C	O	N	E	N	
I	R	E	R	O	U	T			
F	S	T	O	I	C	I	E	N	S

- 5 - Pronom personnel - Sorte de jeu de hasard.
 - 6 - Préfixe qui marque l'opposition - Déjà, présentement.
 - 7 - Ici - Rempli.
 - 8 - Pronom neutre anglais - Deux consonnes - Titre anglais.
 - 9 - Pronom personnel - Opprobre - Négation.
 - 10 - Fleuve d'Espagne - Métal jaune et précieux.
 - 11 - Large, bien ouvert - Prendre une teinte rose.
- VERTICALEMENT**
- 1 - Langage de perroquet.
 - 2 - Etat physiologique de certains animaux - Principe de tout nombre.
 - 3 - Genres de gros oiseaux palmipèdes domestiques.
 - 4 - Espèce de pistachier résineux et toujours vert (pl.).
 - 5 - Genre de légumineuses.
 - 6 - Genre de mammifères marsupiaux - Deux consonnes.
 - 7 - Mettre en colère.
 - 8 - Revêtir d'une armure.
 - 9 - Bruit rythmé - Déesse des Egyptiens - Partie dure du corps humain.
 - 10 - Du verbe mouvoir - Inscription au haut de la Croix.
 - 11 - Qui a rapport à l'aisselle.

A Saint-Viateur

Célébration des 25 ans de prêtrise du R.P. Deschamps

(par RENE BONIN)

Une belle cérémonie, en l'église Saint-Viateur d'Outremont, a marqué, dimanche, la célébration du vingt-cinquième anniversaire de prêtrise du R. P. Charles-Emile Deschamps, C.S.V., depuis vingt-quatre ans vicaire à St-Viateur.

Au début de la fête, les marguilliers, Me Victor Pager et M. Damien Boileau, ont remis un calice d'argent au jubilaire, au nom de tous les paroissiens. Le Père Deschamps a ensuite chanté la grand-

messe, assisté de son frère, le R. P. Philippe Deschamps, C.S.V., professeur à l'Université Laval, et de son cousin, le R. P. Irénée Gauthier, C.S.V., supérieur du Collège Bourget, de Rigaud.

Le R. P. Wilfrid Senécal, C.S.V.,



MARIUS RACONTE

—Té, pour une méprise, ça été une drôle de méprise. L'autre jour, rue de Noailles, je rencontre Olive. Ça faisait un moment qu'on s'était vu. Je me précipite dans ses bras: —C'est toi! que je m'écrie. Il fait: —En! oui, c'est moi. On s'embrasse puis on se recule: —Mais non, c'est pas toi! —Non, c'est pas moi... Et Marius conclut: —On s'était trompé: ce n'était ni lui, ni moi!

ETRANGE BICYCLETTE

Deux fous viennent de sortir d'un asile. Comme ils n'avaient qu'une seule bicyclette, ils estimèrent qu'ils pourraient s'en servir tour à tour.

Le premier dit à son compagnon: —Tu vas aller jusqu'au clocher que tu vois là-bas, et tu reviendras en arrière.

Le second partit. Et au bout de trois heures, le premier vit le cycliste revenir poussant son vélo en arrière: —Mais pourquoi reviens-tu ainsi?



—Là... quand on est parti il y a un mois... le client... resté enfermé...

—Tu m'avais dit de revenir en arrière et sur cette bicyclette il n'y avait pas de marche arrière!

Jean RIGOLE.

longues années avec nous.

Le R. P. Marie-Joseph d'Anjou, S.J., a prononcé le sermon du carême, à Saint-Viateur. "Il n'y a pas d'existence qui se justifie en dehors de Jésus-Christ", dit-il. "C'est librement que nous adhérons à Jésus-Christ, que nous lui donnons notre cœur. C'est la cause de Dieu qui fait ce que nous sommes. Notre renoncement doit s'exprimer jusqu'à la racine. Ne parlons pas de vie d'épanouissement si ce n'est au service de Jésus-Christ."

On remarquait en particulier, dans l'assistance à cette messe de célébration, la Révérende Soeur

Vente de Clavigraphes

UNDERWOOD, ROYAL, REMINGTON
L. C. Smith-Corona réguliers, portatifs

Machines à
additionner
Gestetter
de chèques

Protecteurs

Calculateurs

Duplicateurs

Miméographes

Dictaphones et classeurs

N. Martineau & Fils

1019, RUE BLEURY

entre les rues Vitré et LaGauchetière

Loyer • Vente • Achat • Service

REPAIR 2318 — Montréal

Marie - Aimée - du - Crucifix, des Soeurs de Sainte-Anne, soeur du jubilaire, la Révérende Soeur Estelle, également des Soeurs de Sainte-Anne, qui l'accompagnait, Mme Lucien Deschamps, belle-soeur du Père Deschamps, ainsi que Richard Deschamps, son neveu. Après la messe, le chœur de chant, dirigé par M. Auguste Deschamps, a chanté le Te Deum d'action de grâces. Mme Fernand Gratton touchait l'orgue.



Remorques maritimes

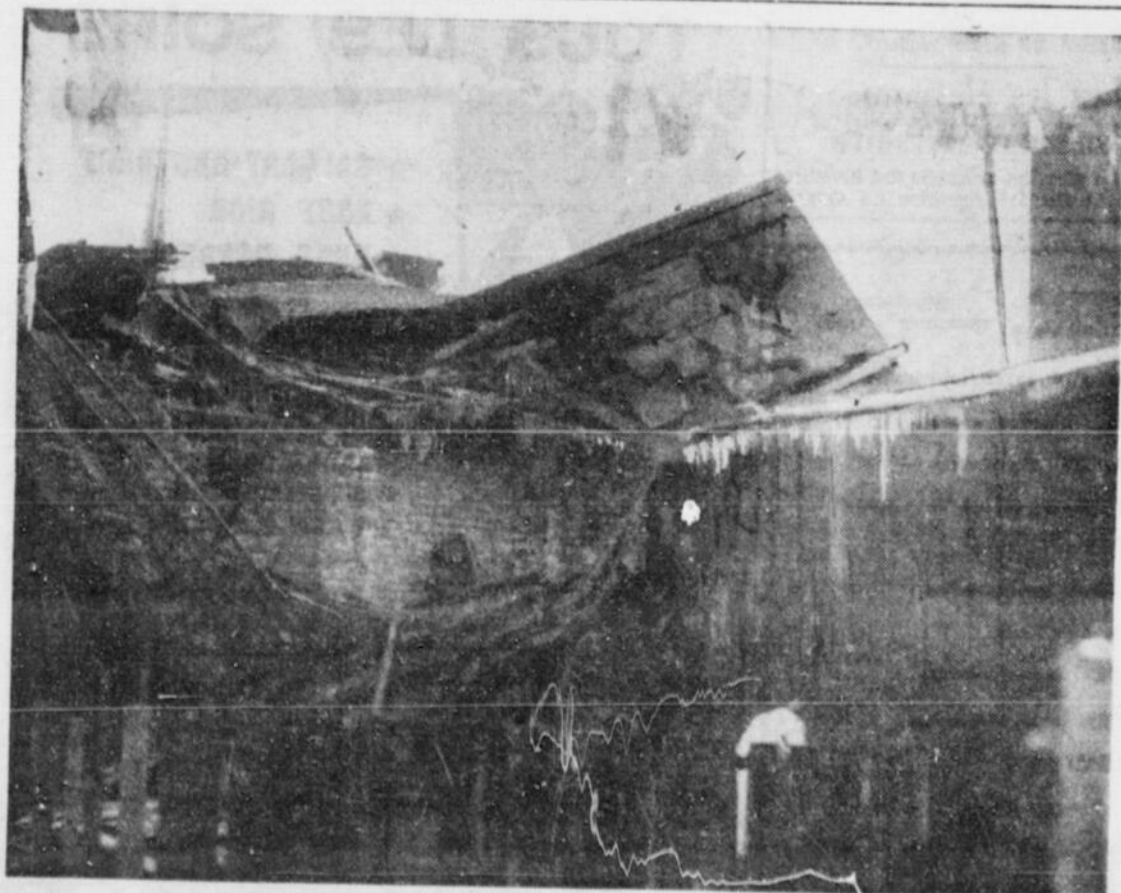
UN AFFRÉTEUR de l'Ouest a eu cette idée géniale: il expédie des marchandises à l'Alaska dans des fourgons en aluminium qui sont chargés, conduits jusqu'aux docks, puis détachés de leurs châssis et soulevés par des grues qui les déposent dans la cale des cargos. Manutention, dégâts et vol sont ainsi grandement diminués. Chaque fourgon peut être chauffé ou réfrigéré selon la nature de son contenu.

Plus de mille compagnies canadiennes travaillent inlassablement à transformer l'aluminium en tout ce qui peut nous être utile, qu'il s'agisse de gros dragueurs de mines ou de petits cendriers... Et on trouve constamment de nouvelles façons d'utiliser ce métal ultra-moderne. Aluminum Company of Canada, Ltd. (Alcan).

La bière
dont la vente
augmente le plus
au Canada!



La meilleure bière de riz jamais brassée



INCENDIE RUE DEMONTIGNY. — Un fort contingent de pompiers, sous les ordres de l'assistant-directeur C. Ouellette, a combattu, par une froide température, vers 3 h. la nuit dernière, un violent incendie qui a ravagé l'établissement de la Ceramic Floor and Walls Limited, 274 est, rue Demontigny, et a fortement endommagé un établissement voisin pour se communiquer ensuite à trois logis sis aux étages supérieurs. Les sapeurs demeurèrent pendant plus de trois heures sur les lieux. Cet instantané fait voir une partie des dégâts causés par les flammes.

(Photo Roger Janelle—La Patrie)

DÉCÈS +

CHARTRAND. — A Montréal, le 8 mars 1953, à l'âge de 50 ans, est décédé M. Paul Chartrand, époux de Berthe Audet, demeurant à 703 rue Fleury Est.

Les funérailles auront lieu jeudi le 12 mars courant. Le convoi funéraire partira des Salons Lorenzo Lebeau, No 10, 802 rue Lajeunesse, à 9 heures pour se rendre à l'église St-Paul de la Croix et de là au cimetière de la Côte des Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

Cercles combattifs contre l'incendie

Mercredi soir, à la salle de l'Eglise Ste-Bernadette, eut lieu une réunion de l'exécutif des Cercles Combattifs contre l'incendie.

Sous la présidence de M. W. Parent, ancien chef de police et des pompiers de Ville St-Michel, l'assemblée comprenait plusieurs chefs de Québec et des environs qui se dévouent à la cause de la sécurité de la propriété et des vies de leurs concitoyens. Le sous-chef Wagner de Québec était accompagné du Chef Ferland de Beauport, du chef Gérard de Giffard, de M. Caron, propagandiste du Commissariat des Incendies de la Province et M. Barril.

Les officiers du district de Montréal présents étaient: M. Fiset, M. Goulet d'Outremont, le juge B. Crevier de Montréal-Nord, M. R. Thibault et Fortin de Pierreville, M. Bradley, président du Cercle de Ville St-Michel et J. McIsaac de Montréal.

Le maire C. Lafontaine et les échevins J. Rochon, M. Bidal, P. Coulombe, G. Perreault et V. Lalonde vinrent encourager les membres dans leur initiative de sécurité.

Cette organisation bénévole dont les ramifications s'étendent déjà au quatre coins de la province, a pour but d'enrayer les pertes de vie et de la propriété qui vont en se multipliant de façon effrayante. Les gens avisés sur cette question voient dans ce mouvement admirable le seul remède possible à ce mal national qui menace nos familles et, par conséquent, notre économie.

Les Cercles Combattifs contre l'incendie s'adressent à tous les contribuables de la province pour solliciter leur aide pour l'agrandissement de leur œuvre qui doit s'étendre à toutes les plus petites agglomérations.

200 nouveaux membres, venant de toutes les parties de la province, ont été admis dans les rangs des Cercles au cours de la réunion. De plus il a été décidé, par suite de l'ampleur que prend le mouvement, qu'un comité soit nommé afin d'amender la constitution.



(Photo Roger Janelle—La Patrie)

HOMMAGE DES FRÈRES ENSEIGNANTS A SON EM. LE CARDINAL LEGER. — En fin de semaine, les Frères enseignants, réunis à l'auditorium du Collège Mont-Saint-Louis, ont rendu hommage à Son Em. le cardinal Paul-Emile Léger. Au cours de l'allocution qu'il prononça, l'archevêque a recommandé aux jeunes de préparer sérieusement leur avenir, car dans le monde actuel le matérialisme cherche à l'emporter sur les valeurs intellectuelles et spirituelles. On remarque ci-haut, au premier rang de l'assistance nombreuse, Mgr Paul Touchette, C.S., secrétaire du cardinal, Son Em. le cardinal Léger, M. l'abbé Charles Beaudin, aumônier du Mont-Saint-Louis, et des Frères des Ecoles Chrétiennes. Dans le médaillon au bas à gauche, on reconnaît le R. P. Alexandre, F.E.C., directeur du Mont-Saint-Louis, photographié pendant son allocution de bienvenue au cardinal.

AUX COMMUNES

Demande d'enquête rejetée par un vote de 96 contre 43

OTTAWA, 10. — (PCF) — La Chambre des Communes a rejeté, hier, une motion des progressistes-conservateurs demandant la tenue d'une enquête sur l'activité du gouvernement ainsi que de ses ministères et agences.

Les députés ont refusé, par un vote de 96 contre 43, d'accéder à une demande de M. George Drew, chef des progressistes-conservateurs, après que le ministre de la production de la Défense, M. C.-D. Howe, eut déclaré "qu'il n'y a aucun fondement à la prétention que le gouvernement est incompetent ou qu'il y a du gaspillage et de la prodigalité".

Les progressistes-conservateurs de même que les membres du CCF et du Crédit Social et M. J.-L. Gibson, député indépendant de Comox-Alberni, ont appuyé la motion de M. Drew.

La motion demandait la tenue immédiate d'une enquête afin d'établir "une organisation plus efficace et plus économique du gouvernement", de ses ministères et agences. Les libéraux ont voté contre la motion, mise de l'avant après que le gouvernement eut proposé

que la Chambre se forme en comité pour étudier les dépenses projetées pour plusieurs ministères.

En présentant la motion, M. Drew a rappelé qu'il a maintes fois demandé dans le passé la tenue d'enquêtes sur l'activité du gouvernement.

En quelques circonstances, ses requêtes ont été repoussées par le gouvernement sous prétexte qu'il n'y avait aucune preuve de gaspillage et de prodigalité. Les autres fois, le gouvernement refusa son approbation parce qu'il ne prisait pas les termes des motions.

Cette fois, dit-il, il laissait au gouvernement le soin de décider de quelle façon l'enquête devrait être menée. Il ne suggérait pas cependant que le gouvernement nomme une commission d'enquête qui "irait à la pêche" dans tous les ministères.

"J'espère que personne ne se lèvera et demandera des preuves de

gaspillage et de prodigalité", dit M. Drew. "Il est possible de découvrir ces preuves partout où le gouvernement a permis que le sceau du secret soit levé."

"MAISON DE CHAMBRES"

Le chef progressiste-conservateur a comparé le gouvernement et ses ministères à une maison de 100 chambres. Le rapport Currie, concernant des irrégularités commises dans le service des travaux de l'armée, a levé les persiennes d'une fenêtre et permet maintenant aux membres du Parlement de voir le désordre qui règne dans l'une des chambres. Le gouvernement devrait permettre au public "de voir ce qui se passe dans les 99 autres".

Permutations au Canadien National

M. O.-A. Boivin, surintendant général du district de Montréal du Canadien National, annonce la nomination de M. John W. Demcoe au poste de surintendant de la division du terminus de Montréal et de St-Jérôme, en remplacement de M. W.-H. Murray, nommé surintendant de la division de Hornepayne.

M. Demcoe est un ingénieur civil diplômé de l'Université du Manitoba qui a débuté dans les chemins de fer en 1939. M. William H. Murray est natif d'Ottawa et est entré à l'emploi des chemins de fer en 1922.

— Oui, oui... Peut-être même il l'était avant notre mariage?... De brien bichaia, je veux savoir la vérité... La vérité, tu me la diras, Amalia, je t'assure... On ne se moque pas de Miguel Etchegolty comme d'une vieille bourrique... S'il y a un âne dans l'affaire, je ne le serai pas longtemps!...

De nouveau, il tapa du poing sur la table.

— Qu'est-ce que tu as Miguel?... Pedro et moi, nous sommes des amis. On se connaît depuis si longtemps. Parce qu'il est ici, des gens nous ont vus ensemble dehors, et on t'a raconté des choses... Il y a toujours des langues de vipère pour baver leur méchanceté...

— Tu dis ce que tu veux. Mais je ne te crois pas.

Et soudain, il se dressa. Tout ce qui s'était amassé et grouillait en lui depuis le matin, depuis sa rencontre avec "l'imbécile", une envie le prenait de le rejeter, comme on vomit de l'ordure, à la face d'Amalia. Cette petite qu'il avait aimée jusqu'à la pire bêtise, ces yeux si enjôleurs, cette bouche tentante comme un fruit, ce corps mince et gracieux comme une tige de bié, ce n'était que trahison et mensonge!

Elle le regardait, pourtant, sans crainte apparente. C'était donc qu'elle n'avait pas de remords de sa faute? Elle simulait la franchise pour mieux masquer son hypocrisie? Déjà, à Guétaria, comme elle avait adroitement détourné ses soupçons!... Et comme elle était jolie, malgré tout, la co-

— Je ne comprends pas. Qu'est-ce qu'il y a? Que dit-on?

— Oh! ne fais pas la rusée. Tu comprends fort bien ce que je veux dire. Ce Pedro est ton amoureux?

— Mon amoureux...

La Patrie

Annonces classées comprenant toutes les rubriques autres que celles mentionnées ci-dessous 2 centimes par mot, minimum 15 mots.

Semi-display sur semaine 3\$ la ligne; le dimanche 20\$ la ligne et samedi et dimanche 25\$ la ligne.

Les avis de naissance, décès, mariage, funérailles, messe de requiem, services anniversaires, cartes de remerciements et avis in Memoriam, chargés au taux uniforme sur semaine 75¢; le dimanche \$1.00.

EDUCATION

COURS COMPLET

(Verbal)

HYPNOTISME

SOMNAMBULISME

SUGGESTION

TELEPATHIE

INFLUENCE PERSONNELLE

Pour tous renseignements appelez:

HA. 0728

COURS commercial spécial par correspondance. Demander prospectus gratuits. Adressez: Casier 5, St-Hyacinthe, Québec.

MEDECINS

A. BRISEBOIS, M. Médecin Chirurgien, gradué de l'Université de Paris. Maladies du cœur, estomac, foie, reins, peau, sang, impuissance, stérilité, maladies urinaires, vénériennes, diabète, goutte, obésité 816, rue Sherbrooke est, pres St-Hubert FR 3252

DIVERS

ALTERATIONS couture pantalons, paletots manteaux d'hiver refaits pour enfants BR 7309 129 rue Mont-Royal Est

PROPRIETE A VENDRE

PROPRIETE à vendre, trois étages, quatre logis 1813 Dorchester Est, Montréal.

AVIS DE RESPONSABILITE

A PARTIR de cette date, 6 mars 1953, je ne suis plus responsable de dettes contractées en mon nom par ma femme, Bérisa Giroux, dame Lionel McSweeney.

FEMMES FILLES DEMANDEES

A FEMMES AMBITIEUSES, offrons opportunité de gagner jusqu'à \$60 par semaine en vendant nos produits à temps partiel ou à plein temps, entraînement fourni et période d'essai de 30 jours à nos frais. Notre ligne comprend cosmétiques, médicaments, nécessités domestiques, produits culinaires, thé, café, etc. Détails: 5130 St-Hubert, Montréal.

EMPLOI DEMANDE

PRESSEUR demande ouvrage dans la confection pour dames, manteaux et costumes. Presseur d'expérience. HE: 3248.

PAYS-BAS

Plus de la moitié de la population de la Hollande vit dans un territoire plus bas que le niveau de la mer, protégé par des digues longues de 1,800 milles.

Roman-feuilleton de la "Patrie"

La Maison de la Source Blanche

par PIERRE ALCIETTE

Publication autorisée par la Société des Gens de Lettres

54 (suite)

Miguel restait cloué sur le seuil, immobile et muet. Cette main tendue et les paroles qui l'accompagnaient, le bonjour banal de ce garçon qu'il s'attendait si peu à retrouver ici... Sa stupeur était si manifeste qu'Amalia, vite remise de son étonnement à l'arrivée de Miguel, se mit à expliquer tout au long: Pedro avait été envoyé à Saint-Jean par Ricardo pour remplacer au châl, pendant quelques jours, l'oncle Antonio. Sa présence était d'autant plus nécessaire qu'il y avait une quantité importante de vins d'Espagne à manutentionner en ce moment, que cela demandait des soins particuliers, et qu'elle, Amalia, n'y entendait rien.

— Pourquoi Ricardo n'est-il pas venu lui-même? demanda sèche-ment Miguel sans serrer la main qu'on lui tendait?

— Oh! Il ne connaît pas les vins comme Pedro, dit Amalia, et puis, il ne laisserait pas facilement la

pêche. Il y a encore du chipiron en cette saison.

— Et l'oncle Antonio?

— Il est toujours à la clinique.

— Pourquoi n'es-tu pas avec lui?

— Je suis venue chercher du lin et en même temps mettre de l'ordre ici, comme je fais tous les jours...

De l'ordre. Elle s'appliquait à mettre de l'ordre... Miguel avait peine à se contenir.

— Tu viens ici tous les jours... Et il n'y a personne d'autre, dans la maison, que celui-là?

Il désignait Pedro d'un geste méprisant.

— Il y a la servante.

Amalia ne souriait plus. Une vive rougeur, durant ce bref collo-

que, avait envahi ses joues. Quant au jeune Pedro, dont les beaux yeux noirs exprimaient d'ordinaire une si tranquille assurance, il éprouvait depuis l'apparition bien inattendue de Miguel, une gêne mal dissimulée. Que venait faire là

ce paysan de malheur, au visage si peu aimable. Juste au moment où il s'amusait à faire sonner comme une musique de fête le joli rire d'Amalia! Pour lui, maintenant, le mieux, sans doute, serait de prendre le large? Aussi ne fit-il nulle objection quand Miguel, d'un ton autoritaire, lui dit en désignant sa femme:

— Laissez-nous. J'ai à lui parler. Pedro sortit. Et dès qu'il eut franchi la porte de la salle, Miguel alla refermer cette porte qui, suivant la coutume basque, restait presque toujours ouverte. Même, chose plus extraordinaire, qui fit courir un petit frisson sur l'échine d'Amalia, ayant donné un tour de clef dans la serrure, il mit l'adieu dans sa poche. La jeune femme le regardait avec des yeux pleins d'inquiétude. De rouge qu'elles étaient ses joues devinrent toutes pâles. Miguel, les traits contractés, la fixait d'un regard dur:

— Voilà, fit-il, nous sommes seuls. On peut parler maintenant. Et s'asseyant sur la banquette de bois, il donna un grand coup de poing sur la table:

— Ce Pedro qui vient de sortir, je lui aurais bien crevé le ventre d'un coup de pied. Mais avant, je veux savoir... Alors, c'est vrai ce qu'on dit?

— Je ne comprends pas. Qu'est-ce qu'il y a? Que dit-on?

— Oh! ne fais pas la rusée. Tu comprends fort bien ce que je veux dire. Ce Pedro est ton amoureux?

— Mon amoureux...

FINANCE et COMMERCE

Bourse de Montréal

	Haut	Bas	Ferm.
1235 Abitibi	14 1/4	14	14
455 Abitibi pr	26 1/2	25 1/2	25 1/2
225 Algoma	42 1/2	42 1/2	42 1/2
1225 Aluminium	49 1/2	48 1/2	49 1/2
225 Aluminium pr	28 1/2	28 1/2	28 1/2
100 Argus	11 1/2	11 1/2	11 1/2
100 Argus pr	82	82	82
200 Asbestos	24 1/2	24 1/2	24 1/2
75 Asbestos	21 1/2	21 1/2	21 1/2
75 Bathurst A	44 1/2	44 1/2	44 1/2
5 Bathurst B	20	20	20
1545 Bell Tel	10 1/2	10 1/2	10 1/2
1272 B. A. Oil	19 1/2	19 1/2	19 1/2
5 B. C. Oil pr	93	93	93
75 B. C. Forest	5	5	5
412 B. C. Power	36	35 1/2	36
30 B. C. Tel	34 1/2	34 1/2	34 1/2
131 Bldg Prod	38 1/2	38 1/2	38 1/2
125 Can Cement	81	80 1/2	81
325 C. Cem pr	28 1/2	28 1/2	28 1/2
165 Can Iron	22	22	22
100 C. N. Power	11	11	11
10 Can 88 pr	48	48	48
438 Can Brew	18 1/2	18 1/2	18 1/2
10 Can Drouze	102	102	102
10 Cdn Can	33	33	33
425 Cdn Car	17 1/2	17 1/2	17 1/2
50 Cdn Car A	18 1/2	18 1/2	18 1/2
5 Celanese	41	41	41
5 Celanese pr	33 1/2	33 1/2	33 1/2
349 Cdn Chem	12 1/2	12 1/2	12 1/2
5 Cdn Cdt	24	24	24
70 Cdn Oil	14 1/2	14 1/2	14 1/2
2514 C. P. R.	31 1/2	31	31 1/2
85 Cdn Vickers	17 1/2	17 1/2	17 1/2
1770 Cons M. Small	29 1/2	29	29 1/2
115 Cons Glass	22 1/2	22 1/2	22 1/2
80 Corby's A	8 1/2	8 1/2	8 1/2
1500 Dist Seng	27 1/2	27	27 1/2
121 Dom Bridge	80	80	80
100 Dom Cors	12 1/2	12 1/2	12 1/2
100 Dom Fnd	13 1/2	13 1/2	13 1/2
5 Dom Fdr	98 1/2	98 1/2	98 1/2
10 Dom Glass	58	58	58
531 Dom S. C.	14 1/2	14 1/2	14 1/2
1115 Dcm Tar	36 1/2	36 1/2	36 1/2
30 Dom Tex	10 1/2	10 1/2	10 1/2
240 Dow Baw	15 1/2	15	15 1/2
400 Electroduct	11 1/2	11 1/2	11 1/2
735 Fam Players	13 1/2	13 1/2	13 1/2
30 Foundation	16 1/2	16 1/2	16 1/2
330 Fraser	21 1/2	21 1/2	21 1/2
25 Gatinseau	41 1/2	41 1/2	41 1/2
215 Gen Dynamics	64	64	64
50 Gen Motors	17	17	17
25 G. Steel Ware	350	340	350
110 Gypsum	36	36	36
247 H. Smith	18 1/2	18 1/2	18 1/2
285 H. B. Min	56	56	56
2530 Imp Oil	33	32 1/2	32 1/2
450 Imp Tob	10 1/2	10	10 1/2
25 Imp Tob pr	6	6	6
1585 Ind Accept	34 1/2	34 1/2	34 1/2
50 I. Accept pr	98	98	98
70 I. A. 1.50 pr	34 1/2	34 1/2	34 1/2
75 Int Bronze	43 1/2	43 1/2	43 1/2
1720 Int Nickel	53 1/2	53	53 1/2
135 Int Paper	28	28	28
1385 Int Pete	69	69	69
50 Int Power	27 1/2	27 1/2	27 1/2
50 Int Util	31 1/2	31 1/2	31 1/2
25 Int Util pr	23 1/2	23 1/2	23 1/2
3271 I. P. Pipe	195	185	190
20030 I. P. P. R.	7 1/2	7 1/2	7 1/2
50 Latent	18 1/2	18 1/2	18 1/2
300 MacMill B	9 1/2	9 1/2	9 1/2
955 Mas Harris	35	35	35
200 McColl Front	25 1/2	25 1/2	25 1/2
5 Molson A	25	25	25
125 Molson B	14	14	14
100 Nat Locom	9 1/2	9 1/2	9 1/2
145 Nat Steel Car	27 1/2	26 1/2	27 1/2
105 Noranda	77 1/2	77 1/2	77 1/2
50 Ont Steel	20	20	20
200 Placer Dev	43	43	43
125 Powell River	22 1/2	22 1/2	22 1/2
60 Power Corp	38 1/2	38 1/2	38 1/2
260 Price Bros	32 1/2	32 1/2	32 1/2
50 Que Power	20	20	20
60 Royalté	15 1/2	15	15 1/2
645 St. Law Corp	35	35	35
325 Shawinigan	42 1/2	42 1/2	42 1/2
35 Sticks Brew	22	21 1/2	21 1/2
10 Slick Br V	20 1/2	20 1/2	20 1/2
2488 Stimp new	17 1/2	16 1/2	16 1/2
25 S. C. Power	29 1/2	29 1/2	29 1/2
185 Steel of Can	33 1/2	33 1/2	33 1/2
265 Steel of C. pr	32 1/2	32 1/2	32 1/2
275 Trind	251	250	251
125 Un Steel	13 1/2	13 1/2	13 1/2
680 Walker	46 1/2	46 1/2	46 1/2
90 Weston	29 1/2	29 1/2	29 1/2
50 Weston pr	94	94	94
125 Wilsa	6 1/2	6 1/2	6 1/2
40 Wm. O. A.	20 1/2	20 1/2	20 1/2
25 Zellers	28 1/2	28 1/2	28 1/2
15 Zellers pr	28 1/2	28 1/2	28 1/2

Marché des oeufs

Le marché des oeufs est stable; le commerce est calme et l'on ne rapporte pas de vente; l'offre et la demande sont faibles, d'après le ministère fédéral de l'Agriculture.

Arrivages

(non compris par camions)

	Caisses	Boîtes	Boîtes d'oeufs beurre from.
Vendredi	193	...	...
Année dern.	850	...	...

Marché du beurre

Pain de 1 livre

Marché des oeufs

(a) (b)

A—Extra gros 54 1/2-55 1/2 65-69

A—Gros 53 1/2-54 1/2 62-66

A—Moyens 51 1/2-52 1/2 60-64

A—Petits 49 57-61

Catégorie B 45

Catégorie C 40

(a) — Prix payés par les marchands de gros aux expéditeurs pour les oeufs classifiés.

(b) — Prix approximatifs aux consommateurs. Prix fournis par le service de renseignements sur les marchés.

Obligations canadiennes

(Cours compilés à la source par l'Investment Dealers Association of Canada. Ils ne sont donnés qu'à titre indicatif.)

Gouvernement fédéral

	Offre	Dem.
3% perpétuelle	83 1/2	85 1/2
2% novembre 1953	99 1/2	99 1/2
2% juillet 1955	97 1/2	97 1/2
2% 1er juin 1955	97 1/2	97 1/2
2% 1er juin 1955-68	97 1/2	97 1/2
3% 1er juin 1955-66	97 1/2	97 1/2
3% 1er juin 1955-78	97 1/2	97 1/2

Emprunts de guerre et de la victoire

	Offre	Dem.
1e emp. Victoire 3% 1954	100 1/2	101 1/2
3e emp. Victoire 3% 1956	96 1/2	96 1/2
4e emp. Victoire 3% 1957	96 1/2	96 1/2
5e emp. Victoire 3% 1959	96 1/2	96 1/2
6e emp. Victoire 3% 1960	96 1/2	96 1/2
7e emp. Victoire 3% 1962	96 1/2	96 1/2
8e emp. Victoire 3% 1963	96 1/2	96 1/2
9e emp. Victoire 3% 1966	96 1/2	96 1/2

Garantie du Canada

	Offre	Dem.
C.N.R. 3% 1954-59	95	97
C.N.R. 3% 1961-66	94 1/2	94 1/2
C.N.R. 2% 1967	88 1/2	88 1/2
C.N.R. 2% 1968-71	88	90

Provinces

	Offre	Dem.
Québec 3 1/2% 1958	97 1/2	99 1/2
Québec 3% 1959	94 1/2	95 1/2
Québec 3% 1960	94 1/2	95 1/2
Québec 3% 1962	94 1/2	95 1/2
Québec 3% 1965	94 1/2	95 1/2
Québec 3% 1970	94 1/2	95 1/2
Hydro-Québec 3% 1960	94 1/2	95 1/2
Hydro-Québec 2 1/2% 1966	84 1/2	84 1/2
Hydro-Québec 3% 1969-72	86	88
Hydro-Québec 4% 1962	96 1/2	100
Com. Mun. Québec 3% 1967	92 1/2	92 1/2
Com. Mun. Québec 3 1/2% 1968	88 1/2	88 1/2
Com. Mun. Québec 3 1/2% 1972	85	88

Municipalités

	Offre	Dem.
Montréal 3% 1960	90	90
Montréal 3% 1964	86 1/2	86 1/2
Montréal 3% 1968	82 1/2	82 1/2
Montréal 3% 1970	81	81
Montréal 3% 1972	81	81
Québec 3 1/2% 1961	85	85
Québec 3 1/2% 1964	85	85
Trois-Rivières 3 1/2% 1963	88 1/2	88 1/2

Transports

	Offre	Dem.
Algoma Cent. Ry 3% 1959	137	140
Can. Steamship 3 1/2% 1957	96	98
Can. Steamship 4% 1968	95	97 1/2

Obligations convertibles

	Offre	Dem.
Abitibi P. & P. 4 1/2% 1961	98 1/2	100
Barvue Mines 5% 1956	94 1/2	96 1/2
Brazilian Trac. 4 1/2% 1971	91 1/2	93 1/2
B. A. Oil 3 1/2% 1961	107 1/2	109 1/2
B. C. Forest 5% 1968	97	99 1/2
Can. Brew 4 1/2% 1961	101	101
C.P.R. 3 1/2% 1970	128	132
Can. South. Oil 4 1/2% 1961	101	104
Dom. Steel & Coal 4 1/2% 1961	96 1/2	98 1/2
Dom. Textile 4 1/2% 1966	97	98 1/2
Gen. Pete 4 1/2% 1965	105	109
Lapointe Oil 5% 1967	102	107
Kro Oil 5% 1967	97	99 1/2
New Sup. Oil 5% 1964	96	98
Power Corp. 4 1/2% 1965	120	125
Supertest 4 1/2% 1970	93	96
Triad Oil 4 1/2% 1967	102	106
W. C. Brew 5% 1967	102 1/2	102

Services publics

	Offre	Dem.
Bell Tel. 3% 1977	82	84
Bell Tel. 3 1/2% 1973	85 1/2	87 1/2
Brazilian Tr. 4 1/2% 1970	85 1/2	87 1/2
B.C. Elec. 3 1/2% 1967	85 1/2	87 1/2
B.C. Elec. 3 1/2% 1968	89 1/2	91 1/2
B.C. Elec. 3 1/2% 1969	89	92
B.C. Elec. 3 1/2% 1975	83 1/2	86
B.C. Tel. 4 1/2% 1962	97 1/2	100
Calgary Power 3 1/2% 1972	89	92
Gatineau Power 3 1/2% 1970	89	92
Gr. Lakes Power 3 1/2% 1969	86	90
Lower St. Law 3 1/2% 1965	86	90

Obligations industrielles

Alum. of Can. 3 1/2% 1971	91 1/2	93 1/2
Atlas of Can. 4 1/2% 1966	99	101
Bowater P. & P. 3 1/2% 1966	87	90
Brandram-Hend. 4 1/2% 1961	84	87
B. A. Oil 2 1/2% 1957-66	89	91 1/2
B. C. Forest 4 1/2% 1968	87	90
B. C. Forest 4 1/2% 1969	84	87 1/2
Burns & Co. 4 1/2% 1963	94	96 1/2
Can. Brew. 3 1/2% 1967	87	90
Can. Brew. 4 1/2% 1969	92	95
Can. Cannery 3 1/2% 1970	91	94
Can. Chemical 5 1/2% 1971	99	101
Can. Celanese 3% 1962	90	93
Can. Oil Ref. 4 1/2% 1967	93 1/2	96
C. W. Lumber 4 1/2% 1962	95	98
Cockshutt 4 1/2% 1962	97	99
Col. Cellulose 4 1/2% 1965	97	99
Col. Cellulose 5% 1968	97 1/2	100
Cons. Paper 3 1/2% 1967	97	99
Credit Foncier 3 1/2% 1964	87	91
Dom. Stores 5 1/2% 1972	100	102
Dom. Tar 5 1/2% 1967	100	102
Dom. Textile 3 1/2% 1969	95 1/2	98
Dom. Woolens 5% 1964	94	99
Donohue Bros. 5% 1967	98	101
Dryden Paper 5 1/2% 1966	99	101
Eddy Co. 3 1/2% 1966	90	93
Fed. Grain 4 1/2% 1964	92	95
Gen. Steel Wares 3 1/2% 1970	89	92
H. Smith 4 1/2% 1961	100	102
Mont. Tramways B 3 1/2% 1965	100	101 1/2
Wm. Elec. 3 1/2% 1971	91 1/2	93 1/2
Nfld. L. & P. 4 1/2% 1966	82	85
North Que. Pw 4 1/2% 1967	92	95
Ottawa Valley 4 1/2% 1971	91	94
Power Corp. 3 1/2% 1967	86	88
Shaw. W. & P. 3 1/2% 1961	91 1/2	94
Shaw. W. & P. 3 1/2% 1971	86	88 1/2
Shaw. W. & P. 3 1/2% 1972	90 1/2	92
St. Maurice Power 3 1/2% 1970	88 1/2	90 1/2
Imperial Oil 3% 1969	85 1/2	87 1/2
Imperial Tob. 3% 1970	84	87
Age 4% 1969	89	92
Maple Milling 3 1/2% 1962	94	96
Procter, Breweries 3 1/2% 1963	89	92
Wm. Harris 5% 1987	100 1/2	102 1/2
Steel 3 1/2% 1967	92 1/2	94 1/2
Alvins, Jan. A. 4% 1967	94	97
George Hersey 3 1/2% 1965	88	92
Ice Box 3 1/2% 1966	92	94 1/2
Lawrence 5% 1972	96 1/2	98 1/2
Imberg's 5 1/2% 1972	101 1/2	103 1/2
Incubates		
Wm. Square Bldg 4% 1959	85	97
Hotel Ravello 3 1/2% 1968	90	94
Hotel LaSalle 5% 1963	99	101
Hotel Appa. Le hyp. 4 1/2% 1964	92	96
Hotel St. Joseph 5% 1963	99	101

Expérience universitaire

Invité d'honneur au dîner-causerie du Club des Anciens de Sainte-Marie, hier soir à l'hôtel Ritz-Carlton, M. Abel Gauthier, vice-doyen et directeur des études à la Faculté des sciences de l'Université de Montréal, a traité "d'une expérience américaine en éducation: le Collège de Chicago".

Le docteur Paul Bourgeois, vice-président du club, a présidé la réunion en l'absence de Me Aldéric Laurendeau. M. Claude Robillard, surintendant des parcs à la Cité de Montréal, a présenté le conférencier, que M. Emile Girard, professeur de mathématiques au Collège de Sainte-Marie, a remercié. On remarquait également à la table d'honneur M. Roger Lamontagne et Me Châteauguay Perrault. M. Marcel Cazavan a prononcé la conférence publicitaire.

Un schéma de l'organisation générale de l'éducation aux Etats-Unis, relatant le conférencier, montrait en résumé, vers 1910, un système de huit années d'école élémentaire, quatre années de "high school" ou secondaire et quatre années de "College". Après ces seize années de formation, le jeune étudiant, entreprend des études professionnelles ou diplômées. Il y a plusieurs générations, l'étudiant admis au "College" devait suivre un curriculum tracé et pensé à l'avance.

UNE REACTION

A l'avènement de l'industrialisation intense aux Etats-Unis, continuait M. Gauthier, surtout on demandait des chimistes, des ingénieurs et autres spécialistes. "Les limites des champs traditionnels des connaissances humaines cèdent, dit-il. On n'a plus le temps d'attendre: il faut produire des spécialistes à la hâte. On se voit obligé d'introduire dans le curriculum des cours spécialisés facultatifs. On commence par permettre ces "options" à la miette, on finit par procéder comme dans les ventes de feu. La culture générale ne réussit pas à surnager. Cet abus devait amener une forte réaction. Des présidents d'universités s'émurent, et des hommes, comme William Harper, Charles Elliott, Nicholas Butcher et Robert Hutchins s'attaquèrent au problème de la formation générale des étudiants et à celui de la coordination verticale des enseignements."

L'expérience de l'Université de Chicago, entreprise sous l'impulsion de Robert Hutchins, comporte, dit M. Gauthier, un intérêt particulier du fait que cette université possède sa propre école élémentaire et son propre "high school". "Ainsi commença vers 1930 une véritable révolution dans le domaine de l'éducation aux Etats-Unis. On repensa totalement le cycle des années de "college". Les cours facultatifs disparurent." M. Gauthier traça les grandes lignes et l'esprit du plan de ce "college", en faisant des comparaisons avec des institutions québécoises.



(Photo Roger Janelle—La Patrie)

DINER-CAUSERIE DU CLUB DES ANCIENS DE SAINTE-MARIE. — Au dîner-causerie du Club des Anciens de Sainte-Marie hier soir en l'hôtel Ritz-Carlton, M. Abel Gauthier, vice-doyen et directeur des études à la Faculté des sciences de l'Université de Montréal a prononcé la conférence. On remarque ci-haut, de gauche à droite, à la table d'honneur, MM. Marcel Cazavan, qui a prononcé la conférence publicitaire; Claude Robillard, qui a présenté le conférencier; Abel Gauthier; le docteur Paul Bourgeois, président du dîner; Emile Girard, qui a remercié le conférencier; Roger Lamontagne et Me Châteauguay Perrault.

"Outremont sera pour les libéraux une épreuve-type"

(M. Lapalme)

M. Georges Lapalme, chef du parti libéral provincial, voit, dans la nouvelle loi électorale, une tentative de M. Duplessis de se maintenir au pouvoir. Il pense, néanmoins, que si les libéraux parviennent à remporter la victoire dans Outremont, ils pourront aussi la remporter aux prochaines élections générales.

Le chef libéral parlait, hier soir, au Club de Réforme, devant les membres de la Jeunesse libérale de Westmount, auxquels s'étaient joints de nombreux autres jeunes libéraux de la métropole. M. Lapalme était accompagné du chef de l'opposition parlementaire à Québec, M. George Marler, qui est également député de Westmount.

"Outremont", a déclaré M. Lapalme, sera une épreuve de force et montrera comment, en dépit de tout, les libéraux ont raison de conserver l'espoir. M. Lapalme rendit d'abord hommage au magnifique travail accompli à Québec par M. Marler, "qui a mené une lutte incessante pour s'opposer aux manœuvres dictatoriales du chef du gouvernement". Il affirma, ensuite, que le "bill" 34 nous acheminait vers le parti unique et la dictature en essayant de priver les citoyens libres de leur droit de vote. Il dit que c'était la première fois qu'on voyait un gouvernement édicter une législation spéciale pour empêcher l'élection du chef du parti oppositionniste.

M. MARLER

Au début de la soirée, M. Marler avait analysé le "bill" 34; il affirma que cette loi avait pour effet de rompre complètement l'équilibre qui existait jusqu'ici entre les deux principaux partis pour le recensement électoral, donnant le contrôle absolu au gouvernement. M. Marler a invité tous les libéraux à entrer dans la lutte afin de ne pas se laisser voler lors de la prochaine élection d'Outremont: "Il faut que M. Lapalme, dit-il, soit élu par une majorité record".

La soirée était sous la présidence de M. John Foch, président de la

Jeunesse libérale de Westmount. On notait la présence de M. Antonin Marquis, député de Québec-Ouest.

Le cardinal Léger au Conseil de la L.O.C.

Samedi et dimanche prochains, la Ligue Ouvrière Catholique du Canada tiendra son conseil national à l'école centrale des Arts et Métiers.

On étudiera l'insécurité de la famille ouvrière. Sous la présidence de M. David Bosset et de Mme R.-A. Migneault, les dirigeants de 29 fédérations de la L.O.C. examineront les manifestations à organiser pour la célébration du 15e anniversaire de la fondation du mouvement.

Pendant la journée du samedi, Son Eminence le cardinal Paul-Emile Léger visitera les délégués réunis. De plus, le secrétaire de la

Messe à 5 h. 30 demain après-midi à l'Oratoire

Dans l'après-midi de demain, mercredi, une messe sera célébrée à 5 h. 30 à l'Oratoire. Son Em. le cardinal Léger a accordé ce privilège pour les deux mercredis de la neuvaine, afin de permettre à un grand nombre de travailleurs de se rendre au Sanctuaire du Mont-Royal et de faire la sainte communion. Tous les ouvriers sont spécialement invités à gravir la montagne, au sortir de l'usine, pour assister à cette messe à l'Oratoire. Ils y viendront en habits de travail.

Dès 5 heures, et avant, plusieurs prêtres entendront les confessions pour leur permettre de communier pendant la messe. Le jeûne eucharistique exige que l'on s'abstienne de manger trois heures avant la communion et de prendre du liquide une heure avant de communier. L'eau naturelle, toutefois, est

permise en tout temps. On devra aussi s'abstenir de boisson alcoolique à compter de minuit.

LA MESSE D'OUVERTURE

C'est Son Exc. Mgr Gérard-M. Coderre qui a célébré la messe pontificale d'ouverture de la neuvaine. Il avait comme prêtre assistant le

commission épiscopale de l'Action catholique, Son Excellence Mgr Gérard-Marie Coderre, évêque coadjuteur de St-Jean, assistera probablement aux délibérations du dimanche. M. Louis Guay et Mme Anne-Marie Désy seront les délégués de la nouvelle fédération régionale de Shawigan Sud. Mme Flore Gaudet représentera la nouvelle fédération diocésaine de St-Jérôme.

A Montréal

Staline mort, ils veulent continuer

Les communistes de Montréal ont été, hier, exhortés à continuer le travail commencé par leur "leader" Joseph Staline.

Sous la surveillance de l'escouade antisubversive de Montréal, quelque 300 communistes se sont réunis dans une salle de l'avenue du Parc pour rendre hommage à la mémoire de Staline.

La police a révélé que la réunion, pendant laquelle on fit la louange de l'ancien premier ministre russe, se termina par le chant révolutionnaire de "L'Internationale".

"Il n'y eut aucun désordre pendant la réunion," a dit un porte-parole de la police.

R. P. Provincial des Clercs de Saint-Viateur. Deux Pères Franciscaïns agissaient comme diacres d'honneur.

Son Exc. Mgr J.-Roméo Gagnon, évêque d'Edmundston, N.-B., chantera la messe de la neuvaine de demain, à 8 heures.

Les chorales invitées, l'affluence des pèlerins aux nombreux offices de la journée, la présence des malades, l'éloquence des prédicateurs et les pèlerinages du matin et de l'après-midi, donnent au Sanctuaire une atmosphère de prière débordante de foi.

Ce matin, M. l'abbé Walter Houle, gardien de la Tour des Martyrs, donnait l'instruction d'ouverture de la neuvaine. Les amis de saint Joseph entendront ce soir le prédicateur de Notre-Dame, le R. P. Bergounioux.

BREVETS D'INVENTION MARQUES DE COMMERCE DESSINS DE FABRIQUE

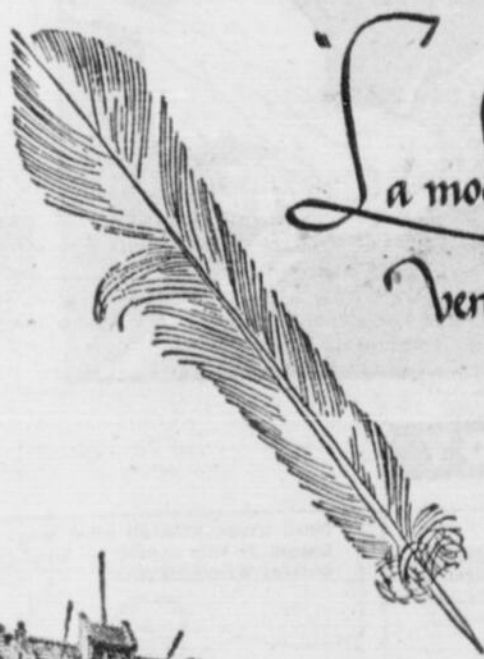
MARION & MARION

Raymond A. Robic 1-Alfred Bastien
1510, RUE DRUMMOND
MONTREAL



(Photo Roger Janelle—La Patrie)

MM. LAPALME ET MARLER AU CLUB DE REFORME. — Les chefs libéraux provinciaux étaient hier les invités de la Jeunesse libérale de Westmount. M. Georges Lapalme, chef du parti, et M. George Marler, chef parlementaire, ont dénoncé la "bill" 34 qu'ils ont qualifié d'"infâme". M. Lapalme a affirmé que cette loi électorale serait mise à l'épreuve dans le comté d'Outremont à la prochaine élection complémentaire, ajoutant que si les libéraux étaient battus, ce serait la fin des élections libres. Ci-dessus, de g. à d.: MM. N. Power, ancien président de la Jeunesse libérale de Westmount; Georges Caron, vice-président; M. Lapalme; M. Marler, qui est également député de Westmount à l'Assemblée législative; et M. John Foch, président de la Jeunesse libérale de Westmount.



La modération est la
Vertu de la prospérité

Beauchêne



LA MAISON
SEAGRAM

L'HOMME QUI PENSE A DEMAIN PRATIQUE LA MODERATION AUJOURD'HUI

RIONS UN PEU



— C'est un endroit romantique, n'est-ce pas, Clarisse?
J'aime y revenir chaque année.

TRAVERS AMUSANTS

Horace Beaucoeur et Anna Lamour, le couple le plus heureux de Hollywood, ont reçu les journalistes hier.

Vous pouvez dire à notre public que nous connaissons le bonheur parfait.

Nous nous aimerons toujours. Notre bonheur est éternel.



L'encre n'était pas encore sèche lorsqu'une autre nouvelle importante arriva...

Ici Horace Beaucoeur. Je démarre le divorce. Anna est déjà à Reno.



RIPPE KIRIBI

Une bonne organisation

ENQUETE



Le cheval de Cassidy! Où l'as-tu trouvé?

Au sommet du plateau. Je n'ai vu ni Hoppy ni l'assassin qu'il poursuivait.



Peut-être qu'ils l'ont devancé quelque part dans le sentier.

Je les aurais sûrement vus.



Alors ils sont quelque part entre ici et le poste de la Gendarmerie Royale. Retournons sur nos pas.

TARZAN

Sam sourit

CHANCE



Voyant le bateau démarrer, Tarzan se débarrasse de ses armes encombrantes et sans hésiter, plonge dans la rivière.



Son ennemi essayait toujours de mettre le moteur en marche. Tarzan se rapproche du bateau.



Soudain, Sam sourit. Le moteur vient de partir. — Adieu, Tarzan! lance-t-il.

HOPALONG CASSIDY

Ils retournent vers le poste

DEDUCTION



Je suis inquiet, Edmond. Je n'ai reçu aucune nouvelle d'Hélène et elle m'avait promis de m'écrire tous les jours.

Ce silence, en effet, est très inquiétant.



Nous avons attendu assez longtemps. Je vais appeler au bureau fédéral d'investigation.

Voilà une organisation qui approche Scotland Yard.

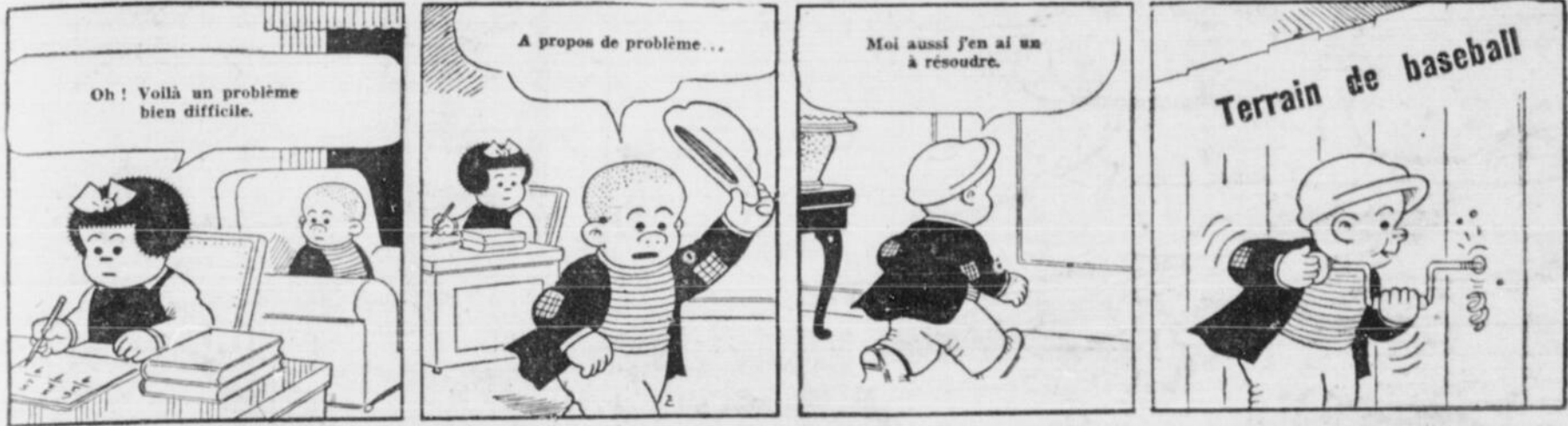


Très bien, Rippe. Mme Credy, son petit-fils Rodrigue et un serviteur du nom de Jason. Je te rappellerai.

PHILOMÈNE

Un trou dans la clôture

PROBLEME



JEANNINE ET PATAUD

Jeannine est inquiète

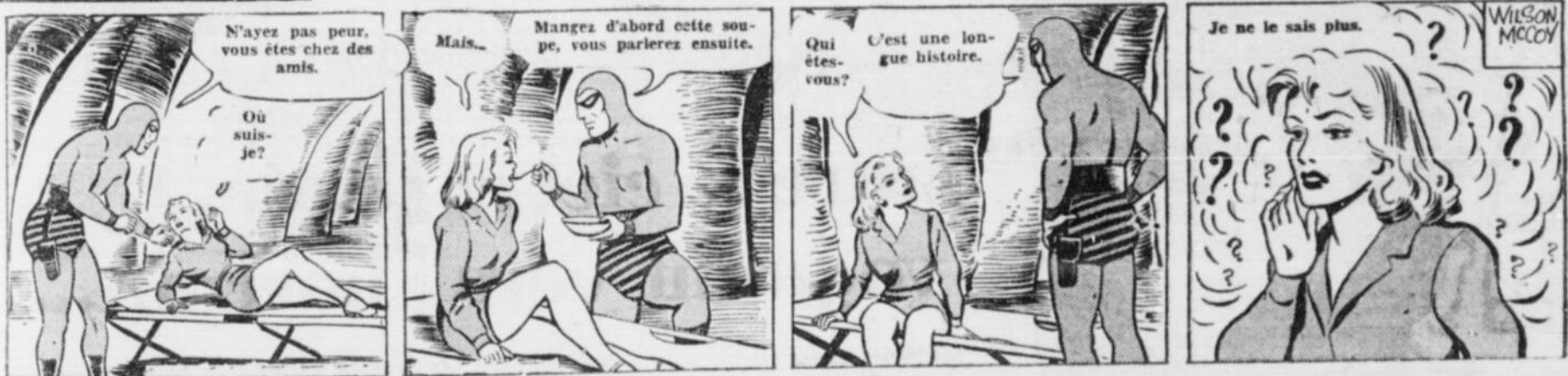
CONTRAT



LE FANTÔME

Elle ne s'en souvient plus

AMNESIE



ROBERT L'INTÉPIDÉ

Il veut son enfant

FRÈRE ET SOEUR

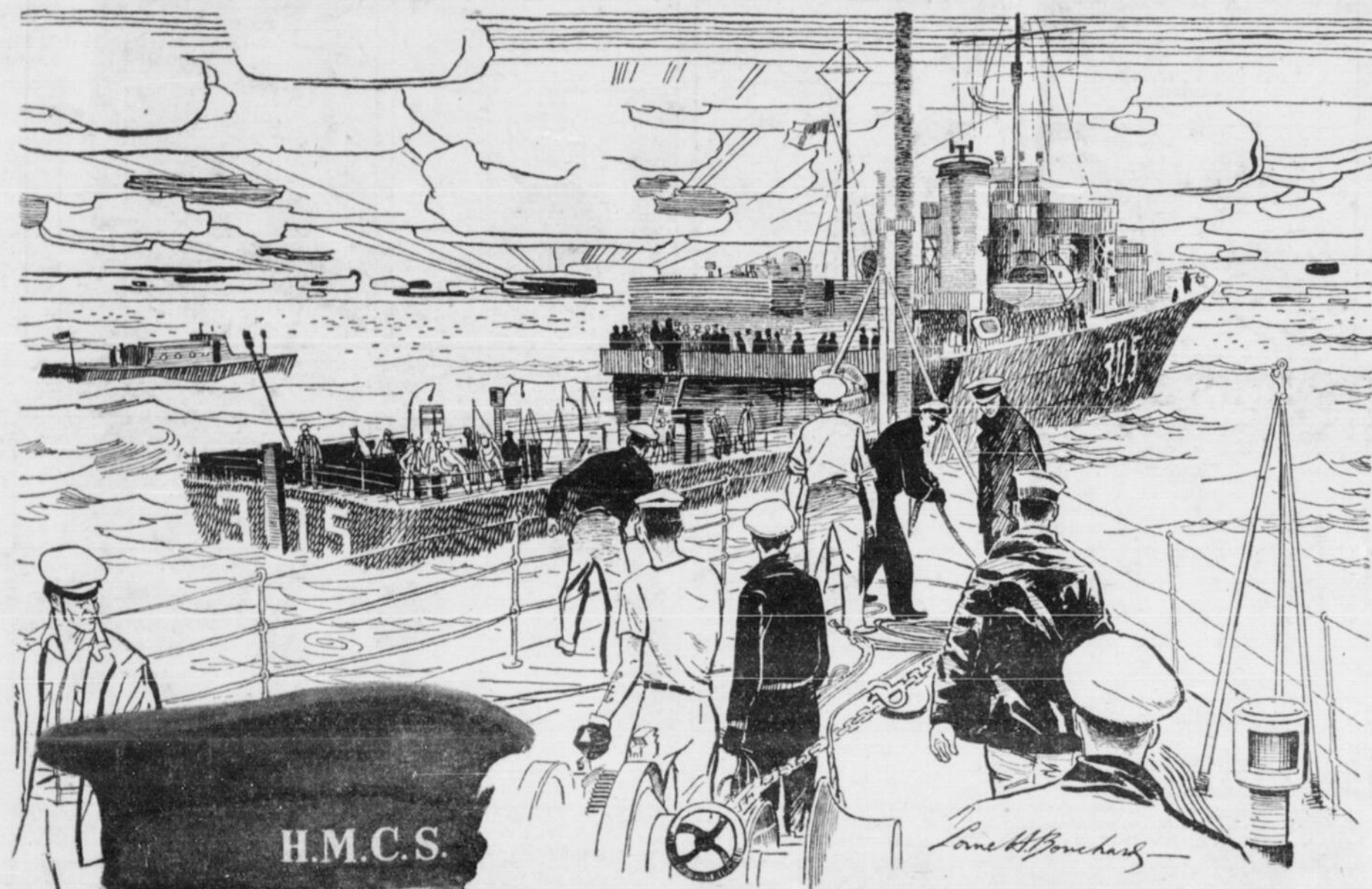


JOS BRAS-DE-FER

Une vague trop forte

EXPLOIT





“Entre le ciel et l'onde, voguant vers l'horizon..”

Les jeunes marins canadiens ont aujourd'hui l'avantage de servir leur pays sur les navires les plus modernes du monde dans leur classe. Ces unités sont munies de tous les perfectionnements techniques dont la manutention exige des spécialistes de haute compétence. Si vous voulez apprendre un métier qui vous servira durant toute votre existence et vivre une vraie vie d'homme, n'hésitez pas! Entrez dans la Marine!

Oui, jeunes gens, voici votre chance d'acquérir de précieuses connaissances techniques, tout en vivant une des plus belles vies qui soit: celle du marin. Venez placer votre signature dans les glorieuses annales maritimes du Canada français dans lesquelles sont inscrits en lettres d'or les noms illustres des Champlain, des LeMoyne, des Bougainville et des Bouchette. Naguère, être marin, c'était bon; aujourd'hui, c'est encore meilleur! Et n'oubliez pas qu'aujourd'hui vous recevrez votre formation dans une école de marine de langue française, le H.M.C.S. Montcalm à Québec. Enrôlez-vous dans...



La Marine Royale Canadienne

**POUR ENTRER DANS LA
MARINE, VOUS DEVEZ**

- normalement être âgé de 17 à 25 ans.
- En certains cas on accepte les hommes d'expérience jusqu'à 29 ans.
- avoir fait au moins votre 8^e année.

Veuillez remplir ce coupon

H.M.C.S. DONNAcona, 1475 rue Drummond, Montréal, P.Q.
H.M.C.S. MONTcalm, Québec, P.Q.
H.M.C.S. CARLETON, Ottawa, Ont.

Veuillez m'envoyer, sans obligation de ma part, tous renseignements sur les conditions d'enrôlement et emplois actuellement vacants dans la Marine.

NOM
(lettres majuscules)

ADRESSE

VILLE PROV.

DEGRÉ D'INSTRUCTION

ÂGE

CN-52-17F



Programme chargé au festival des Jésuites vendredi au Forum

C'est vendredi soir qu'aura lieu au Forum le grand festival d'hiver annuel des collèges Brébeuf et Ste-Marie. Comme d'habitude, le clou de la soirée sera la joute de hockey entre les équipes de ces deux institutions pour la coupe Bumbray.

Tous connaissent la rivalité existant entre les deux clubs, et la partie promet d'être excitante au possible. Brébeuf a terminé en tête de la ligue Intercollegiale, tandis que Ste-Marie, un moment désorganisé par la perte de plusieurs de ses joueurs, a définitivement repris son aplomb.

Le festival débutera par une partie de hockey de calibre "Pee-Wee". Il sera intéressant de voir ces petits bouts d'hommes sur la vaste patinoire du Forum. Au cours de la soirée, de nombreuses courses seront disputées, dont la fameuse course de vitesse, classe senior, qui met en lice pas moins de sept concurrents des différents collèges classiques de Montréal, et dont le vainqueur recevra le trophée Jos Elie Ltée.

Un grand déploiement prendra place à 9 heures, précédant la par-

tie senior, et les directeurs du festival n'ont rien négligé pour que cette fantasia ajoute une note artistique à cet événement sportif. Entre autres attractions, le "Patronage le Prévoist", groupant de jeunes athlètes prometteurs, a bien voulu accepter de fournir sa contribution. Une dizaine de leurs membres offriront une exhibition d'acrobatie qui saura capter l'attention de tous. De plus, les frères Rhéaume, dont la popularité ne cesse de s'accroître, apporteront leur concours en offrant un numéro coulé de bouffonneries.

Enfin, le "Grand Silla", jongleur de réputation internationale, présentera une autre de ses exhibitions qui l'ont rendu fameux.

Vous êtes donc conviés, tous et chacun à ce festival qui promet beaucoup, et en y assistant, vous vous divertirez grandement.

Baseball-exhibition

Boston (N) 010 031 100-6 12 1
St-Louis (N) 200 200 090-4 1 0
Batteries: Antonelli, Crone (4), Jester (7), Cooper et St-Claire (7); Mitchell, Chambers (4), Bokelman (7) et Rice. Lancer gagnant: Crone; lanceur perdant: Chambers. Coups de circuit: Repulski et Matthews.

Cincinnati (N) 'B' 000 040 000-4 5 3
Philadelphie (N) 'B' 010 010 090-2 6 1
Batteries: Ross, Martin (6) et Baldwin, Seminick (6); Sandford, Casagrande (5) et Burgess. Lancer gagnant: Ross; lanceur perdant: Casagrande.

New-York (A) 014 010 000-6 11 0
Boston (A) 100 000 012-4 10 1
Batteries: Scarborough, Kuzava (4), Schaeffer (7) et Berra; Silvera (5) Robertson (7), Curtis, Jhase (3), Freeman (6) et Wilber, Sullivan (6). Lancer gagnant: Scarborough; lanceur perdant: Curtis. Coups de circuit: Berra et Mantle.

Cincinnati (N) 000 200 100-3 8 1
Detroit (A) 003 000 04x-7 5 0
Batteries: Smith, Jordan (7) et Foles; Landrith (4), Wight, Garver (4), Jordan (7) et Batts. Lancer gagnant: M. Jordan; lanceur perdant: N. Jordan. Coup de circuit: Sullivan.

Chicago (A) 000 501 010-7 12 3
Cleveland (A) 121 107 00x-12 8 4
Batteries: Keegan, Hudson (4), Gormley (6), Peterson (8) et Wilson; Gromek, Abernathie (4), Weik (7) et Tip-ton. Lancer gagnant: Abernathie; lanceur perdant: Hudson. Coups de circuit: J. Lemon, W. Wilson et Westlake.

Hollywood (PCC) 000 010 100-2 11 0
St-Louis (A) 000 000 23x-5 12 2
Batteries: Shepard, Fisher (4), O'Donnell (7) et Malone; Littlefield, Phillette (4), Upchurch (7), Wilson (8), Stuart (9) et Courtney. Lancer gagnant: Wilson; lanceur perdant: O'Donnell.

Chicago (N) 000 110 101-4 10 0
New-York (N) 004 020 03x-3 4 1
Batteries: Klippstein, Batton (4), Low (7) et Atwell, Evans (6); Maglie, Corwin (4), Spencer (7) et Yvara, Calderone (6). Lancer gagnant: Maglie; lanceur perdant: Klippstein. Coups de circuit: Smalley (2), Sauer, Taylor, Thompson et Gilbert.

Chicago (N) 000 110 101-4 10 0
New-York (N) 004 020 03x-3 4 1
Batteries: Klippstein, Batton (4), Low (7) et Atwell, Evans (6); Maglie, Corwin (4), Spencer (7) et Yvara, Calderone (6). Lancer gagnant: Maglie; lanceur perdant: Klippstein. Coups de circuit: Smalley (2), Sauer, Taylor, Thompson et Gilbert.

Chicago (N) 000 110 101-4 10 0
New-York (N) 004 020 03x-3 4 1
Batteries: Klippstein, Batton (4), Low (7) et Atwell, Evans (6); Maglie, Corwin (4), Spencer (7) et Yvara, Calderone (6). Lancer gagnant: Maglie; lanceur perdant: Klippstein. Coups de circuit: Smalley (2), Sauer, Taylor, Thompson et Gilbert.

Olson passe en avant de Fielder

NEW-YORK. — Eddie Olson, des Bisons de Cleveland est passé en tête des compteurs de la ligue de hockey Américaine. Il a compté 29 buts en plus de fournir 48 assists pour un total de 77 points. Il devance Guyle Fielder de quatre points. Fielder a cependant trois parties de plus à jouer ce qui lui donne l'avantage dans la course finale pour le championnat des compteurs.

Les meneurs:	B	A	Pts
Olson, Cleveland	29	48	77
Fielder, St-Louis	22	52	74
Burnett, Syracuse	23	50	73
Gordon, Cleveland	18	51	69
Hildebrand, Cleveland	34	34	68

Riley remplacera Salas contre Savoie

Charley Riley, un petit batailleur nègre qui a été considéré pendant longtemps comme aspirant numéro 1 de la catégorie des poids-plumes, remplacera Lauro Salas contre Armand Savoie, lundi soir prochain au Forum. Salas a en effet informé le matchmaker Raoul Godbout, hier, qu'il ne pouvait pas venir à Montréal à cause d'une blessure qui le tiendra longtemps inactif.

Salas retournera donc au matchmaker Godbout la somme de \$950 qui lui avait été envoyée pour ses dépenses de voyage. Il est possible que Salas soit suspendu par la Commission Athlétique de Montréal jusqu'à ce qu'il ait honoré le contrat qu'il avait signé avec Raoul Godbout et qui a été présenté au président Emile Gauthier, hier.

BEAU RECORD
Riley, qui combat maintenant chez les poids-légers et qui pèse dans les environs de 132 livres, possède un beau record depuis ses débuts dans la boxe professionnelle en 1944. Il a livré près de 90 combats depuis.

Il détient des victoires sur des boxeurs bien considérés comme Percy Bassett, le champion intermédiaire des poids-plumes; Glen Flanagan, Ellis Ask et autres. Il a livré 65 combats sensationnels aux champions Willie Pep et Sandy Saddler et a perdu un match serré contre

Jack Kramer bat Sedgman

NOUVELLE-ORLÉANS, 10 — (PA). — Jack Kramer a disposé de Frank Sedgman 6-1, 6-4, ici hier soir, remportant ainsi sa 27ème victoire dans sa série de matches contre le champion australien. Sedgman a gagné 19 matches.

Pancho Segura a déclassé Ken McGregor 6-0, 6-0, pour prendre une avance 37-10 dans cette série. Dans les doubles, les deux Américains ont battu Sedgman et McGregor, 7-5, 8-6.

NOUVELLES de

B·A·S·E·B·A·L·L

TAMPA, Floride — Gus Bell est l'homme le plus heureux du monde depuis qu'il s'est échappé des mains du gérant général Branch Rickey, car, dit-il, "il parle toujours à double sens, c'est-à-dire qu'il ne se prononce jamais officiellement".

Le joueur de champ extérieur de 24 ans fut échangé par les Pirates de Pittsburgh, au mois d'octobre dernier, après une série de difficultés avec Rickey au sujet de son "attitude".

"Je n'ai jamais pu comprendre M. Rickey", a déclaré Bell. "Voilà que M. Rickey, dans une déclaration, dit que son club avait fini huitième, que par des mérites. Il a déclaré que j'avais une mauvaise attitude. Quelle sorte d'attitude un joueur peut-il avoir, après que le gérant général déclare une chose semblable?"

"N'interprétez pas mal ma pensée sur M. Rickey. Je le respecte. La seule chose que j'ai contre lui c'est qu'il s'occupe plus de ses clubs-fermes, que de son club de la Ligue Nationale".

TORONTO. (UP). — Les Maple Leafs de Toronto de la ligue de baseball Internationale ont annoncé que les vétérans lanceurs Russ Bauers et Joss Dobernic avaient signé leurs contrats pour la prochaine saison.

SARASOTA, Floride. — Mickey Mantle et Yogi Berra ont frappé pour le circuit, hier après-midi, alors que les Yankees de New-York ont défait les Red Sox de Boston, 6 à 4. En plus de cogner un circuit, Mantle a obtenu un double et un simple. Berra, qui a frappé son circuit à 400 pieds du marbre, a aussi obtenu un simple. Bob Kuzava a impressionné au monticule, ayant alloué seulement un coup sûr en trois manches.

ST-PETERSBURG, FL. — Le troisième-but Ed. Mathews a fait compter quatre points avec un circuit et un simple alors que les Braves de Boston ont défait les Cardinals, 6 à 3. Mathews a frappé son circuit avec deux joueurs sur les buts dans la cinquième manche.

ORLANDO, Floride. — Jim Pearce, Bunk Fleshman et Lou Sleater lanceront pour Washington contre Cincinnati cet après-midi, à Tampa, Floride. Jackie Jensen, qui a été blessé en fin de semaine, reviendra au jeu aujourd'hui.

LAKELAND, Floride. — Les Tigers de Detroit ont défait les Reds de Cincinnati au compte de 7 à 3. Frank Carswell a brisé l'égalité de 3 à 3 dans la huitième manche en frappant un simple avec les buts remplis.

PHOENIX, Arizona. — Les Giants de New-York ont déclassé les Cubs de Chicago, 9 à 4. Sal Maglie a commencé la joute et il a alloué deux coups sûrs en trois manches. Maglie a dit qu'il se sentait bien après la joute. Billy Taylor, Tookie Gilbert et Henry Thompson, des Giants, et Hank Sauer, Roy Smalley, des Cubs, ont frappé pour le circuit. Smalley a obtenu deux coups de quatre buts.

SAN-BERNARDINO, Californie. — Les Browns de St-Louis ont défait les Stars d'Hollywood, 5 à 2. Rocky Ippolito a fait compter deux points avec un triple dans la huitième manche.

25 "stakes" seront disputés au Richelieu cette saison

La Provincial Raceways Inc., qui l'an dernier créait un précédent en ressuscitant chez-nous, le sport du trot et amble, dans le court espace d'une saison, n'entend pas se reposer sur ses lauriers, si l'on prend connaissance du formidable programme qu'elle entreprend pour la saison prochaine.

En effet les deux responsables pour le magnifique essor, que connaissent les courses sous harnais, les sportsmen de la ville de Québec, MM. Maurice Michaud et Donat Simard, se remettent résolument à l'oeuvre en annonçant leurs principales attractions de la saison prochaine.	17-214 amble, 5 sept. 1,500
	18-3 ans, trot, 6 sept. 2,000
	ajouté
	19-217 trot, 7 sept. 1,500
	20-225 amble, 12 sept. 1,200
	21-3 ans, amble, 13 sept. 2,000
	ajouté
	22-216 amble, 19 sept. 1,500
	23-Derby trot National, 20 sept. 7,500
	24-222 amble, 26 sept. 1,200
	25-Derby amble Nat., 27 sept. 7,500

Barton approuverait un combat entre Carter et Collins

MINNEAPOLIS. — George A. Barton, président de la National Boxing Association a déclaré que le combat dont on parle tant entre Jimmy Carter et Tommy Collins n'avait pas encore été approuvé par son organisation. Barton a dit que la N.B.A. et la commission de boxe de l'Etat de New-York considéraient George Araujo comme l'aspirant no 1 au championnat poids-léger, détenu par Carter.

On croit toutefois que ces deux associations approuveront le match Carter-Collins, s'il est bécilé. Elles changeront d'idée parce que Carter n'a pas réalisé de fortes sommes d'argent depuis qu'il est champion. Et le noir a reçu une offre de \$50,000 pour risquer son titre contre Collins.

A New-York, Jim Norris, promoteur de l'International Boxing Club, a annoncé qu'il était intéressé à organiser un match entre Carter et Collins pour le 24 avril à Boston. Le gagnant de cette rencontre devra toutefois faire face à George Araujo dans un délai de soixante jours. Collins a encore impressionné samedi dernier en battant Fabella Chavez par K.O. à la cinquième ronde.

LE DIGESTE du SPORTIF

Feux de camp



L'illustration de gauche donne une idée d'une méthode populaire. Les branches sont garnies d'encoches

Encoches

pour tenir les anses des casseroles, à différentes hauteurs. Employez toujours du bois vert près d'un feu. Ci-dessous, on voit un autre modèle fréquemment employé et qui donne de bons résultats.



Skippy Burchell jouera ce soir; Litzenberger et Moore blessés

Skippy Burchell retournera à son poste sur l'alignement du Royal Senior, ce soir, alors que le club de Pete Morin ira jouer la quatrième partie de sa série de détail contre les Saints à Sherbrooke. Ces derniers ont gagné la dernière joute, 4-3, mais tirent encore de l'arrière, 2-1, dans la série.

Burchell, le meilleur compteur du Royal durant la saison régulière, n'a pas joué dans les deux dernières parties, ayant été placé au repos forcé par Morin qui n'était pas satisfait de son travail. Il remplacera Les Douglas ce soir.

Le jeu dur de la série commence à laisser des marques et il y a une



SKIPPY BURCHELL

couple de joueurs du Royal blessés. L'ailier droit Eddie Litzenberger soigne un "charley horse" à la jambe tandis que l'agressif Jimmy Moore est blessé au bras droit. Ce dernier pourra jouer ce soir cependant.

C'est l'intention de Morin d'utiliser Burchell, à la place de Les Douglas, au centre de Gerry Plamondon et Cliff Malone. Toutefois, Douglas jouera, de même que Burchell, si Litzenberger ne peut endosser l'uniforme.

C'est encore Phil (Red) McAtee qui sera dans la cage des Royaux ce soir à Sherbrooke.

Kenny Biggs sera inactif. Le Royal alignera cinq joueurs de défense.

Ivan Dugré ne fera probablement pas de changements dans son alignement à la suite de la victoire de son club dimanche. Nil Tremblay formera un trio avec Jacques Locas et Dewar Thompson. Pete Wywrot, Irénée St-Hilaire et René Pépin joueront sur une deuxième ligne d'attaque. Gilles Dubé, Tod Campeau et Bob Pépin formeront le 3ème trio. Guy Labrie, Matthews, Wright et Drainville seront à la ligne bleue pour bien protéger le vétéran gardien de buts Connie Dion.

La cinquième joute de la série aura lieu au Forum jeudi. La 3ème joute de la série-marathon Ottawa-Chicoutimi aura lieu à Chicoutimi ce soir.

Le cas de Litzenberger sera décidé peu avant le départ du Royal pour Sherbrooke.

Les As de Québec et les Braves de Valleyfield seront inactifs ce soir. Québec mène par 3 victoires contre aucune pour le Valleyfield dans l'autre série quart-de-finale 4 de 7.

DETAIL

	pj	b	a	pts
Frampton, Royal	3	2	3	5
Edmundson, Royal	3	2	3	5
Moore, Royal	3	1	4	5
Désautniers, Royal	3	0	5	5
Crozier, Québec	3	0	5	5
Litzenberger, Royal	3	4	0	4
Stewart, Québec	3	4	0	4
Brilliant, Québec	3	2	2	4
Dubé, Sherbrooke	3	2	1	3
Irvine, Valleyfield	3	2	1	3

BROOKLYN. — Livio Minelli, 154%, Italie, bat par décision Charley Spicer, 148%, Philadelphie (10).
TRENTON, N.J. — Ike Williams, 150, Trenton, bat par décision Claude Hammond, Cliffside Park, N.J. (10).

Les Hi-Aces favoris pour éliminer Québec

Les Hi-Aces de Montréal semblent assurés du championnat junior de ballon-panier du Québec. Ils ont défait le Séminaire de Québec par 103-50, à Québec, samedi soir, dans la première de deux joutes au total des points pour le titre provincial. La deuxième rencontre aura lieu jeudi, à Montréal.

Si les Hi-Aces s'emparent de ce titre, ils feront face à l'AKO de Windsor, à Montréal, les 17 et 18 courant, dans une semblable série de deux parties au total des points. Le gagnant se mesurera contre les champions juniors du Nouveau-Brunswick et le vainqueur de cette série se disputera le championnat de l'est du Canada contre les champions de la Nouvelle-Ecosse.

Les Hi-Aces comptent un sensationnel jeune joueur, Phil Fleury, qui a déjà réussi un compte individuel de 66 points en une partie. En neuf parties avec les high schools seniors, il a maintenu une moyenne de 38,7 points.

Retour prochain de Ted Kennedy

TORONTO. — (B.U.P.) — Les Maple Leafs de Toronto ont appris une bonne nouvelle aujourd'hui. Le capitaine Ted Kennedy et l'ailier droit Howie Meeker pratiqueront cet après-midi à l'arena Western pour se préparer à rejoindre le club qui bataille pour s'assurer une place dans les éliminatoires.

Kennedy participera à la pratique des Leafs demain. Max Bentley, qui a quitté le club pour retourner chez lui il y a 12 jours, se rapportera aussi demain.

Kennedy s'est disloqué une épaule à Boston le soir du Jour de l'An. Meeker a manqué une bonne partie de la saison à cause de blessures au dos et à un genou.

CORPUS CHRISTI, Tex. — Bobby Dykes, 156, San Antonio, bat par K.O. technique Dick Vess, 158, Dayton, O. (5).

Richard est critiqué par les Rangers

NEW-YORK, 10. (PCF) — Si les Rangers de New-York vont jusqu'au bout de leur protestation, Maurice Richard, l'étoile de Montréal qui a frappé Ed Kullman sur la tête avec son bâton, peut avoir une migraine encore plus cuisante que l'avant des Rangers.

Kullman, ailier gauche de New-York, qui a la tâche de suivre le "Rocket", a dû recevoir huit points de suture pour refermer sa blessure à la suite de la joute de dimanche dernier à New-York. Kullman déclare qu'il se porte mieux et qu'il pourra probablement revêtir l'uniforme contre les Red Wings de Détroit, mercredi soir.

Richard se voit confronté par une protestation formelle du président des Rangers, M. John Reed Kilpatrick.

M. Kilpatrick a écrit, hier, à l'arbitre-en-chef de la Ligue Nationale, Carl Voss, protestant contre la décision de l'arbitre Bill Chadwick, qui n'imposa qu'une punition de cinq minutes au Montréalais.

Les Rangers soutiennent que Richard aurait dû être envoyé au pénitencier pour une joute complète, ce qui suppose que le club est privé d'un joueur pour dix minutes, l'expulsion de ce joueur pour la balance de la joute et une amende de \$100. Une punition de match est imposée ordinairement pour "avoir délibérément blessé" un joueur du camp adverse.

Les Rangers ne protestent pas contre le résultat de la joute. Ils ont gagné 4-3.

Cockell bat Farr

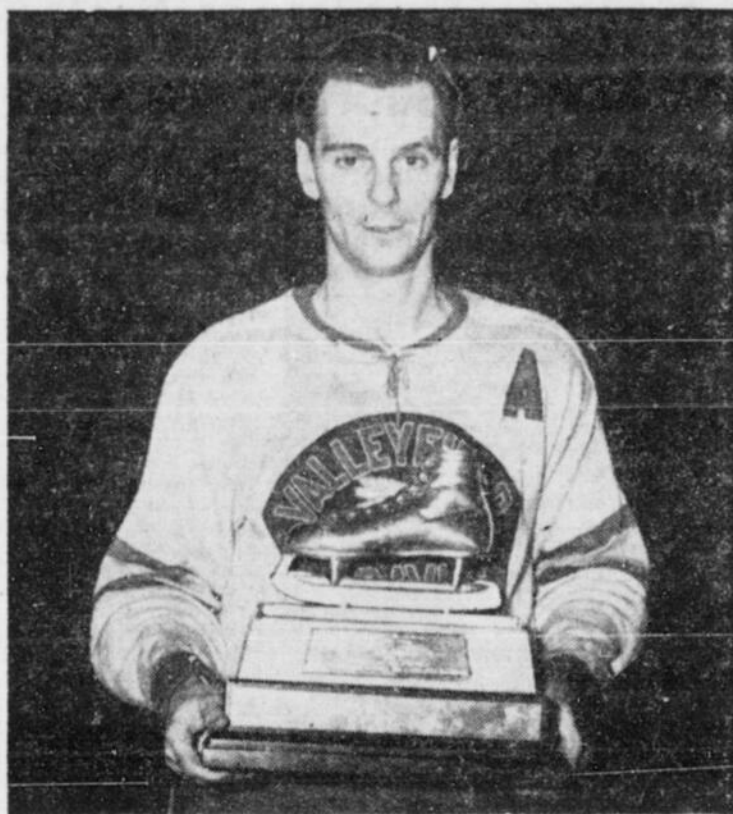
NOTTINGHAM, Angleterre. — Don Cockell, ancien champion mi-lourd de l'Angleterre, a défait l'ancien boxeur Tommy Farr, de 39 ans, par mise hors de combat technique à la 7e ronde, dimanche soir. L'arbitre a arrêté le combat, cédant pour douze rondes, parce que Farr souffrait d'une profonde coupure au-dessus de l'oeil gauche.

Le gagnant devait rencontrer le champion mi-lourd de l'Angleterre Johnny Williams, mais la Commission de boxe décidera un peu plus tard si Cockell est assez bon pour faire face au champion.

NOTTINGHAM, Angleterre. — Don Cockell, 204, Angleterre, bat par K.O. technique Tommy Farr, 205, Galles (7).



HABILES COMPTES — Pierre Parenteau, Serge Alain et Roland Bilodeau, que l'on voit ci-haut de g. à d., forment la première ligne d'attaque de l'équipe du Collège Brébeuf qui rencontrera le Collège Ste-Marie, vendredi soir, au Forum, lors du festival annuel des collèges des Jésuites. Le trio Parenteau-Alain-Bilodeau est le plus sensationnel de la ligue intercollégiale cet hiver, ayant obtenu 56 points en 10 joutes.



CORRIVEAU HONORE. — A l'issue de la partie qui opposait les As aux Braves à Valleyfield dimanche dernier, André Corriveau, brillant ailier droit des Braves, s'est vu présenter le "Patin d'Or" offert par la Canadian Schenley au joueur jugé le plus utile à l'équipe des Braves. Un chèque de \$100 accompagne le trophée qui lui a été présenté sur la glace par Cliff Foley gérant de la distillerie Schenley à Valleyfield. Ci-haut Corriveau tient en mains le "Patin d'Or". Ce trophée sera décerné tous les ans.

Les Grads champions de la ligue Dépression

Les Grads ont remporté le championnat de la ligue de hockey Dépression, hier soir, alors qu'ils ont défait les Hobos, 4 à 2, lors du festival annuel du circuit Henry Richardson à l'aréna St-Laurent. Les Grads avaient terminé la saison régulière en première place.

Le club de Rod. Joly et d'Edmond Archambault a compté ses quatre buts durant les deux premières périodes. Cette joute fut très rude et le brillant Maurice Bastien, des Grads, a été sérieusement blessé durant la 2ème période, alors qu'il fut mis en échec par Garbarino. Bastien a été transporté à l'hôpital où il devra subir un examen au rayon X. Garbarino a mérité une punition majeure.

Pierre Limoges et G. Lafortune ont brillé à l'attaque pour les Grads avec chacun un but et une assistance. Maurice Bastien et Marcel Lamontagne ont été les autres compteurs des vainqueurs.

Gerry Heffernan a été le meilleur des Hobos en participant aux deux buts de son club avec un but et une assistance. Pauzé fut l'autre compteur des Hobos.

Les Grads ont pris une avance de 2 à 0 durant la première période sur des buts comptés par Lafortune et Bastien. Ils ont porté leur avance à 4 à 1 durant la deuxième période alors que Lamontagne et Limoges ont compté à leur tour.

Heffernan a réussi le premier point des Hobos durant ce deuxième engagement. Pauzé a complété le pointage dans la dixième minute de jeu de la troisième période en comptant le deuxième point des Hobos.

Le festival de cette ligue a remporté un autre franc succès. Huguette Richard, la jeune fille de Maurice Richard, l'étoile des Canadiens, et Mlle Pauline Walford, une patineuse professionnelle de Montréal, ont impressionné l'assistance par leur belle exhibition de patinage.

Première période

1-Grads: Lafortune (Limoges) ... 12.00
2-Grads: Bastien ... 13.18
Punitions: Heffernan (13.46).

Deuxième période

3-Grads: Lamontagne (Daoust) ... 5.50
4-Hobos: Heffernan (Garbarino et Trudeau) ... 10.44
5-Grads: Limoges (Beland et Lafortune) ... 10.57
Punitions: Garbarino (2.37, majeure), Lafortune (4.37) et Kerr (4.37).

Troisième période

6-Hobos: Pauzé (Beaulac et Heffernan) ... 9.54
Aucune punition.

Retour de Ten Hoff

SALT-LAKE-CITY, 10. (PAF) — Hein Ten Hoff, qui s'est fracturé une jambe dans la première ronde d'un combat dans lequel il défendait son championnat des boxeurs poids-lourds européens, il y a neuf mois, fera un retour dans l'arène ce soir. Il rencontrera Lonnie Clark, de Philadelphie dans un engagement de 10 rondes. Ten Hoff avait perdu son titre aux mains de Heinz Neuhaus. Il se battra également les 17 et 30 mars, à Spokane et Las-Vegas, Nevada, contre des adversaires dont on ignore les noms pour le moment.

Pour Qualité
Douceur
Valeur

ZIG-ZAG

Le tabac
à cigarettes
qui se vend le
plus au Canada

Vive lutte anticipée entre Chicago, Boston et Toronto

Quiconque excelle aux devinettes peut se risquer à prédire si le Chicago, le Boston ou le Toronto participeront aux éliminatoires de la ligue Nationale. Il s'agit de savoir où commencer.

Les Red Wings de Détroit se sont déjà assurés la première position, établissant un nouveau record dans la NHL en terminant en tête cinq saisons consécutives. Les Wings ont maintenant 83 points contre 71 pour les Canadiens de Montréal. Les Montréalais ne sont pas encore mathématiquement assurés de la deuxième position, mais ils devraient terminer facilement au deuxième rang, tandis que les trois équipes suivantes se disputent une partie serrée.

La bataille pour la possession des troisième et quatrième positions entre les trois clubs se poursuit. L'équipe qui se classera cinquième à la fin de la saison régulière ne participera pas aux éliminatoires, sauf en spectateur, comme les Rangers de New-York. Les Rangers, qui détiennent la dernière place, ne sont pas encore mathématiquement éliminés, mais leurs chances sont pratiquement nulles.

À la suite des Canadiens la position des clubs est la suivante: Black Hawks de Chicago 61 points; Bruins de Boston 60; Maple Leafs de Toronto 58 et Rangers de New-York 49.

Les Hawks n'auront pas la tâche facile pour conserver leur mince avance. Des six parties qu'il leur reste à jouer, les Hawks rencontreront les Red Wings trois fois, puis les Canadiens, le Toronto et les Rangers une fois chacun.

Dans leurs quatre parties de la semaine dernière, les Hawks ont obtenu deux victoires et autant de défaites pour monter en troisième place. S'ils participent aux éliminatoires cette année avec leur équipe réorganisée, ce sera la première fois que le Chicago va aussi loin depuis la saison 1945-46.

Les Bruins ont également remporté deux victoires en quatre parties la semaine dernière pour monter de la cinquième à la quatrième position. Il leur reste sept parties à jouer et ils rencontreront le Detroit, le Toronto et le Montréal deux fois chacun et New-York une fois.

Les Leafs ont connu une semaine désastreuse. Ils ont perdu trois fois pour tomber de la troisième à la cinquième place. Mais comme ils ne rencontreront pas les Wings une seule fois dans leurs six prochaines parties, ils ont une chance de grimper de nouveau. Ils feront face aux Bruins deux fois et aux Hawks une fois. Ils ont également deux parties à jouer contre New-York et une contre Montréal.

Le Detroit étant assuré du championnat, l'attention se portera sur les étoiles individuelles des Red Wings. Gordie Howe a dépassé son propre record de 86 points et il en a maintenant 91. La grande question est de savoir s'il battra le record de 50 buts en une saison établi par Maurice Richard, du Montréal, durant la saison 1944-45, qui ne comptait que 50 parties.

Le brillant ailier droit du Detroit, qui a joué dans 294 parties consécutives, a compté 46 buts en 63 parties cette saison, en maintenant sa moyenne, il peut battre le record de Richard par un but.

Aucun autre joueur de la ligue Nationale aujourd'hui ne peut égaler le nombre de parties consécutives de Howe. Sid Smith, du Toronto, est le plus rapproché avec 244. Mais Howe est loin du record de la NHL, 508 parties, établi par Murray Murdoch qui a joué avec les Rangers de New-York dans chaque partie de 1926-27 jusqu'à la fin de la saison 1936-37.

Dans leurs quatre joutes de la semaine dernière, les Red Wings ont récolté 23 buts et Howe en a enregistré quatre et il a obtenu six assists. Kelly a marqué trois buts.

Chez les compteurs, Ted Lindsay, le co-équipier de ligne de Gordie Howe, vient au deuxième rang avec 68 points. Il a réussi la semaine dernière sept buts, dont quatre en une partie, et un assist.

Wally Hergesheimer, du New-York, et Maurice Richard, du Mont-

réal, sont égaux en troisième place avec 56 points. Hergesheimer a 29 buts et Richard 25.

Terry Sawchuk, du Detroit, cherchant à remporter le trophée Vézina une autre fois, a abaissé sa moyenne de points comptés contre lui la semaine dernière de 2.00 à 1.94. Gerry McNeil, du Montréal, est le plus rapproché avec 2.11. McNeil est en tête pour les blanchissages avec 10.

Fern Flaman, du Toronto, a remplacé Ted Lindsay comme le joueur le plus puni de la ligue, ayant passé 106 minutes au pénitencier. Lindsay a été puni pour 104 minutes et Maurice Richard pour 103.

Voici les meneurs:

	B.	A.	Pts
Howe, Detroit	46	45	91
Lindsay, Detroit	32	36	68
Hergesheimer, N.-York	29	27	56
Richard, Montréal	25	31	56
Delvecchio, Detroit	13	41	54
Ronty, New-York	16	35	51
Prystai, Detroit	14	31	45
Kelly, Detroit	19	24	43
Olmstead, Montréal	17	25	42
McPadden, Chicago	22	19	41
Mackell, Boston	22	17	39
J. Wilson, Detroit	21	17	38
Geoffrion, Montréal	21	16	37
Lach, Montréal	14	23	37
Peters, Chicago	18	18	36
Mickoski, New-York	19	16	35
Gee, Chicago	15	20	35
Gardner, Chicago	11	23	34
Chèvrefils, Boston	19	14	33
Hannigan, Toronto	16	17	32
Couture, Chicago	16	17	33
Mosienko, Chicago	15	18	33
Smith, Toronto	15	18	33
Pavelich, Detroit	13	20	33
Harvey, Montréal	4	29	33

Gardiens de Buts	Pj.	Bc.	Bl.	Moy.
Sawchuk, Detroit	56	109	7	1.95
Almas, Detroit	1	3	0	3.00
Hall, Detroit	6	10	1	1.67

Totaux	63	122	8	1.94
McNeil, Montréal	60	127	10	2.12
Plante, Montréal	3	4	0	1.33
Murphy, Montréal	1	4	0	4.00

Totaux	64	135	10	2.11
Lumley, Toronto	64	158	9	2.47
Henry, Boston	63	157	3	2.49
Rollins, Chicago	64	164	5	2.56

Worsley, N.-Y.	44	137	2	3.11
Rayner, N.-Y.	20	58	1	2.90

Totaux	64	195	3	3.05
--------	----	-----	---	------

Punitions en minutes par club:	
Toronto, 778; Montréal, 720; Chicago, 702; Detroit, 593; New-York, 515; Boston, 500.	

St-Jérôme tentera d'égaliser les chances contre Ste-Thérèse

La deuxième joute de la série finale de la ligue Provinciale entre les Alouettes de St-Jérôme et les Castors de Ste-Thérèse sera présentée, ce soir, à Ste-Thérèse. Le gagnant de cette série de cinq de neuf se méritera le trophée "Elias" et affrontera ensuite le champion de la ligue du lac St-Jean.

Les deux clubs sont confiants de l'emporter ce soir. Ste-Thérèse a gagné la première partie dimanche. Une grande rivalité existe entre ces deux clubs. Les Alouettes, pour s'assurer les honneurs de cette série, doivent triompher une fois à Ste-Thérèse.

Le pilote des Jérômiens, Danny Porteous, utilisera trois lignes d'attaque ce soir. Jean-Guy Renaud jouera en compagnie de Danny Caduc et George James. Ce trio a compté onze buts pour le St-Jérôme dans les éliminatoires.

Frank Porteous formera un trio avec Gilles Trudel et Gilles Généreux. Cette ligne a réussi douze buts dans les détails.

Le pilote Danny Porteous jouera



Aucune joute cédulée.

AUJOURD'HUI

Ligue Américaine: Hershey à Pittsburgh. Providence à St-Louis.

Ligue Québec senior: Royal à Sherbrooke. (Royal mène 2 à 1, série quart de finale de 4 de 7.)

Ottawa à Chicoutimi. (Les deux clubs sont sur un pied d'égalité, 1 à 1, série semi-finale de 6 de 11.)

Ligue Québec Junior: Canadien à Royal. (Canadien mène 3 à 0, série semi-finale de 4 de 7.)

Trois-Rivières à Québec. (Québec mène 3 à 1, série semi-finale de 5 de 9.)

Ligue Provinciale: St-Jérôme à Ste-Thérèse. (Ste-Thérèse mène 1 à 0, série finale de 5 de 9.)

CLASSEMENTS

Ligue Nationale:	Dj	g	p	n	pp	pc	pts
Detroit	63	34	14	15	207	122	83
Canadiens	64	27	20	17	146	135	71
Chicago	64	24	27	13	154	154	61
Boston	63	24	27	12	139	157	60
Toronto	64	23	29	12	138	158	58
New-York	64	17	32	15	147	145	49

Ligue Américaine:

	Dj	g	p	n	pp	pc	pts
Cleveland	60	38	20	2	228	157	78
Pittsburgh	57	33	19	5	198	134	71
Syracuse	60	29	30	1	293	190	59
Hershey	58	27	30	1	183	186	55
St-Louis	57	25	31	1	192	218	51
Providence	59	25	23	1	192	232	51
Buffalo	59	21	35	3	150	218	45

Montréal termine en première place

Le Collège de Montréal a terminé la saison en tête du classement de la ligue Interscholaïque de Hockey, section "B". Il remporte ainsi le championnat de cette section. Cette vaillante équipe a remporté 5 victoires, subi une défaite et annulé une fois pour un total de 11 points. Son plus proche rival, le Sainte-Marie, le suit avec 8 points.

CLASSEMENT FINAL

	J.	G.	P.	N.	P.	C.	Pts
Montréal	7	5	1	1	28	11	11
Ste-Marie	7	4	3	0	21	29	8
N.-Dame	6	3	3	0	20	19	6
Brébeuf	7	3	4	0	20	20	6
Ste-Croix	5	0	4	1	12	22	1

La C.A.H.A. fait une offre aux clubs Srs

MIDLAND, Ont., 10 — (P.C.f.) — M. George-S. Dudley, secrétaire-gérant de la Canadian Amateur Hockey Association, a déclaré, hier, que tout club qui se retirera de la ligue de hockey Senior du Québec et l'avertira avant minuit, le 10 mars, qu'il accorde son appui à la CAHA, dans son différend avec la Québec Amateur Hockey Association, pourra prendre part aux éliminatoires pour la coupe Alexander et le championnat du hockey majeur canadien.

Il a fait cette déclaration en rapport avec la rumeur qui circulait à Ottawa, hier, à l'effet que les Sénateurs puissent se retirer de la ligue Senior et rencontrer les champions de la ligue de hockey Majeure des Maritimes, dans une éliminatoire pour la coupe Alexander.

Le 28 février, la CAHA a suspendu la QAHA pour avoir permis au joueur junior Ron Attwell d'évoluer pour un club junior du Québec, alors que la CAHA prétendait qu'il était encore sous sa juridiction à elle. Dimanche, le circuit amateur du Québec a résigné de la QAHA afin de contourner la suspension de la CAHA le 10 mars et opérer indépendamment.

La ligue Senior a toutefois annoncé qu'elle appuie la QAHA dans sa lutte contre la CAHA. C'est cette attitude qui a valu au circuit qué-

bécois de se mettre à dos l'organisme national.

M. Dudley a ajouté que si plus d'un club démissionne de la ligue senior, la CAHA va organiser une éliminatoire. Le gagnant de cette série rencontrera ensuite les champions des Maritimes pour le titre canadien.

OTTAWA, 10. — (P.C.f.) — T.-P. Gorman, président des Sénateurs d'Ottawa, ne s'est pas prononcé directement, hier, au sujet de la promesse que tout club qui résignera de la ligue de hockey senior avant minuit, ce soir, pourra prendre part aux éliminatoires pour la coupe Alexander et le championnat du hockey majeur canadien.

M. Gorman a simplement dit qu'il trouvait la proposition "très intéressante".

Royal fait face à l'élimination ce soir; Richard à son poste

Henri Richard sera de retour à son poste sur la première ligne d'attaque du Canadien, ce soir, alors que le club de Sam Pollock rencontrera le Royal dans la quatrième joute de la série semi-finale A de quatre de sept.

Le Canadien mène 3 à 0 dans cette série et le Royal fera donc face à l'élimination. Le jeune instructeur Jacques Bélanger est cependant confiant de voir ses joueurs éviter l'élimination. "J'ad-

Lilley en tête des compteurs

	pj	b	a	pts
Lilley, Canadien	3	3	3	6
Leclerc, J., T.-Rivières	4	3	1	4
Kukulowicz, Québec	4	3	1	4
Henri, Québec	4	2	2	4
Gendron, T.-Rivières	4	2	2	4
Rousseau, Canadien	3	1	3	4
Mackay, Canadien	3	0	4	4
Richard, Canadien	3	2	1	3
Provost, Canadien	3	2	1	3
Goyette, Canadien	3	1	2	3

Collège l'Assomption défait Ste-Thérèse

Le club du collège l'Assomption a remporté une belle victoire, dimanche dernier, contre l'équipe du séminaire Ste-Thérèse au camp de 7 à 4. Gilles Rioux a dirigé l'offensive des vainqueurs avec deux buts et un assist. Georges Huneault s'est également distingué avec un but et trois assists. Marcel Raymond a joué avec brio à la défensive.

Dion a été le meilleur des perdants avec trois buts et un assist.



HENRI RICHARD

mets que le Canadien a eu le meilleur dimanche, mais par contre mes joueurs ont affiché une assez belle tenue", a dit Bélanger.

Richard qui n'a pas pris part à la partie de dimanche est rétabli de sa blessure à la cheville gauche. Il jouera au centre entre Claude Provost et Claude Vinet. L'instructeur Sam Pollock a cependant révélé que le frère du Rocket ne sera pas utilisé trop régulièrement. Il sera remplacé par Ronnie Attwell.

"Henri est rétabli, mais je ne désire pas prendre de chances, car je compte sur lui pour la série finale", a dit l'instructeur du Canadien.

Les deux autres lignes d'attaque seront les mêmes que dimanche. Le Royal aura également recours au même alignement. La joute de dimanche a été très rude et on prévoit une chaude lutte pour ce soir.

Etant accablés au mur les joueurs du Royal feront tout en leur possible pour gagner. S'il gagne ce soir le Canadien passera en finale contre le vainqueur de la série Citadelles de Québec-Reds de Trois-Rivières. La série finale sera probablement de cinq de neuf.

FORUM

CE SOIR A 8 h. 30

Éliminatoires — Ligue Junior

ROYAL

CANADIEN

Prix — Sièges réservés: \$1.00, 75c. Entrée générale: 50c — Enfants: 25c.

Tout spectateur surpris à lancer des projectiles sur la glace s'expose à être traduit devant les tribunaux.

Au Canadian Club

"L'OTAN, la meilleure garantie contre l'agression soviétique"

(Lord Ismay)

"L'Organisation du Traité de l'Atlantique-Nord est la meilleure garantie contre l'agression communiste et les efforts qu'elle demande sont une bien faible partie de ce que coûterait la guerre", a déclaré, hier midi au Windsor, Lord Ismay, secrétaire général de l'OTAN, à l'occasion du déjeuner-causerie du Canadian Club.

"S'il fallait, dit-il, que la Russie s'emparât de l'Europe, elle compterait 200 millions d'esclaves de plus, sans compter d'immenses ressources matérielles. Mais nous sommes dans la bonne voie. Je crois fermement que l'OTAN est le meilleur sinon le seul espoir de sauvegarder la paix. Nous groupons des forces militaires plus considérables tous les jours et notre puissance s'accroît sans cesse".

Ancien chef de l'Etat-major de M. W. Churchill, en Angleterre, Lord Ismay dit qu'il fallait démentir certaines opinions propagandistes sur l'OTAN, lesquelles font de cet organisme un instrument des forces capitalistes américaines, et dont le coût de ses effectifs sert à enrichir les Etats-Unis.

"On ne peut s'attendre, ajoute le conférencier, à ce que l'effort des pays à l'égard de l'OTAN soit plus grand que ne leur permet leur économie. Plusieurs pays européens sont dans une situation économique précaire. Rien ne sert pour eux de ruiner leur économie. Chacun y apporte sa contribution, à la mesure de ses moyens."

Lord Ismay a loué le Canada pour son effort accompli en regard de l'OTAN. Il a souligné le départ, la semaine dernière, de trois escadrons d'avions à jet du CARC, pour Zweibrücken, en Allemagne. Les appareils sont présentement en route pour l'Europe. "C'est la meilleure unité que l'on puisse observer au travail", a dit le lord britannique.

Fluoruration de l'eau pour combattre la carie dentaire

La fluoruration de l'eau pour prévenir la carie dentaire sera bientôt appliquée à l'aqueduc de Montréal, selon une déclaration faite par le Dr Adélar Groulx, directeur du service municipal de la santé qui apparaissait, hier, devant le conseil de ville pour donner aux conseillers les explications que ces derniers voulaient bien lui demander relativement au budget de son service, pour le prochain exercice financier.

Ce sont les conseillers Conrad Archambault et Léon Lortie, tous deux délégués de l'université de Montréal auprès du conseil de ville, qui ont demandé au Dr Groulx où son service en était rendu quant à l'étude du projet de diluer de la fluorine dans l'eau, comme mesure pour prévenir la carie dentaire.

D'après M. Archambault, l'application de ce procédé aurait pour effet de prévenir la carie dentaire dans une proportion de 60 à 65 pour cent.

Le Dr Groulx a expliqué que son service avait fait une étude approfondie de ce projet et que dans un avenir prochain, il serait en mesure de soumettre un rapport définitif recommandant ce procédé.

Les deux conseillers ont félicité le Dr Groulx pour la célérité qu'il a déployée à étudier cette question et ils ont exprimé l'espoir que dans un avenir prochain, Montréal appliquerait ce procédé en vogue dans bien des villes des Etats-Unis et du reste du Canada.

Le député A. Marcotte victime d'accident

QUEBEC, 10. (D.N.C.) — La nouvelle est parvenue à l'hôtel du gouvernement, hier, que M. Antoine Marcotte, député provincial du comté de Roberval, a vu la mort de près, samedi dernier, alors qu'il se rendait à son bureau.

En automobile, il s'engageait sur un passage à niveau à proximité du théâtre "Diana", situé sur la rue St-Alphonse. La vision obstruée par un convoi en repos sur la voie d'évitement fut la cause immédiate de l'accident. Voyant apparaître soudain la locomotive à une distance limitée, il tenta de libérer la voie, mais la chaussée glissante l'empêcha. Heureusement, M. Marcotte eut la présence d'esprit de sortir de l'auto. Il en était temps. La locomotive à vive allure traversa la voie ferrée et réduisit l'auto en un véritable tas de ferraille. M. Marcotte avoua plus tard que cette locomotive était la plus grosse qu'il avait jamais vue. La voiture, une "Chrysler Impériale 53", a été traînée sur une distance de vingt pieds.

Malenkov : une "créature" du "tyran" Staline

Le nouveau premier ministre de Russie — Georgei Malenkov — a été décrit comme un "émule et une créature" de Staline dans une déclaration conjointe émise par onze organisations anti-communistes russes de Montréal.

La déclaration dit qu'avec l'avènement de Malenkov on "peut s'attendre au réveil des politiques sans pitié et agressives du communisme et en Russie et à travers le monde. Staline a été décrit comme "un tyran, un meurtrier et le plus grand oppresseur du peuple russe".

Cette résolution conjointe qualifie de "comédie" le prétendu chagrin des citoyens russes et exprime le regret que Staline soit mort sans avoir d'abord été jugé devant "le tribunal du peuple" pour répondre de ses crimes.

Les organisations russes expriment leur loyauté aux institutions démocratiques du Canada et formulent l'espoir que le peuple russe sera libéré de la "tyrannie communiste" avec l'aide des démocraties occidentales.

Mortel accident sur la route de Trois-Rivières

TROIS-RIVIERES, 10. (P.C.F.) — M. Jean-Pierre Gendron, âgé de 20 ans, du Cap-de-la-Madeleine a été tué, hier soir, quand il a perdu la maîtrise de son auto qui s'est écrasée contre un panneau-réclame en bordure de la route, à l'entrée occidentale de Trois-Rivières. Deux jeunes hommes et deux jeunes filles qui se trouvaient également dans l'auto ont été blessés. L'un d'eux, Yvon Désilets est dans un état grave.

TOKYO, 10. (P.A.F.) — Le cabinet japonais a nommé, aujourd'hui, Renzo Sawada, ancien ambassadeur en France, observateur permanent du Japon aux Nations Unies, avec le rang d'ambassadeur. Le Japon s'est vu refuser l'admission aux Nations Unies par le veto russe.



AU CLUB CHAPLEAU — M. L. W. Latimer, homme d'affaires, qui vient d'être élu président du club Chapleau succédant à M. Guy Desaulniers. Les nouveaux directeurs sont: MM. Jean Lévesque, P.-O. Mathieu, J.-C. Dupuis, G.-H. Grant, Louis O'Sullivan, E.-B. Fairbanks, Lucien Tremblay, L.-W. Bond et Roger Lyonnais.

A travers le monde

YUMA, Arizona, 10 — (P.A.F.) — Un officier des relations extérieures de l'aviation américaine a déclaré, hier soir, que plusieurs officiers ont aperçu "ce qui semblait être des soucoupes volantes", au-dessus du champ de tir du commandement de la défense aérienne à Yuma. Le capitaine Philip Haring, de la base aérienne de Hamilton, a déclaré que cet incident a été signalé par 20 officiers et civils jeudi dernier.

SACRAMENTO, Californie, 10 — (P.A.F.) — L'Assemblée de la Californie a adopté, hier, un projet de loi prévoyant un an de prison et une amende de \$1,000 pour ceux qui attaqueront sans provocation un journaliste ou un photographe dans l'exercice de leurs fonctions dans un endroit public.

CHICAGO, 10. (P.A.F.) — Einhold Pabel, 38 ans, ancien prisonnier de guerre allemand qui a échappé aux recherches pendant plus de sept ans, a été arrêté, hier, par le Federal Bureau of Investigation, dans une librairie qu'il exploitait depuis 1949 sous le nom de Phil Brick. Les agents disent que Pabel a épousé une jeune fille de Chicago, il y a deux ans, et qu'il est le père d'un fils d'un an. Pabel est arrivé à Chicago en 1945 après son éviction du camp de prisonniers de guerre près de Peoria, Ill.

Cinq ans de bagne pour Yvan Doucette

Yvan Doucette, 29 ans sans adresse au dossier, a été condamné, hier, par le juge T.-A. Fontaine, d'une peine de cinq ans de pénitencier pour tentative de vol avec effraction.

Le délit a été commis le 18 février 1953 au magasin de fourrures "Orban Furs", de la rue Peel.

Allan Hanslett, 21 ans, 722 Versailles, a été condamné à un an de prison par le juge Willie Proulx pour le vol d'une automobile de marque Studebaker, le 20 janvier 1952. La voiture était la propriété de M. Guy Richard, de 1475 MacKay.

L'hon. Miquelon en deuil de son frère

QUEBEC, 10 (D.N.C.) — L'hon. Jacques Miquelon, député d'Abitibi-Est et ministre d'Etat, dans le gouvernement de la province, vient d'avoir la douleur de perdre l'un de ses frères, M. Maurice Miquelon, fonctionnaire provincial, décédé à l'âge de 46 ans. Le défunt laisse aussi sa vénérable mère et plusieurs frères et soeurs, dont MM. Gaston et Jean Miquelon, de Montréal, et Me Paul Miquelon, avocat du ministère public à Québec.

La CTCC demande à Ottawa de retarder d'une année l'examen du code pénal

OTTAWA, 10 — (P.C.F.) — La Confédération des travailleurs catholiques du Canada a demandé, aujourd'hui, au cabinet fédéral de retarder d'une année au moins l'examen définitif des amendements proposés au code pénal car "certaines dispositions paraissent fort dangereuses en regard de l'action syndicale légitime".

Dans un mémoire de 3,000 mots, rédigé en français et en anglais, cet organisme ouvrier du Québec qui compte 93,000 membres, dit que dans sa rédaction présente, la Loi de l'émeute et des attroupements illégaux a "parfois donné lieu à des abus très graves".

"Or, loin de constituer une amélioration sur le texte actuel, le nouveau projet de code pénal, par une rédaction trop vague, par une généralisation excessive de certaines dispositions en matière de délits, peut exposer nombre de citoyens à de graves molestations de la part de personnes intéressées à provoquer une intervention policière brutale et abusive", dit le mémoire.

Le mémoire souligne que les dispositions du code pénal sont rédigées par le gouvernement fédéral mais sont régies par les provinces.

Il ne fait aucune allusion directe à la lecture de la Loi d'émeute lors des incidents qui ont marqué la grève de Louiseville, le 11 décembre dernier, alors que grévistes et policiers provinciaux en sont venus aux coups.

L'IMPOT SUR LE REVENU

Le mémoire demande aussi une augmentation des exemptions de base pour fins d'impôt et celle des pensions de vieillesse.

Analysant les amendements proposés au code pénal, la CTCC dit qu'ils forment une "atteinte directe et grave au droit de grève, spécialement les dispositions qui prévoient que commet un méfait, quiconque, volontairement rend un bien dangereux, inutile, inopérant ou inefficace".

"Un travailleur qui entrerait dans une grève légitime et pour des motifs sérieux s'exposerait à voir une plainte portée contre lui et à être puni sévèrement en vertu de cette disposition", souligne le mémoire.

Le mémoire décrit comme "délicate" la situation internationale et croit que la prospérité canadienne dépend de la politique internationale et du commerce extérieur. La CTCC croit aussi qu'il est dangereux de donner prise à l'opinion publique qui veut que le gouvernement "diminue les impôts avant les élections pour les augmenter ensuite".

La CTCC dit que les dernières réductions dans l'impôt sur le revenu n'ont pas apporté beaucoup de soulagement aux salariés.

C'est pourquoi la CTCC croit opportun de revenir à la charge pour demander au gouvernement fédéral de porter de \$1,000 à \$1,500 l'exemption de base pour les célibataires et de \$2,000 à \$3,000 l'exemption de base pour les personnes mariées. De plus, le dégrèvement par enfant devrait être de \$400 par année au lieu de \$150 qu'il est présentement. Les travailleurs devraient aussi pouvoir déduire annuellement de leur revenu imposable un montant équivalent à 10 pour cent de la valeur de l'outillage dont ils ont besoin pour accomplir leur travail professionnel.

La CTCC croit que le gouvernement, pour assurer une plus grande stabilité de l'industrie des chantiers maritimes, devrait exiger des compagnies de navigation canadiennes qu'elles fassent construire et radouber leurs navires dans nos chantiers navals.

On demande aussi de baisser à 65 ans pour les hommes et à 60 ans pour les femmes, l'âge de l'admissibilité à la pension qui serait portée de \$40 à \$50 par mois, et cela, sans enquête sur les moyens de subsistance.

Finalement, la CTCC demande que la loi électorale soit amendée de façon que le droit de vote soit accordé à toute personne dès l'âge de 18 ans. L'âge actuel est 21 ans.

2 cérémonies ne rendent pas le mariage doublement valide

Notre Code civil édicte qu'un second mariage ne peut être contracté avant la dissolution du premier. Ce principe, l'hon. juge Arthur-I. Smith, de la Cour supérieure, vient de l'appliquer dans une action en annulation de mariage qui révèle le fait sans précédent suivant: un couple, Emily Mackinnon, de Verdun et C.-A. Conn, de Laporte, Indiana, après un mariage célébré, le 12 mai 1951 à ce dernier endroit, s'est uni de nouveau sept jours plus tard à Montréal, le 19 mai, en l'église St. John the Divine.

Malheureusement, la mésaventure survint dans ce ménage, après quelques mois de vie commune, et le 31 décembre 1951, l'époux instituait dans l'Indiana des procédures de divorce contre sa femme, obtenant ce divorce le 14 mars 1952.

De son côté, la femme vient d'obtenir, en faisant annuler la seconde union contractée à Montréal, la rupture du dernier lien conjugal qui les unissait.

LE JUGEMENT

"La première union n'ayant pas été dissoute", dit le juge Smith, "la seconde avait alors contractée à l'encontre des lois de la province de Québec. D'autre part, la disso-

lution du premier lien conjugal par le divorce ne pouvait régulariser le second mariage."

Et c'est pourquoi le président du tribunal annule cette dernière union, libérant les époux de tous les liens conjugaux qui avaient pu se créer.

ROME, 10. (Reutersf.) — L'ex-maréchal Rodolgo Graziani, ministre de la Guerre dans le cabinet de Mussolini, est revenu au Mouvement social néo-fasciste italien après une séparation de trois semaines. Le parti a annoncé, hier soir, qu'il a accepté le poste de président honoraire adjoint.

Accord commercial signé entre l'Egypte, la Russie, la Bulgarie et la Pologne

LE CAIRE, 10 — (Reutersf.) — L'Egypte a signé, aujourd'hui, un accord d'échanges commerciaux avec la Russie, la Bulgarie et la Pologne, offrant à ces pays son coton en retour de 115,000 tonnes de blé.

L'accord a été signé par M. Sabry Mansour, ministre du Ravitaillement de l'Egypte, et par les attachés économiques de Russie, de Bulgarie et de Pologne au Caire.

Les produits d'échange seront transportés par des navires russes.